



Atlas de la consommation foncière en Languedoc-Roussillon

Indicateurs cartographiques 1975 - 2010



Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
Languedoc-Roussillon

Direction Régionale de l'Alimentation,
de l'Agriculture et de la Forêt
Languedoc-Roussillon

AVANT-PROPOS

La région Languedoc-Roussillon a connu et connaît encore une forte croissance démographique. Cette croissance démographique s'accompagne d'un développement important des zones bâties que ce soit pour l'habitat ou pour les activités économiques. Ce développement se fait notamment au détriment des zones agricoles, naturelles et forestières.

Cette consommation d'espace, visible par tous, et souvent dénoncée, n'avait pas jusque ici été vraiment quantifiée faute de données fiables et exploitables sur plusieurs périodes.

C'est pourquoi, la DREAL et la DRAAF ont souhaité mettre en place un observatoire de la consommation d'espace afin d'objectiver le phénomène.

Cet observatoire doit permettre de répondre aux objectifs fixés par les lois Grenelle I et II ainsi qu'à la loi de modernisation de l'agriculture : gérer de façon économe les ressources et l'espace, lutter contre l'étalement urbain, analyser la consommation d'espace dans les SCOT, fixer des limites à la consommation, mettre en place un observatoire des consommations d'espaces agricoles.

La Loi Accès au Logement et Urbanisme Rénové, ainsi que la Loi d'Avenir pour l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt, renforcent ces orientations. Au niveau régional le Programme Pluriannuel d'Intervention de l'Etablissement Public Foncier Régional et le Plan Pluriannuel d'Activité de la SAFER en cours d'élaboration déclinent ces objectifs et mettent en particulier l'accent sur l'enjeu de la préservation des sols présentant les meilleurs potentiels agronomiques.

L'atlas de la consommation foncière en Languedoc-Roussillon a été réalisé dans le cadre de cet observatoire. Il a pour objectifs de mesurer la consommation d'espace sur les dix dernières années et lors des évaluations à mi-parcours des différents documents de planification, d'apprécier l'efficacité de l'urbanisation en cours et de qualifier les espaces consommés.

Les fichiers fiscaux permettent d'étudier l'évolution urbaine depuis 1950. Ils ont donc été choisis pour analyser le phénomène de consommation foncière sur une période étendue.

Après géolocalisation de ces informations, il a été possible d'établir des monographies des espaces urbains à différentes dates, de définir des taches urbaines, et donc de mesurer la croissance de ces espaces.

Ensuite, pour qualifier l'urbanisation en cours et identifier les espaces consommés, une grille d'analyse a été établie.

S'agissant d'un phénomène spatial, le plus évident a été de cartographier les différents indicateurs et de présenter l'ensemble des cartes au sein d'un atlas. C'est ce document qui vous est présenté ici.

Les données étant disponibles depuis les années cinquante pour le cadastre et les années soixante pour la population, il a été possible d'observer le développement urbain de la région sur près de 60 années.

Vous verrez ainsi les différentes phases de l'aménagement de la région, la mission interministérielle d'aménagement touristique du littoral du Languedoc-Roussillon ou mission Racine, le développement des stations de ski des Pyrénées-catalanes, la péri-urbanisation, l'émergence de la métropole mont-pelliéraine et, plus récemment, l'arrivée d'un espace quasi continu le long de l'A9 entre la vallée du Rhône et la frontière espagnole.

Enfin, au-delà d'une vision rétrospective de l'aménagement de la région, ce document peut nourrir la réflexion sur l'aménagement présent, et futur, du Languedoc-Roussillon et de ses villes.

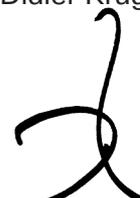
Bonne lecture,

Philippe Mérillon



Directeur Régional de l'Alimentation,
de l'Agriculture et de la Forêt
du Languedoc-Roussillon

Didier Kruger



Directeur Régional de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
du Languedoc-Roussillon

SOMMAIRE

SYNTHÈSE	7
ÉLÉMENTS DE CADRAGE	
RELIEF ET RÉSEAUX ROUTIERS	9
AIRES URBAINES	10
LES SCOT	12
SITES ET PAYSAGES	13
ENJEUX NATURA 2000	14
POPULATION DES COMMUNES DE PLUS DE 500 HABITANTS EN 2010	15
DENSITÉ DE POPULATION	16
ÉVOLUTION DE LA POPULATION PAR PÉRIODE	18
ÉVOLUTION DE LA POPULATION EN VALEUR ABSOLUE	20
TAUX DES RÉSIDENCES SECONDAIRES	22
INTENSITÉ DE L'EMPLOI PAR COMMUNE	23
DISTANCE MOYENNE DOMICILE/TRAVAIL	24
OCCUPATION DU SOL	
PART DE L'ESPACE AGRICOLE EN 2010	26
PART DE L'ESPACE BOISÉ EN 2010	27
UTILISATION DU PARCELLAIRE AGRICOLE	28
POTENTIALITÉ AGRONOMIQUE DES SOLS	29
QUANTIFICATION DE LA CONSOMMATION	
TAUX MOYEN ANNUEL DE LA CROISSANCE DE LA TACHE RÉSIDENTIELLE	32
CROISSANCE DE LA TACHE URBAINE RÉSIDENTIELLE EN VALEUR ABSOLUE	34
SURFACE RÉSIDENTIELLE PAR HABITANT	36
SOL MOBILISÉ PAR HABITANT SUPPLÉMENTAIRE	38
COMPARAISON ENTRE LA CROISSANCE DE LA POPULATION ET LA CROISSANCE DE LA TACHE URBAINE RÉSIDENTIELLE	40
EFFICACITÉ DE L'URBANISATION	
ÉTALEMENT URBAIN : PROGRESSION DE L'ARTIFICIALISATION PAR RAPPORT À L'ÉVOLUTION DE LA POPULATION	42
DENSITÉ RÉSIDENTIELLE	44
PART DES MAISONS INDIVIDUELLES DANS LA PRODUCTION DE LOGEMENTS NEUFS	46
DISPERSION DE L'HABITAT	48
PART DES LOCAUX D'ACTIVITÉ	50
ESPACES CONSOMMÉS	
QUALITÉ AGRONOMIQUE DES SOLS CONSOMMÉS	52
IMPACT DE L'URBANISATION SUR LE PATRIMOINE AGRONOMIQUE AUX PORTES DES VILLES ..	53
CONCLUSION	54
ANNEXES	
PRÉCAUTIONS D'USAGES - GLOSSAIRE	57
MÉTHODOLOGIE	58
LE LANGUEDOC-ROUSSILLON PAR RAPPORT AU RESTE DE LA FRANCE	59

SYNTHÈSE

Au cours des 50 dernières années la région Languedoc-Roussillon a connu une croissance démographique importante (plus d'un million d'habitants supplémentaires sur une population initiale d'1,5 million) et le phénomène va en s'amplifiant (+ 180 000 entre 1990 et 1999, + 315 000 entre 1999 et 2009).

À ce rythme, la population de la région aura doublé entre 1960 et 2020. Parallèlement, la superficie urbanisée aura triplé et il aura fallu artificialiser un peu plus de 900 m² par habitant supplémentaire.

Cette consommation d'espace s'est faite principalement entre 1970 et 1980, elle s'est ensuite un peu ralentie jusqu'en 2000, puis est repartie à la hausse.

Aujourd'hui, le développement de la région se fait essentiellement dans un espace de 15 kilomètres de part et d'autre de l'autoroute A9 et qui s'étend de la vallée du Rhône à la frontière espagnole. Cet espace concentre 70 % de la population régionale et 70 % de la croissance démographique de la région sur 30 % du territoire régional.

Ce territoire est composé de 400 communes qui connaissent toutes un accroissement de leur population et de leur tache urbaine résidentielle.

Autre constat, les outils de planification ne sont pas toujours à la bonne échelle (5 SCOTS pour l'aire urbaine de Montpellier, 2 pour celle de Narbonne et 2 pour celle de Perpignan). Il y a ainsi dans la région 20 SCOTS pour une dizaine d'aires urbaines.

Conséquence de la multiplicité des structures, on observe un développement urbain basé sur une extension diffuse de toutes les communes situées de part et d'autre de l'A9 sur environ 200 kilomètres. Le mitage est désormais communal, institutionnel, et l'on peut regretter que l'aménagement des agglomérations, des métropoles, se fasse sans plan d'urbanisme.

Aujourd'hui, malgré les efforts de densification de certaines villes-centres, la ville se construit dans les « entre-deux », Nîmes-Montpellier, Montpellier-Béziers, Béziers-Narbonne, Narbonne-Perpignan et au-delà vers l'Espagne. Faute de bâtir des villes, on agrandit des villages.

Cette urbanisation se fait sur un modèle fortement consommateur d'espace. Il faut encore artificialiser 600 m² par habitant supplémentaire et le nombre de logements à l'hectare urbanisé peine à dépasser le nombre de 10 dans la région.

Au sein des espaces interstitiels, la maison individuelle constitue la forme urbaine prépondérante, elle représente 80 % de la construction de logements neufs.

L'offre de logements neufs est ainsi duale, appartements dans les villes-centres et maisons individuelles dans les villages de périphérie, ce qui pousse à l'éloignement ceux qui cherchent un habitat individuel, avec des conséquences en matière de consommation d'énergie et de pollution atmosphérique.

Au niveau économique, la zone d'activité monofonctionnelle reste majoritaire et le taux de croissance des surfaces urbanisées pour l'activité est supérieur à celui des zones résidentielles (+ 25 % contre + 14 % pour le résidentiel au cours de la dernière décennie).

Enfin, l'espace de développement de la région étant également le territoire où se situent les meilleurs sols agricoles, cette ressource naturelle est aujourd'hui sous pression et des conflits d'usage apparaissent.

ÉLÉMENTS DE CADRAGE

RELIEF ET RÉSEAUX ROUTIERS	9
AIRES URBAINES	10
LES SCOT	12
SITES ET PAYSAGES	13
ENJEUX NATURA 2000	14
POPULATION DES COMMUNES DE PLUS DE 500 HABITANTS EN 2010	15
DENSITÉ DE POPULATION	16
ÉVOLUTION DE LA POPULATION PAR PÉRIODE	18
ÉVOLUTION DE LA POPULATION EN VALEUR ABSOLUE	20
TAUX DES RÉSIDENCES SECONDAIRES	22
INTENSITÉ DE L'EMPLOI PAR COMMUNE	23
DISTANCE MOYENNE DOMICILE/TRAVAIL	24

RELIEF ET RÉSEAUX ROUTIERS

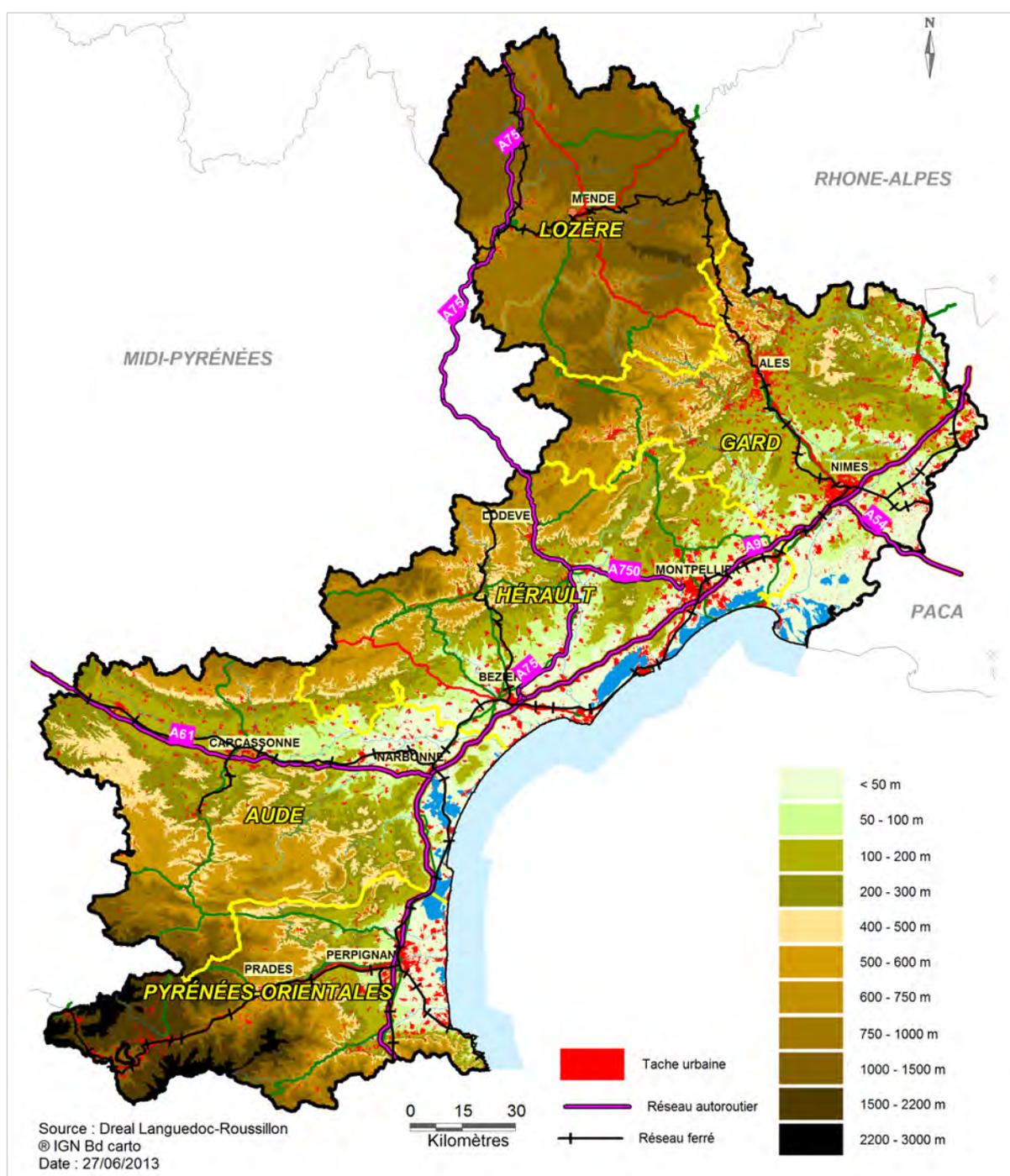
Indicateur : Cette carte représente le relief de la région ainsi que les principaux axes routiers et autoroutiers.

La région se divise en une plaine littorale et un arrière pays plus montagneux, les plus hauts sommets étant situés dans les Pyrénées-Orientales.

Les principaux axes routiers se composent de l'A9 qui relie la Vallée du Rhône à l'Espagne, l'A61 qui va de Narbonne à Toulouse et au-delà vers l'Atlantique, l'A75 et l'A750 qui relient la région à Clermont-Ferrand et Paris.

Narbonne est à l'intersection de l'A9 et de l'A61 ce qui en fait un carrefour naturel entre l'Atlantique, la Vallée du Rhône, l'Espagne et l'Italie.

L'arrière pays est irrigué par la nationale 106 de Nîmes à Alès et la nationale 116 de Perpignan à l'Andorre.



LES AIRES URBAINES

Indicateur : Une aire urbaine ou « grande aire urbaine » est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

Le zonage en aires urbaines 2010 distingue également :

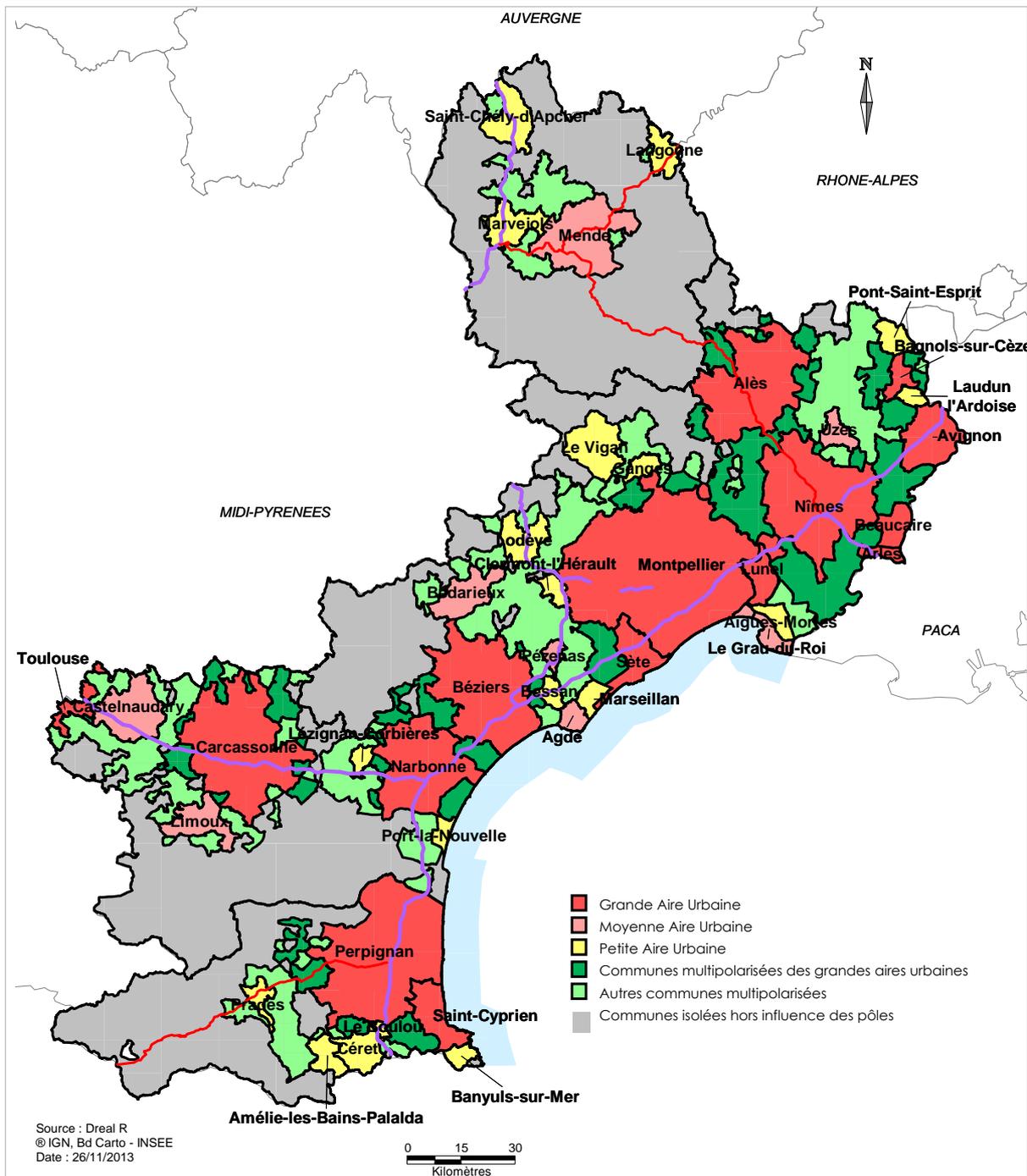
- les « moyennes aires », ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle (unité urbaine) de 5 000 à 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

- les « petites aires », ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle (unité urbaine) de 1 500 à 5 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

Aire urbaine	Population (en nombre d'habitants)
Montpellier	550 000
Perpignan	300 000
Nîmes	250 000
Béziers	160 000
Alès	112 000
Carcassonne	96 000
Narbonne	89 000
Sète	88 000
Avignon dans sa partie gardoise	50 000 sur un total de 500 000
Saint-Cyprien	50 000
Lunel	48 000

Les autres aires urbaines de la région comptent moins de 25 000 habitants.

LES AIRES URBAINES



Dans la région, on dénombre 14 grandes aires urbaines. Certaines sont contiguës comme Nîmes-Beaucaire-Arles-Lunel-Montpellier-Sète, Béziers-Narbonne et Perpignan-Saint-Cyprien.

En 2010, 2,1 millions d'habitants vivaient dans ces grandes aires urbaines ce qui représente 80 % de la population de la région.

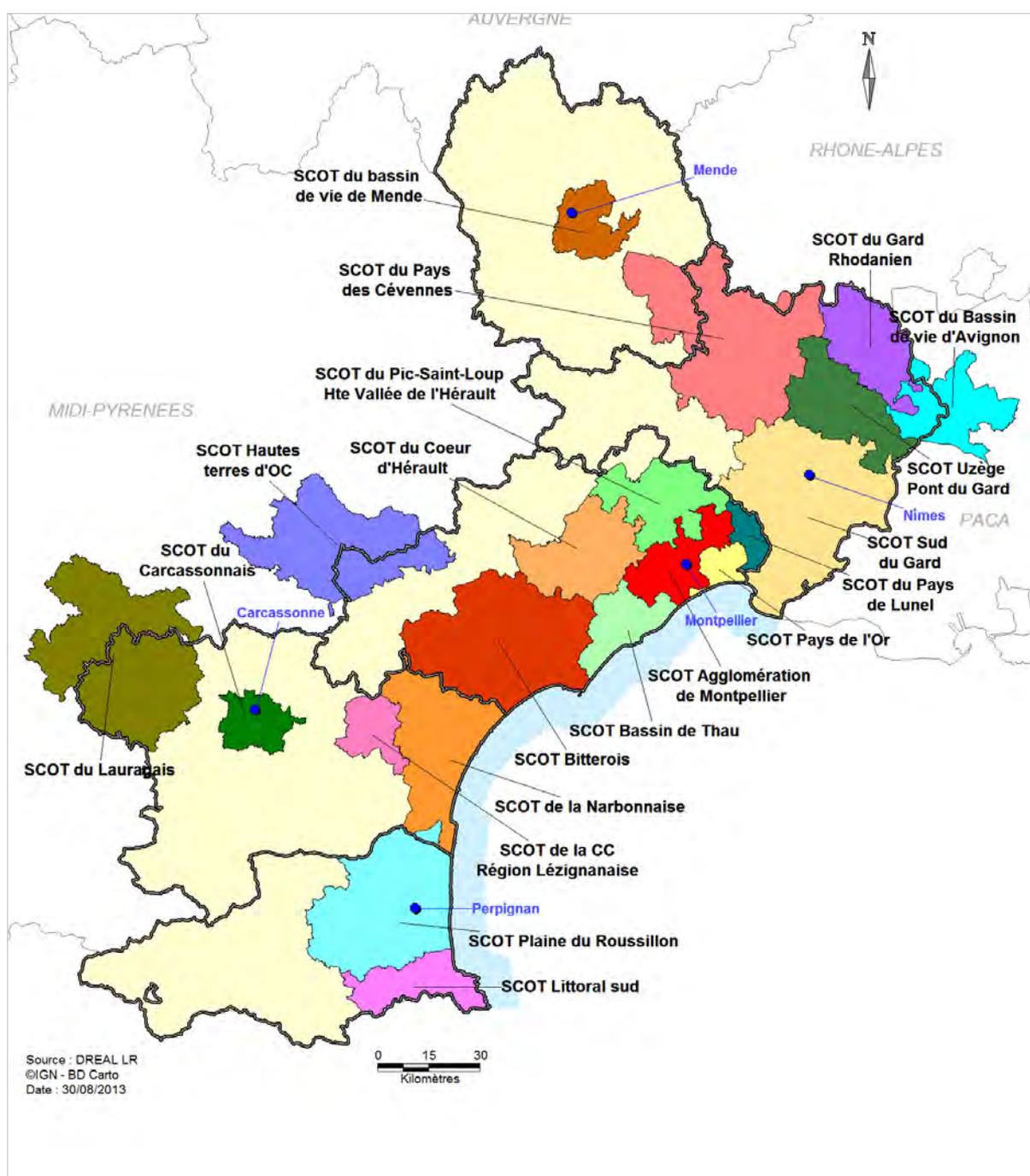
LES SCOT (Schéma de cohérence territoriale)

Indicateur : Les SCOT ont remplacé en 2001 (en application de la loi du 13 décembre 2000 dite loi SRU), les anciens schémas directeurs.

Le SCOT est destiné à servir de cadre de référence pour les différentes politiques sectorielles, notamment celles centrées sur les questions d'habitat, de déplacements, de développement commercial, d'environnement, d'organisation de l'espace...

Il en assure la cohérence, tout comme il assure la cohérence des documents sectoriels intercommunaux (PLH, PDU), et des plans locaux d'urbanisme (PLU) ou des cartes communales établis au niveau communal.

En Languedoc Roussillon, on dénombre 20 Scots approuvés, arrêtés ou en cours d'élaboration. Au 1er janvier 2013, 90 % de la population du Languedoc Roussillon était couverte par un SCOT (2,3 millions d'habitants dans 819 communes).

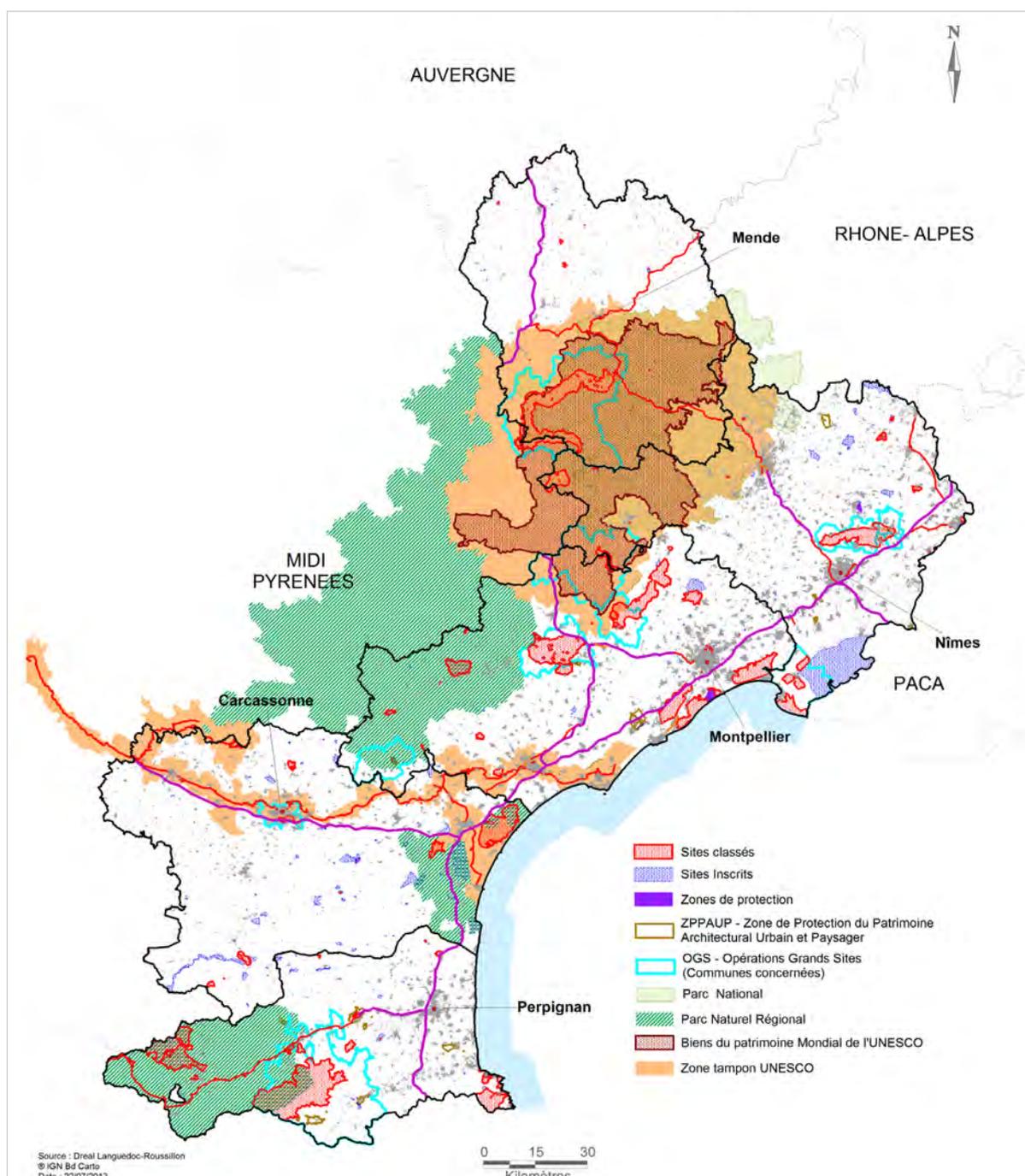


SITES ET PAYSAGES

Indicateur : Cette carte présente les espaces faisant l'objet d'une protection au titre du paysage ou de l'architecture. Sont également représentés les Parcs naturels nationaux ou régionaux.

Ces espaces protégés se situent pour l'essentiel hors de la zone de développement de la région (espace A9).

Toutefois, la région de Narbonne et le littoral montpelliérain présentent une forte sensibilité paysagère et naturelle.

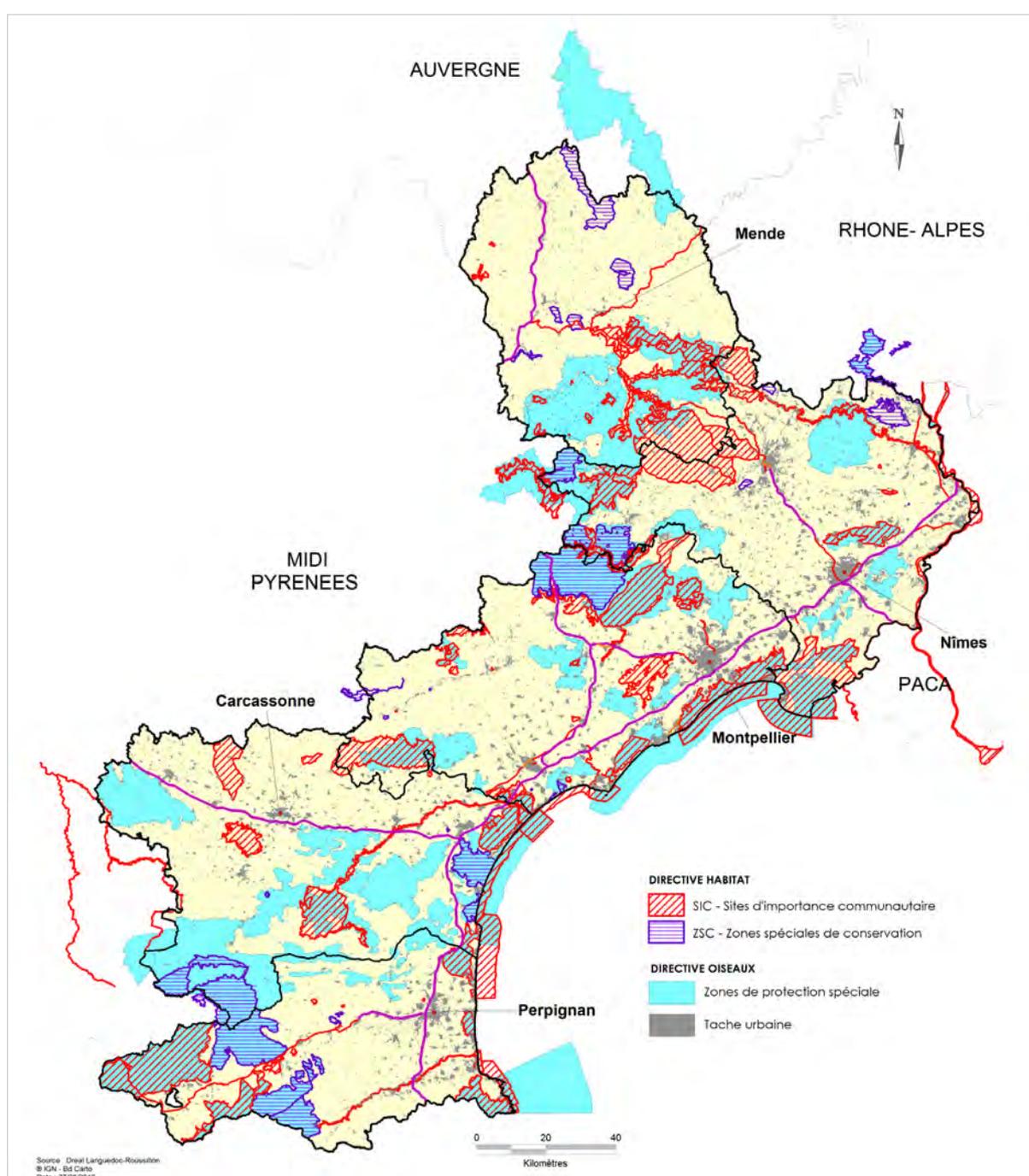


ENJEUX NATURA 2000

Indicateur : Cette carte présente les espaces identifiés dans le cadre du réseau Natura 2000.

Les Zones de Protections Spéciales (ZPS) ont été identifiées au titre de la directive «Oiseaux» du 2 avril 1979 concernant la conservation des oiseaux sauvages.

Les Sites d'Importance Communautaire (SIC) et les Zones Spéciales de Conservation (ZSC) ont été identifiés dans le cadre de la directive «Habitats» du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvage.

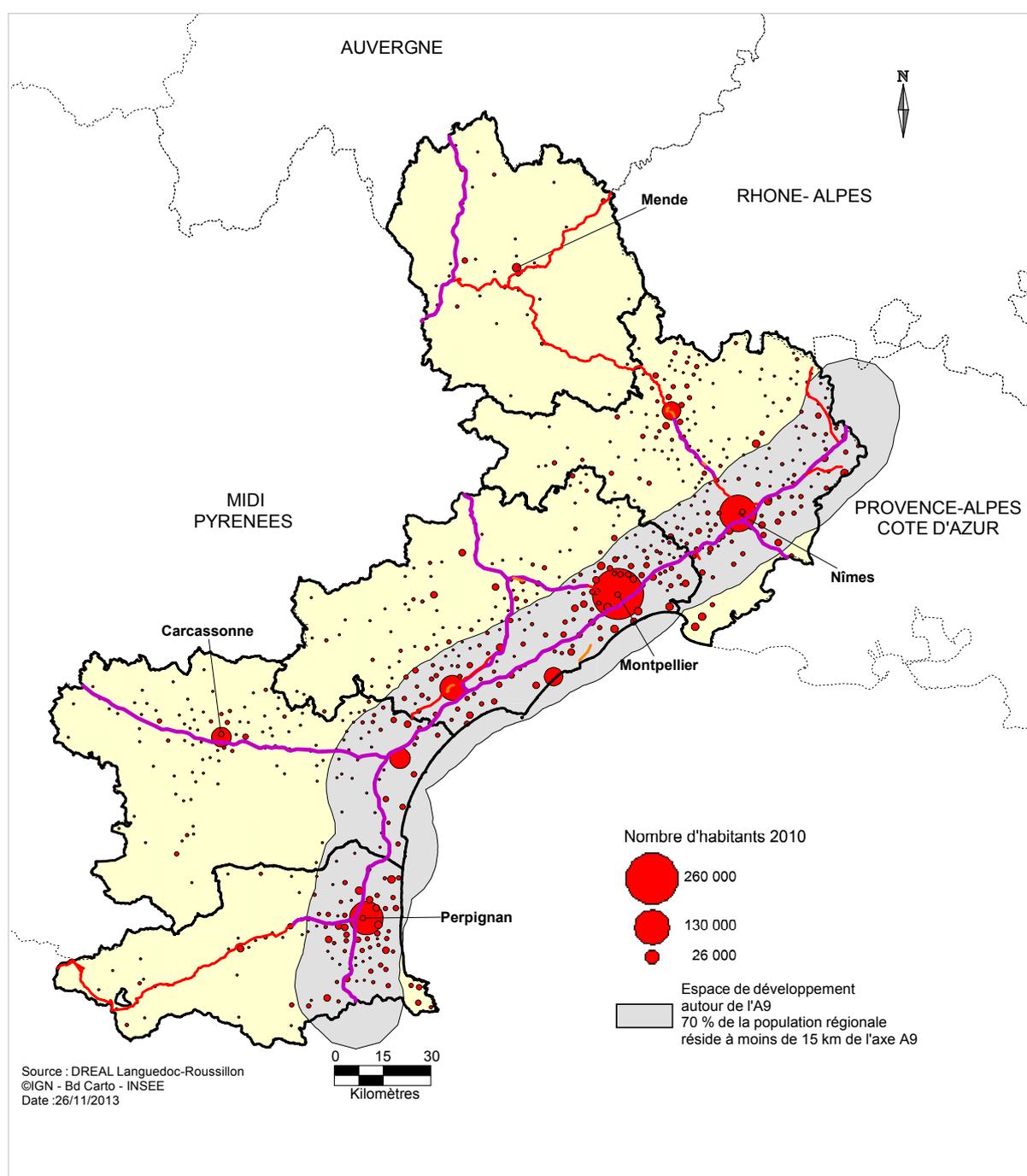


POPULATION DES COMMUNES DE PLUS DE 500 HABITANTS EN 2010

Indicateur : Cet indicateur mesure la population des communes de plus de 500 habitants en 2010.

On dénombre 697 communes de plus de 500 habitants en Languedoc-Roussillon sur les 1545 que compte la région. Ces communes représentent 45 % de l'ensemble des communes et comptent 2,5 millions d'habitants soit 95 % de la population. Les 100 000 habitants restants (5 % de la population) résident dans les 848 communes restantes (55 % des communes).

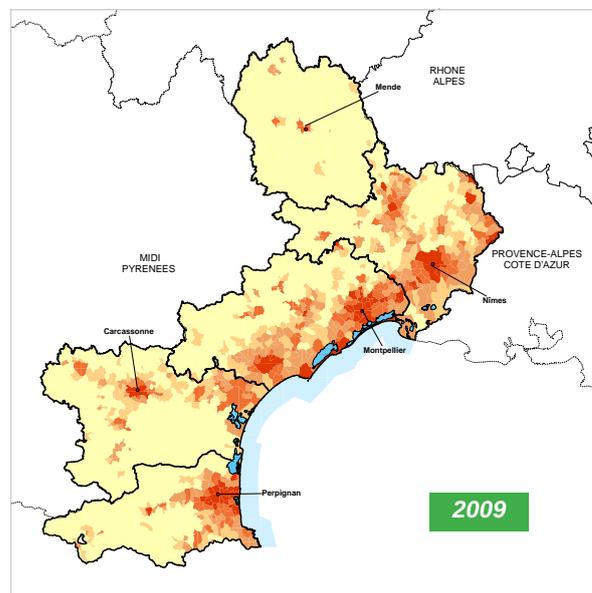
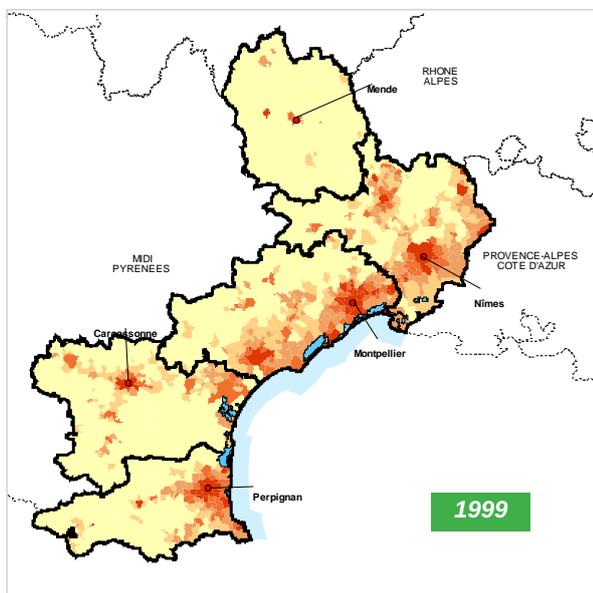
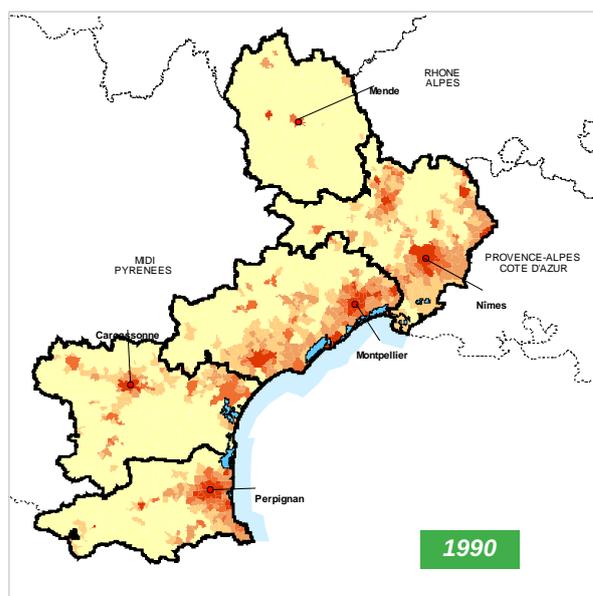
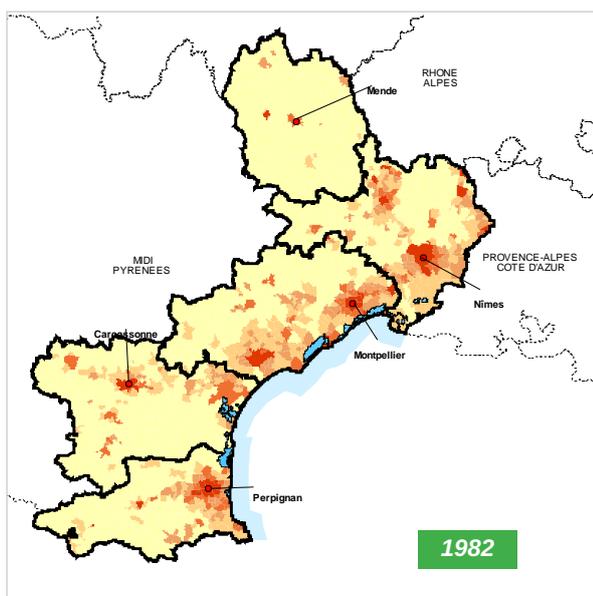
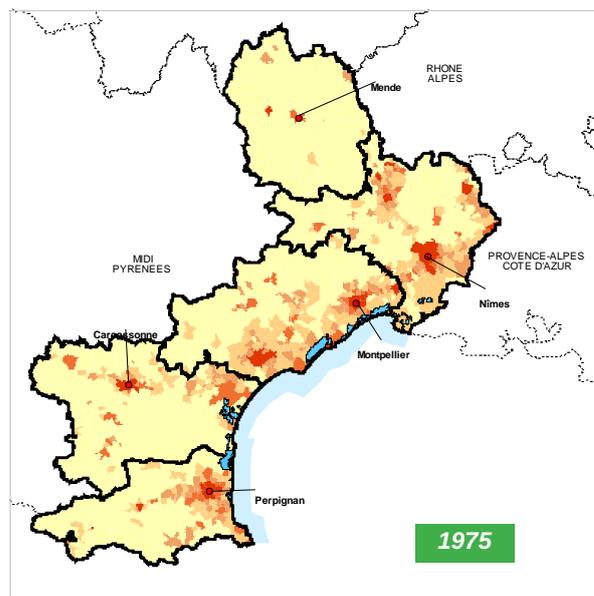
Par ailleurs, les communes de plus de 500 habitants se répartissent essentiellement à proximité de l'axe A9. Ainsi, 70 % des habitants de la région (1,8 million) résident à moins de 15 kilomètres de l'A9.



DENSITÉ DE POPULATION

Indicateur : Cet indicateur mesure le nombre d'habitants par km²

Entre 1975 et 2009 le nombre de communes dont le nombre d'habitants par km² est supérieur à 400 a pratiquement triplé. Dans le même temps le nombre de communes avec un taux inférieur à 50 habitants a chuté de 20 %.



DENSITÉ DE POPULATION : année 2009

En 2009, un peu moins de 5 % des communes de la région Languedoc-Roussillon ont plus de 400 habitants par km².

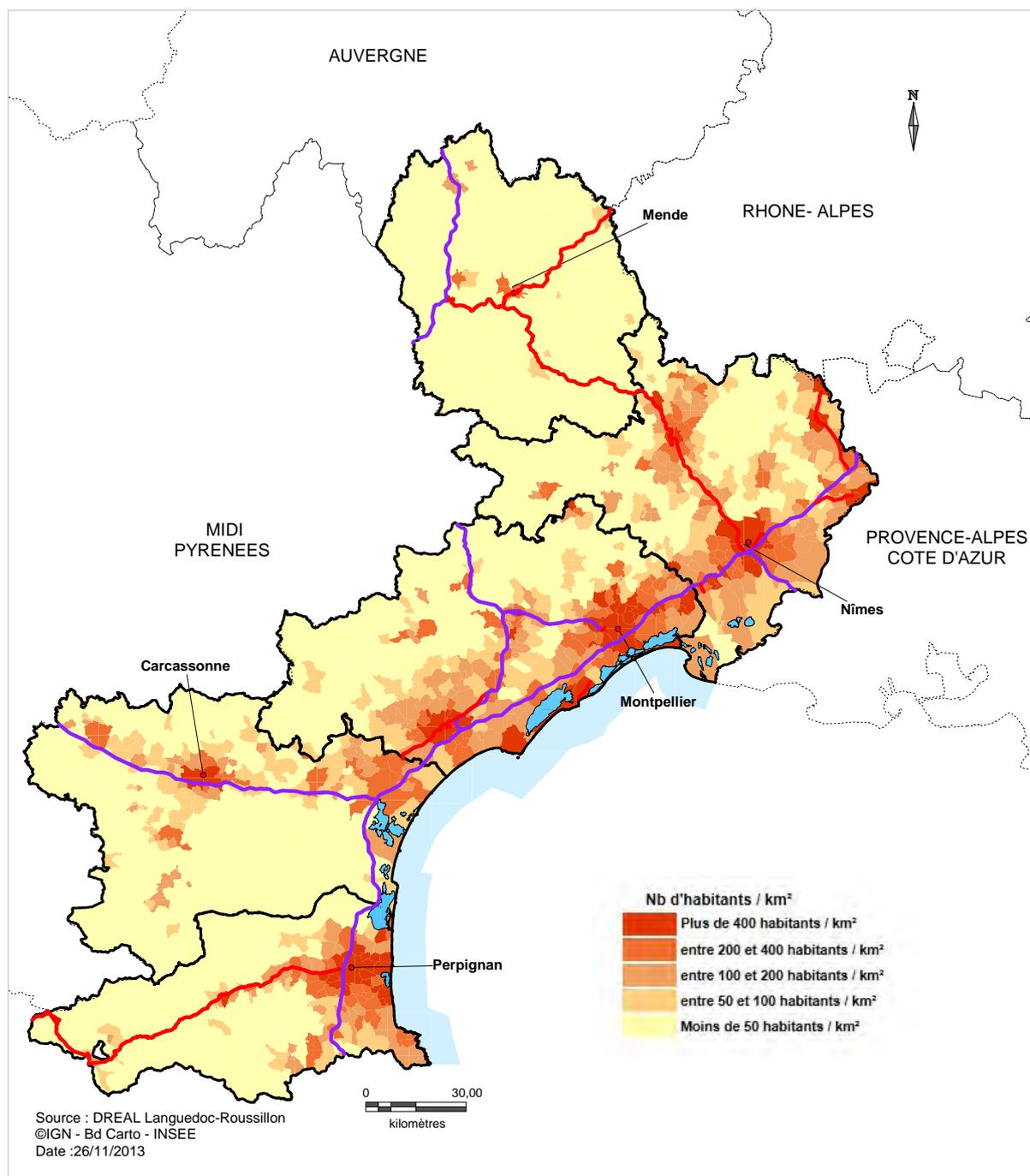
Cette densité, compte tenu de la forte progression de la population, ne cesse de progresser. Ce sont essentiellement les communes du bord du littoral qui affichent le plus fort taux.

Un ensemble de densité équivalente se dessine entre la frontière espagnole et Nîmes le long de l'A9. Au sein de cet espace seul le secteur des Corbières présente des densités moins élevées.

DENSITÉ POPULATION : année 2009

	2009
Aude	56
Gard	120
Hérault	166
Lozère	15
Pyr.Or	108
Région LR	94

Unité : nombre d'habitants/km² Source : INSEE



Cet indicateur mesure le nombre d'habitants par km².

ÉVOLUTION MOYENNE ANNUELLE DE LA POPULATION PAR PÉRIODE

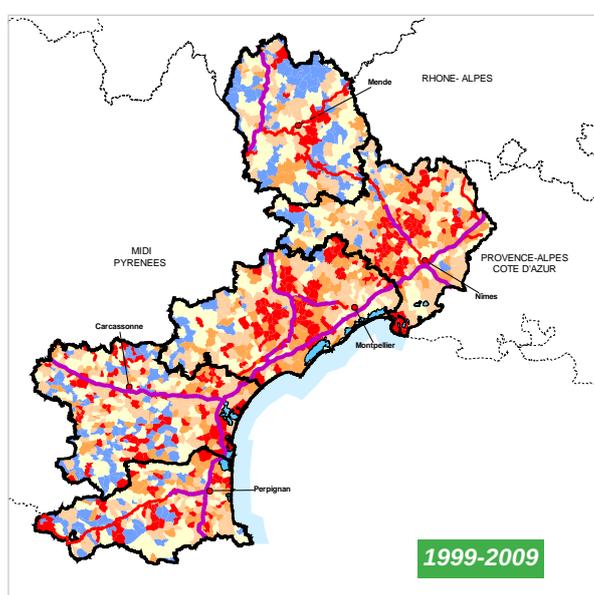
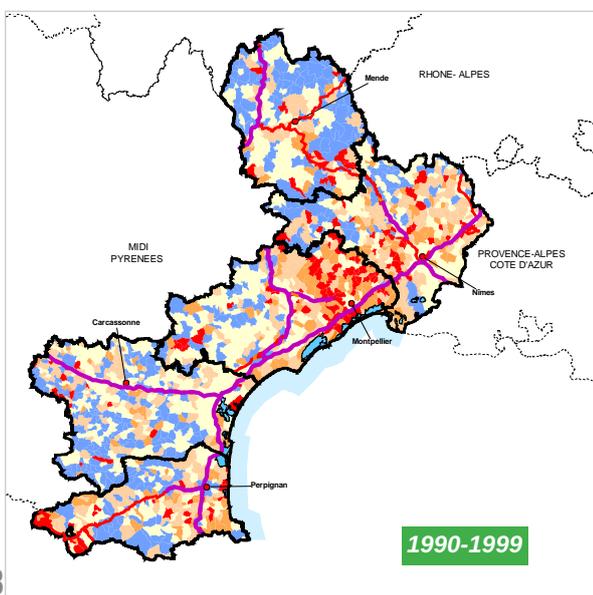
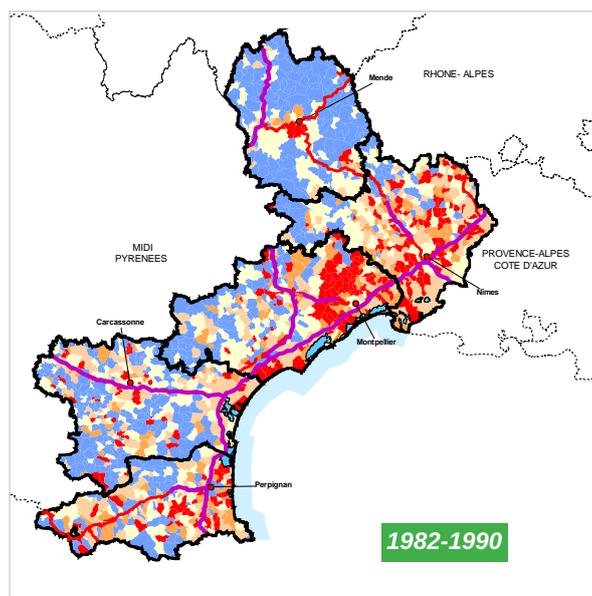
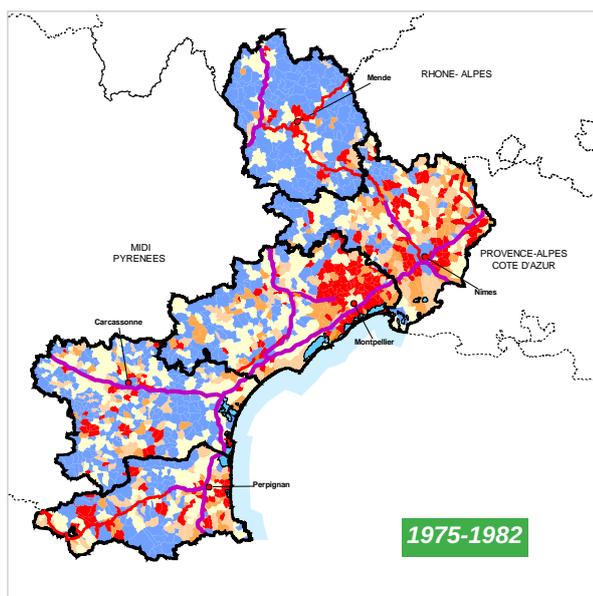
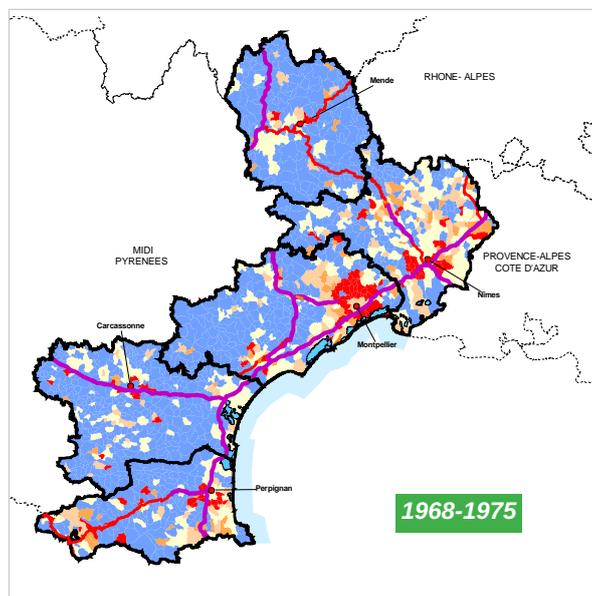
Indicateur : Cet indicateur mesure le pourcentage d'évolution de la population entre deux recensements.

Pour la période 1968-1975, pratiquement 2 communes sur trois en Languedoc-Roussillon ont vu leur population décroître.

Ensuite, les agglomérations de Montpellier et Nîmes ont connu une forte augmentation de leur population, puis ce sont les autres agglomérations qui ont connu un développement.

Enfin, sur la dernière période, on constate des gains sur quasiment l'ensemble de la région.

Evolution moyenne population
entre deux recensements



ÉVOLUTION MOYENNE ANNUELLE DE LA POPULATION PÉRIODE 1999-2009

Pour la dernière décennie (1999-2009), le nombre de communes de la région dont la population baisse est tombé à 215. Ces communes pour la plupart sont situées dans le département de l'Aude et de la Lozère.

A l'inverse les autres communes connaissent un taux de croissance démographique soutenu, en particulier dans la périphérie des agglomérations. Tous les départements de la région connaissent une croissance démographique, y compris la Lozère.

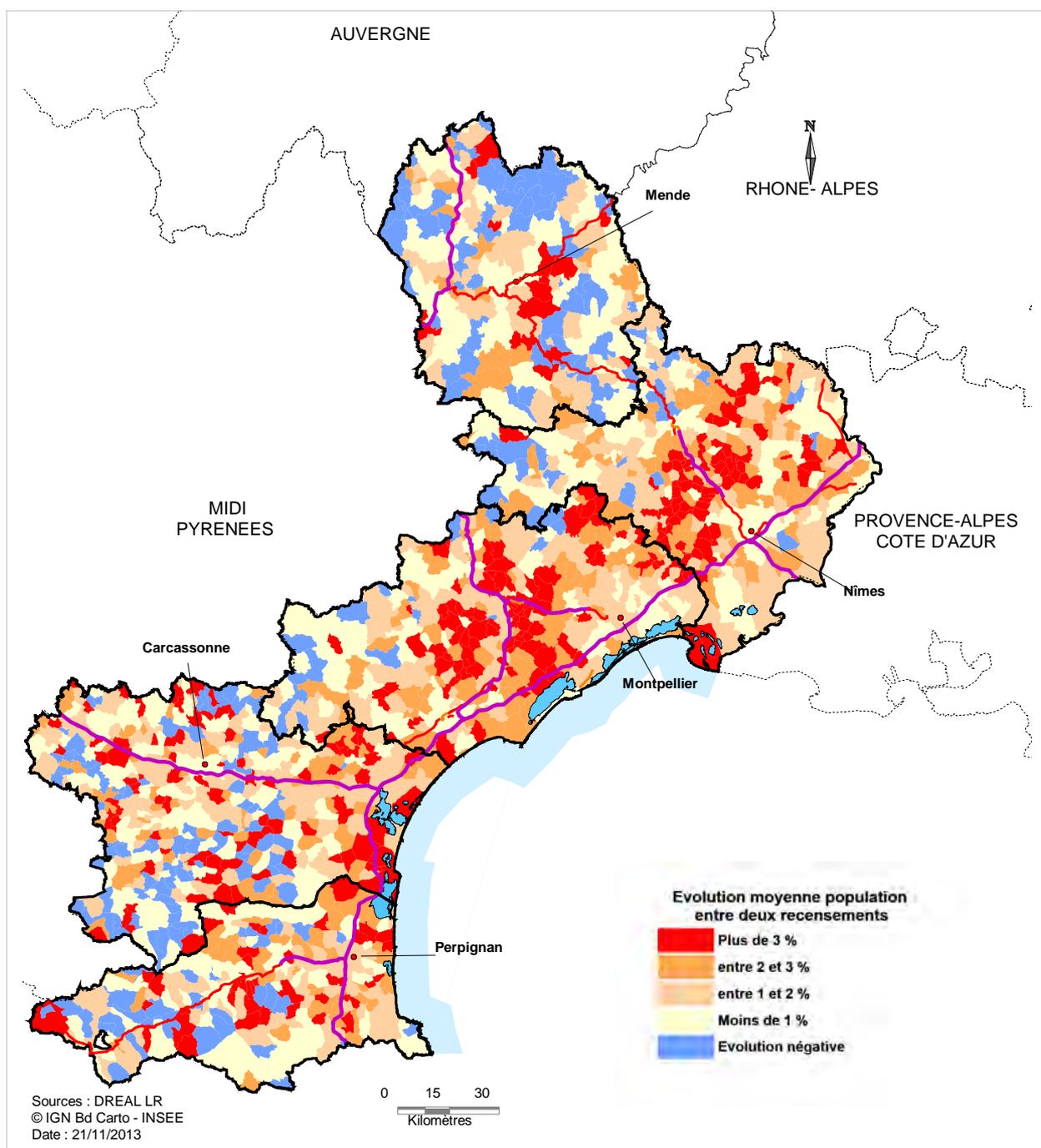
Cette croissance est plus forte que lors de la décennie précédente et plus diffuse. Initialement, l'Hérault avait un taux de croissance plus élevé que les autres départements. Aujourd'hui l'Aude, les Pyrénées-orientales, et le Gard croissent sur un rythme quasiment équivalent à celui de l'Hérault.

Taux de croissance moyen annuel

	1990-1999	1999-2009
Aude	0,40%	1,34%
Gard	0,70%	1,20%
Hérault	1,35%	1,42%
Lozère	0,10%	0,43%
Pyr.Or	0,86%	1,28%
Région LR	0,91%	1,30%

Unité : %

Source : INSEE



Cet indicateur mesure le pourcentage d'évolution de la population entre deux recensements.

ÉVOLUTION DE LA POPULATION EN VALEUR ABSOLUE

Indicateur : Cet indicateur mesure l'évolution de la population pour les deux dernières décennies.

Entre 1990 et 1999, l'agglomération de Montpellier a connu la plus forte croissance démographique sur un territoire quasi continu compris entre Sète et Lunel. Nîmes et sa périphérie ont également gagné un peu de population. Par contre, Alès et sa région étaient en recul démographique. Les villes centres de Béziers, Perpignan et Sète perdaient de la population au profit de leurs périphéries. Enfin, il n'y avait pas d'évolution significative à Narbonne et à Carcassonne.

De 1999 à 2009, les gains sont beaucoup plus importants (+315 000 contre +180 000 précédemment) et plus diffus. Ils se répartissent essentiellement dans un espace de 15 kilomètres de part et d'autre de l'axe de l'A9. Cet espace concentre 70 % de la croissance démographique régionale (+ 220 000 habitants sur 315 000).

Au sein de cet espace quasi-continu ponctué d'un chapelet de villes espacées d'environ 50 kilomètres, ce sont l'essentiel des communes qui gagnent de la population, parfois dans des proportions importantes.

Montpellier poursuit sa croissance sur un rythme élevé (+30 000), par contre la croissance est moindre dans sa proche périphérie. Les gains se font désormais dans les entre-deux, Nîmes-Montpellier, Montpellier-Béziers, Béziers-Narbonne. Enfin, les secteurs de Narbonne et surtout de Perpignan enregistrent de fortes augmentations de population.

Hors de l'espace A9, la croissance démographique régionale se localise entre Nîmes et Alès le long de la nationale 106 dans le Gard, à l'intersection de l'A75 et de l'A750 dans l'Hérault, le long de l'A61 dans l'Aude, et le long de la nationale 116 dans les PO.

Initialement concentrée sur l'agglomération de Montpellier, la croissance démographique régionale s'étale désormais le long d'un ensemble quasi continu allant de Perpignan à Nîmes et structuré par l'axe A9. Par ailleurs, si précédemment la population se localisait entre l'A9 et le littoral, désormais le nord de l'A9 connaît également un apport de population.

Les gains de population par département sont massifs sur la dernière décennie : +135 000 dans l'Hérault, +79 000 dans le Gard, + 53 000 dans les Pyrénées-orientales, + 44 000 dans l'Aude.

Dans ce département, ce sont 4 fois plus de nouveaux habitants que sur la décennie précédente. Les prévisions pour 2010-2020 sont du même ordre.

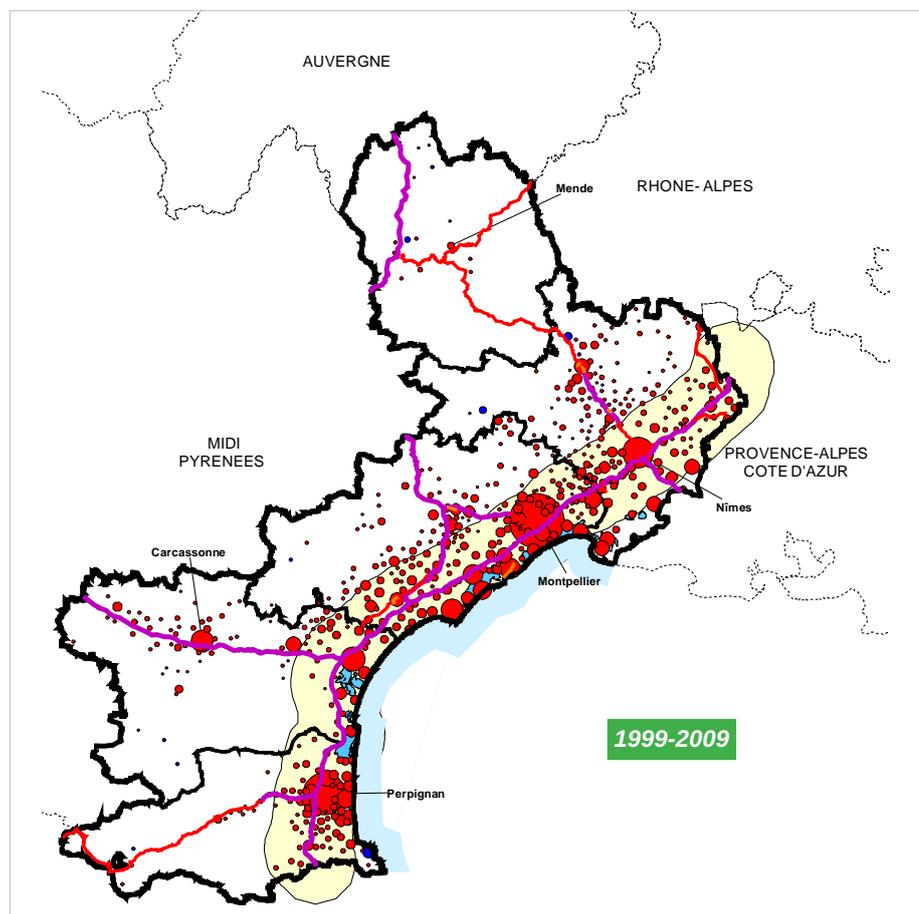
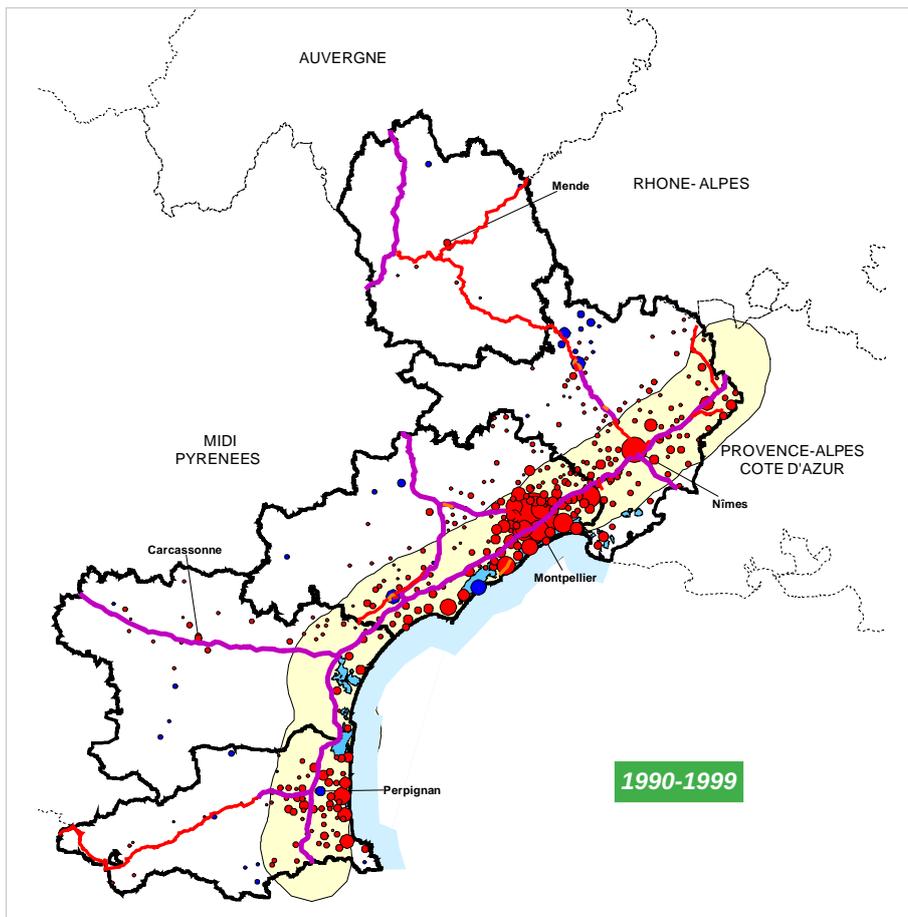
Évolution du nombre d'habitants

	1990-1999	1999-2009
Aude	+ 11 058	+ 44 210
Gard	+ 38 076	+ 78 758
Hérault	+ 101 838	+ 135 533
Lozère	+ 684	+ 3 654
Pyr.Or	+ 29 007	+ 53 087
Région LR	+180 663	+ 315 242

Unité : nombre d'habitants

Source : INSEE

ÉVOLUTION DE LA POPULATION EN VALEUR ABSOLUE



TAUX DES RÉSIDENCES SECONDAIRES - Année 2011

Indicateur : Cet indicateur mesure pour l'année 2011 le taux des résidences secondaires pour chaque commune.

Au niveau de la région, c'est le département de la Lozère qui compte en pourcentage le plus grand nombre de résidences secondaires ainsi que le département des Pyrénées-Orientales (dans sa partie montagneuse).

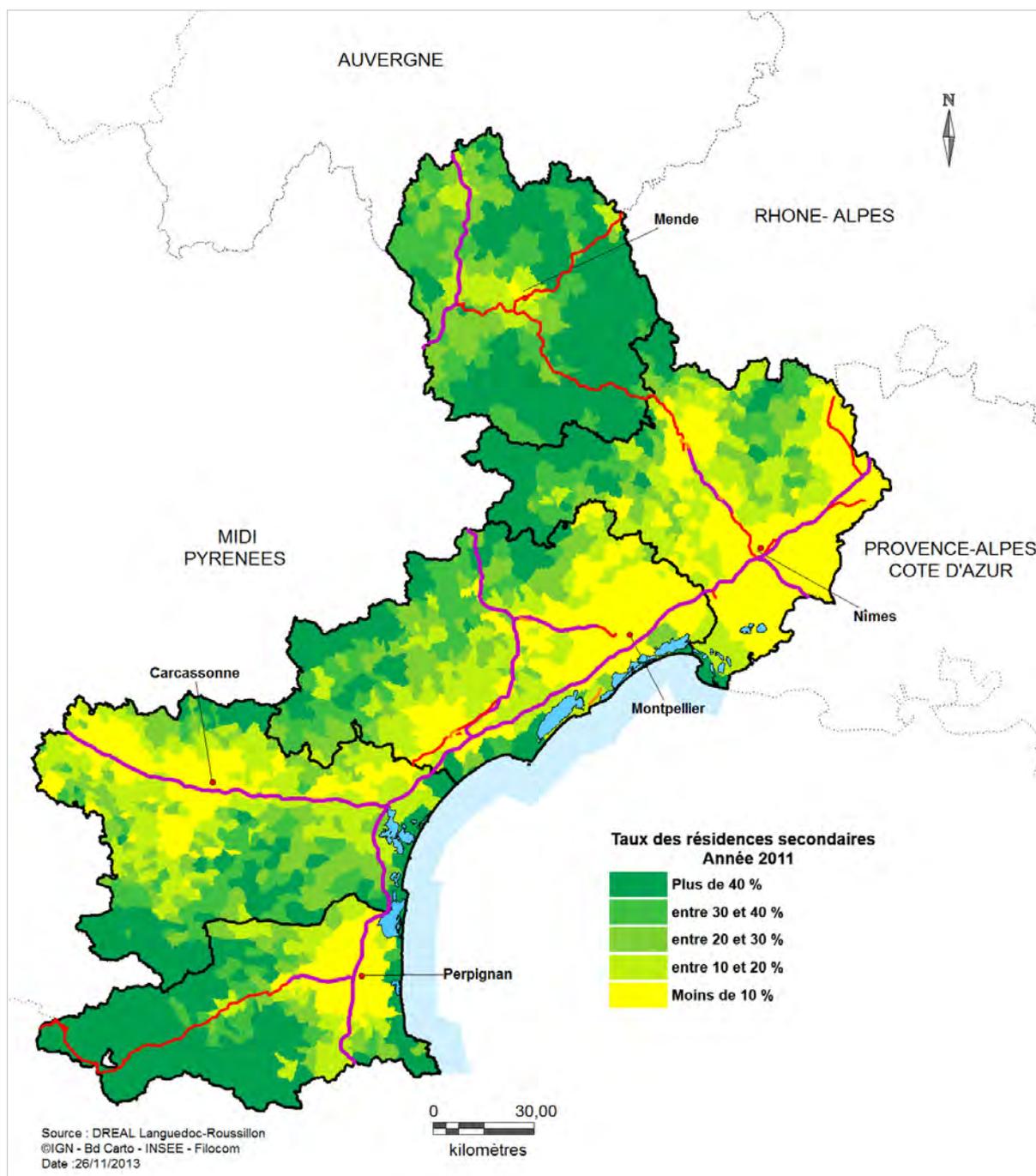
Le littoral, à l'exception de celui de Montpellier, compte également nombre de résidences secondaires

Dans certains secteurs, le nombre de résidences secondaires est supérieur à celui des résidences principales.

Taux des résidences secondaires

	% Résidences secondaires
Aude	24%
Gard	12%
Hérault	17%
Lozère	30%
Pyr.Or	26%
Région LR	19%

Unité : % Sources : Filocom d'après DGDDI



INTENSITÉ DE L'EMPLOI PAR COMMUNE

Indicateur : Cet indicateur compare le nombre d'actifs travaillant dans la commune avec le nombre d'actifs résidant dans la commune.

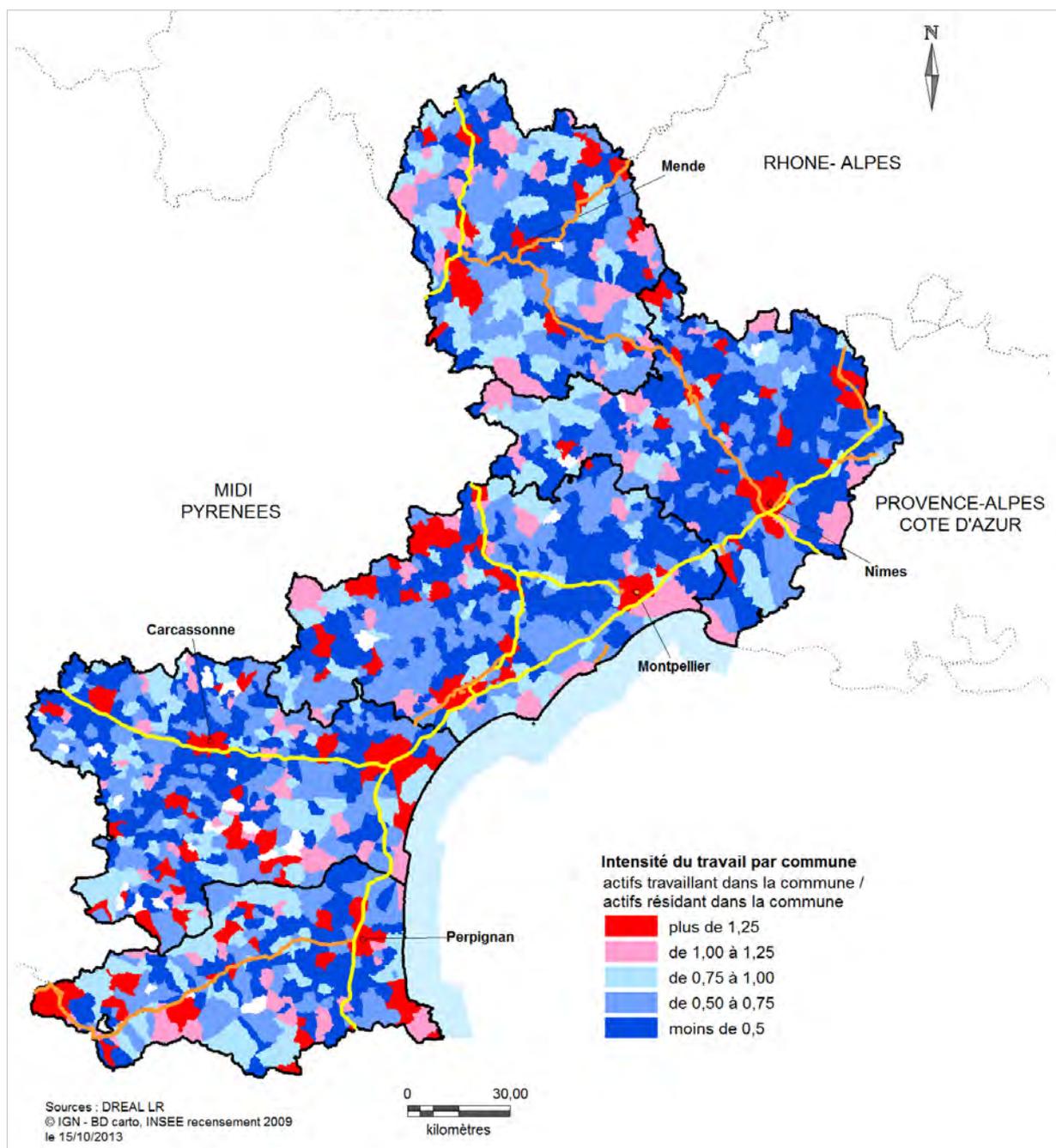
Si le taux est supérieur à 1, il y a plus d'emplois que d'actifs dans la commune.

Si le taux est inférieur à 1, il y a plus d'actifs que d'emplois dans la commune.

Les villes centres des principales agglomérations concentrent les emplois et comptent plus d'emplois que d'actifs résidant dans la commune contrairement à leurs périphéries qui comptent souvent moins d'un emploi par actif résidant.

Ce phénomène s'observe particulièrement autour de Nîmes et Montpellier, dans une moindre mesure autour de Perpignan.

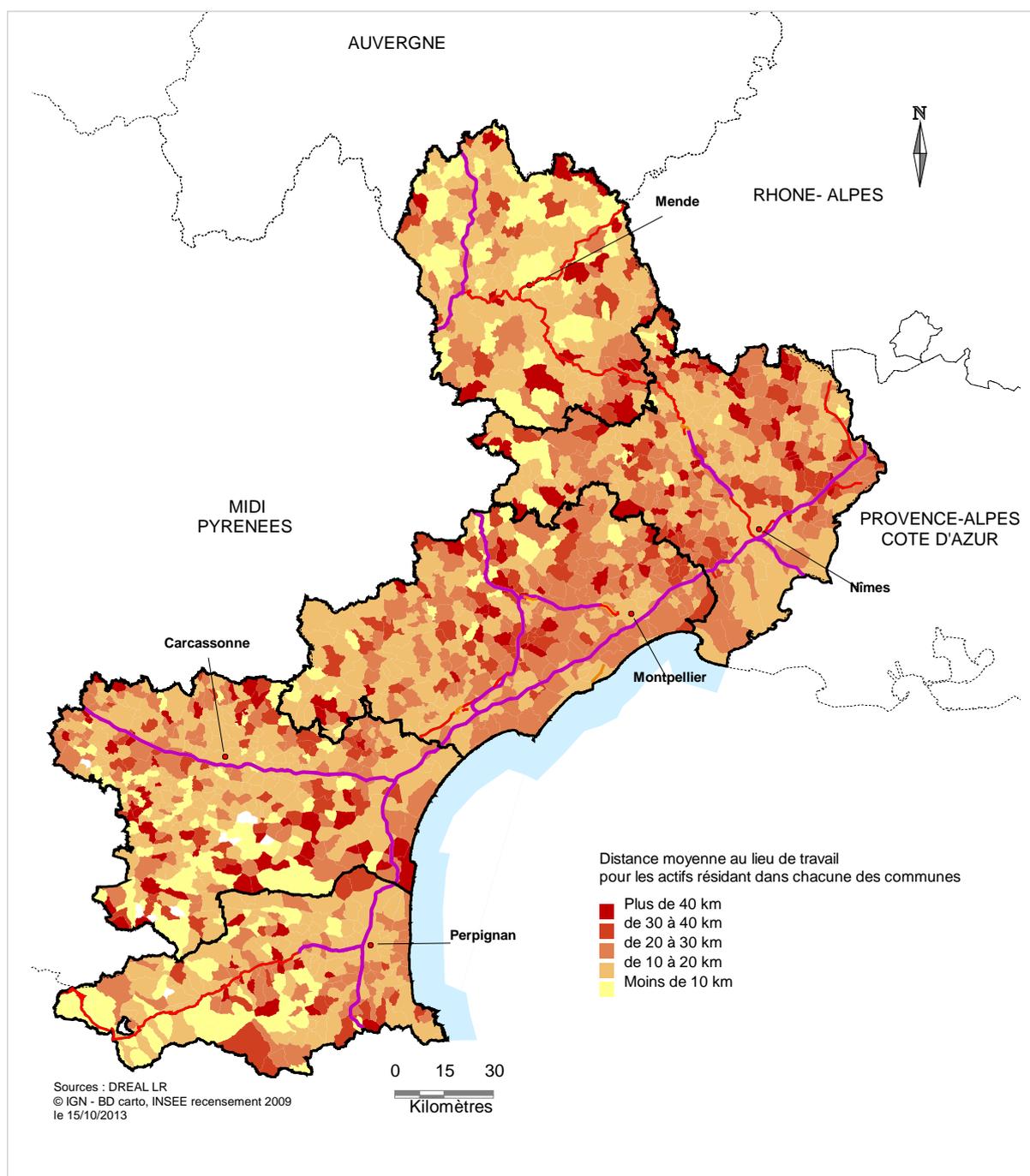
En milieu rural, et sur le littoral, certaines communes sont quasiment à l'équilibre entre le nombre d'actif résidant et le nombre d'emplois disponibles, mais le nombre d'actif est faible.



DISTANCE MOYENNE DOMICILE TRAVAIL

Indicateur : Cet indicateur donne par commune la distance moyenne parcourue par les actifs résidant dans la commune pour se rendre à leur lieu de travail.

Il complète le précédent et fait apparaître les communes pour lesquelles les actifs parcourent la plus grande distance pour se rendre sur leur lieu de travail. Ces communes se retrouvent principalement dans les différents « entre deux » précédemment identifiés : Nîmes-Montpellier, Montpellier-Béziers, Narbonne-Perpignan, et dans une moindre mesure, Narbonne-Béziers car les deux villes sont très proches (30 km).



OCCUPATION DU SOL

PART DE L'ESPACE AGRICOLE EN 2010	26
PART DE L'ESPACE BOISÉ EN 2010	27
UTILISATION DU PARCELLAIRE AGRICOLE	28
POTENTIALITÉ AGRONOMIQUE DES SOLS	29

PART DE L'ESPACE AGRICOLE EN 2010

Indicateur : Cet indicateur chiffré rapporte la superficie agricole utilisée des exploitations (SAU) à la superficie totale des départements d'après la statistique agricole annuelle.

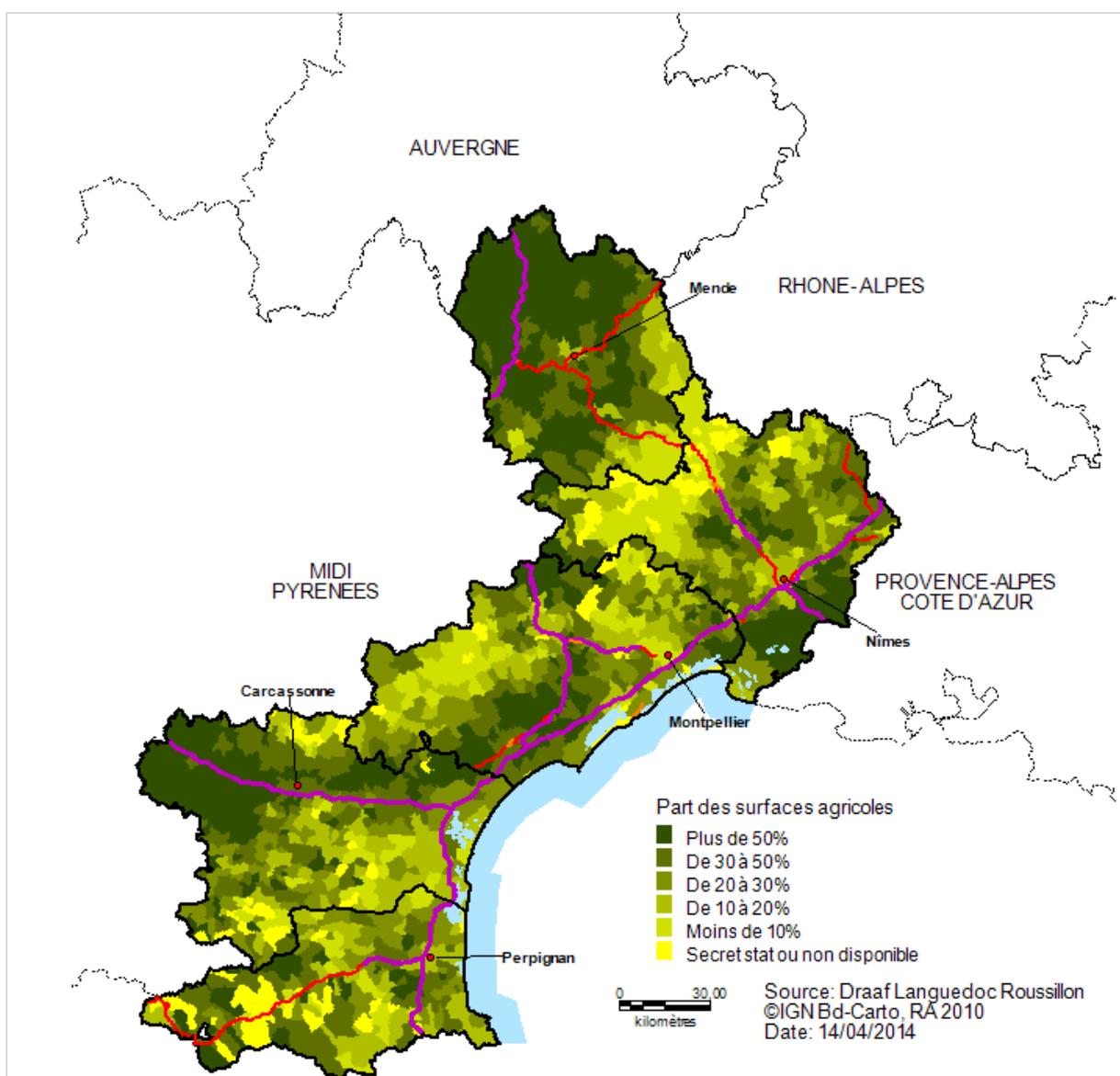
La SAU comprend en particulier les terres arables, les surfaces toujours en herbe, les vignes, les vergers et cultures maraîchères.

La carte représente la surface agricole utilisée par les exploitations rapportée à la surface communale d'après le recensement agricole 2010 (après traitement permettant de ramener les surfaces à la localisation des parcelles).

Part de surface utilisée par l'agriculture

	% Surfaces agricoles
Aude	35%
Gard	27%
Hérault	29%
Lozère	47%
Pyr.Or	18%
Région LR	32%

Source : statistique agricole annuelle 2011 SSP
Unité : %



La cartographie de la SAU souligne l'importance des enjeux agricoles notamment dans les plaines qui constituent le principal espace de développement de la région.

PART DE L'ESPACE BOISÉ EN 2010

Indicateur : Cet indicateur chiffré rapporte la superficie des espaces forestiers à la superficie totale des départements d'après la statistique agricole annuelle.

La carte représente les types de formations forestières (forêts ouvertes et forêts fermées) y compris les peupleraies d'après la BD-FORET de l'IGN.

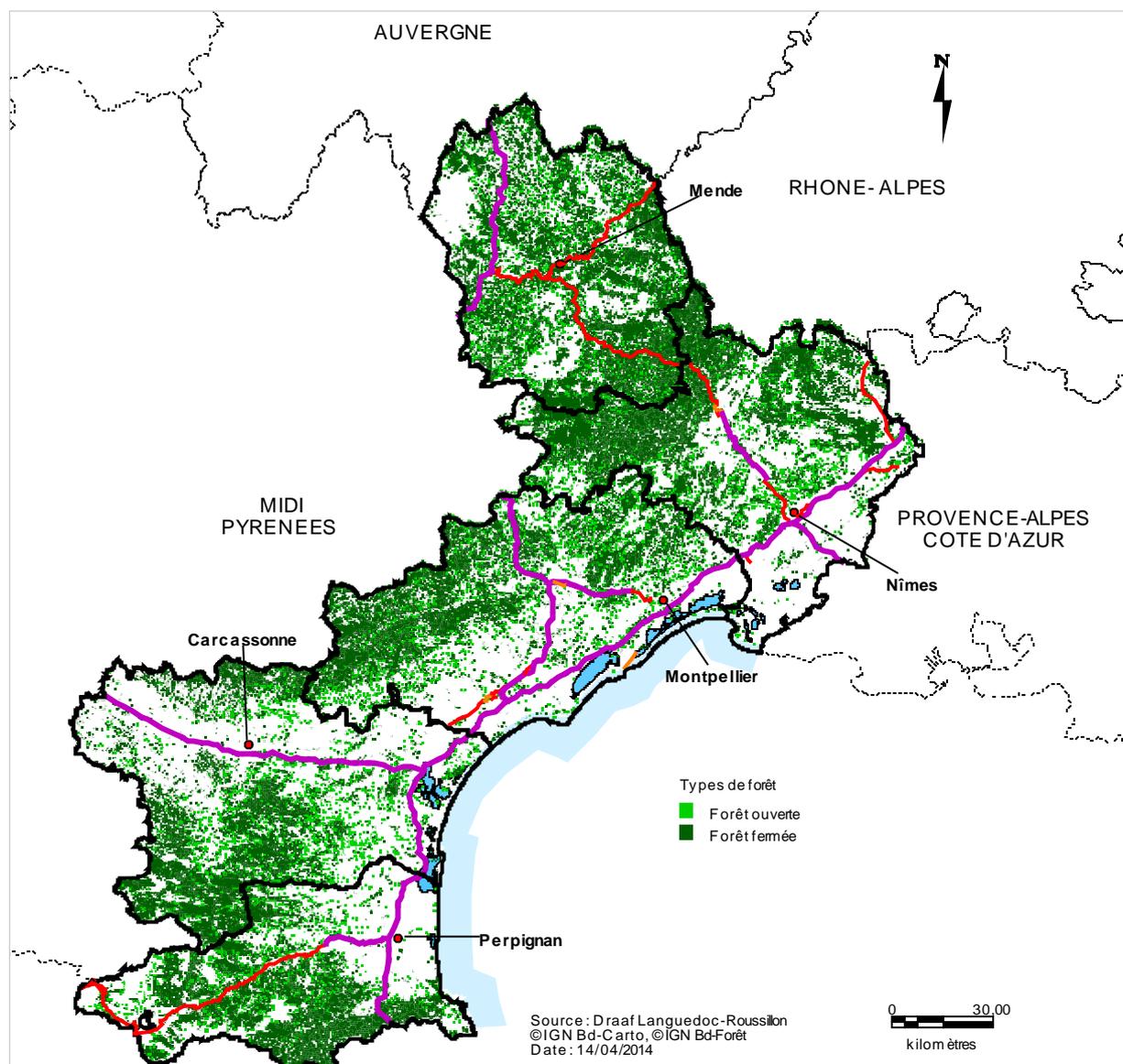
Il faut noter une superposition des usages entre des espaces agricoles et forestiers notamment en Lozère (multifonctionnalités de ces espaces à la fois en terme de production de bois et d'utilisation par l'élevage).

Selon que l'on considère l'espace par son usage, par son occupation, ou par sa vocation principale, on peut établir des zonages différents.

Part de l'espace boisé

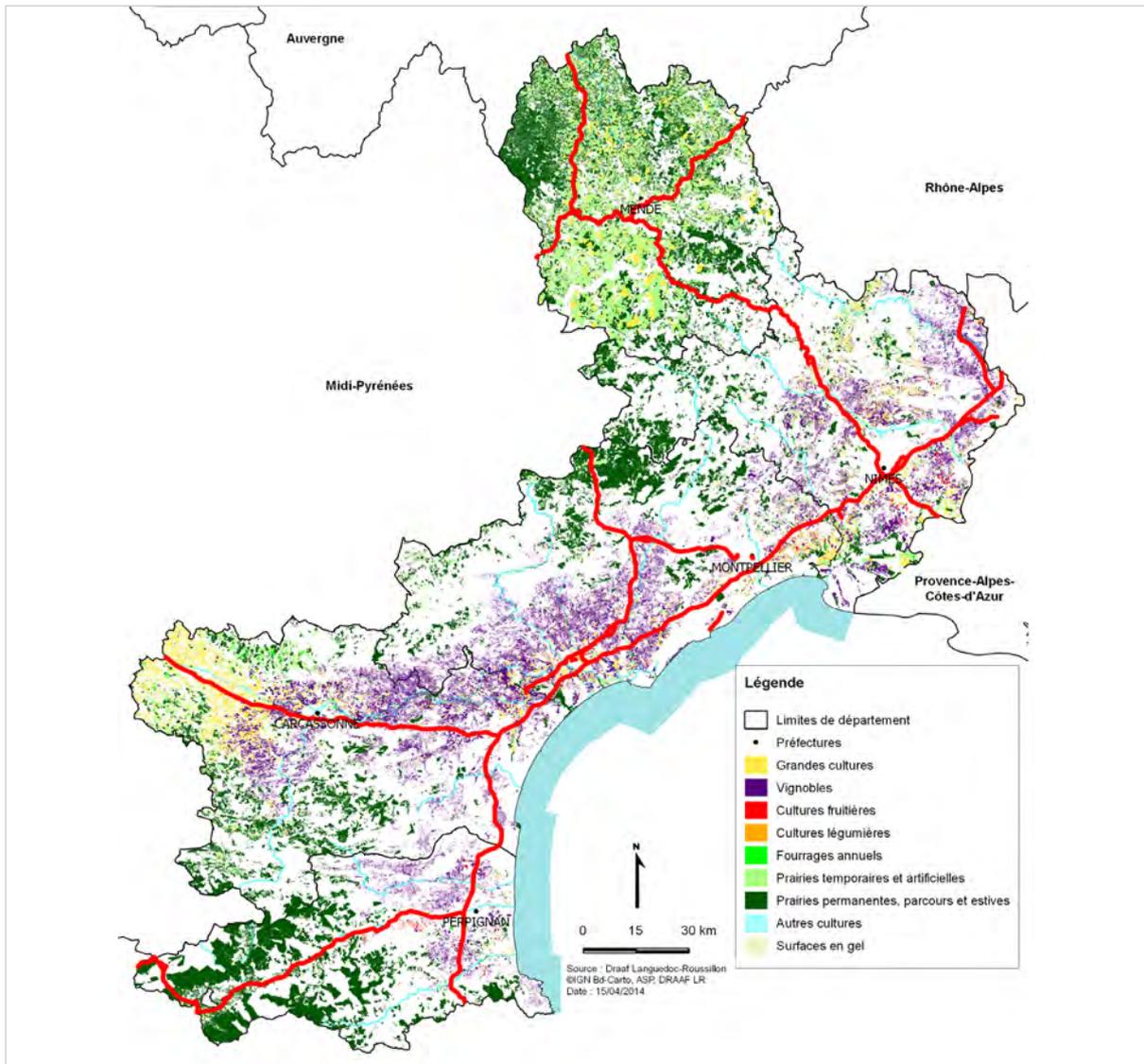
	% Surfaces boisées
Aude	38%
Gard	42%
Hérault	35%
Lozère	44%
Pyr.Or	35%
Région LR	39%

Source : statistique agricole annuelle 2011 SSP
Unité : %



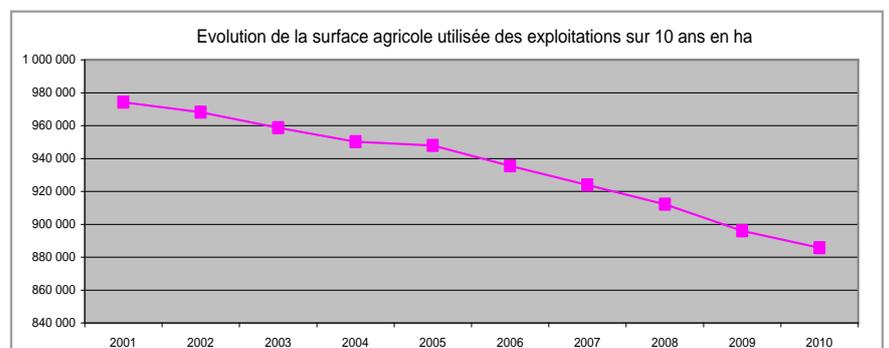
UTILISATION DU PARCELLAIRE AGRICOLE

Indicateur : Les données présentées sont issues des déclarations PAC enregistrées au titre de l'année 2012. Pour chaque ilot déclaré, la culture dominante en surface est attribuée à l'ensemble de l'ilot. La carte ne prend en compte que les parcelles rattachées au siège des exploitations de la région.



Au regard de la statistique agricole annuelle, on constate que sur la période 2001-2010 les surfaces en vignes ont régressé de 20%, celles consacrées aux cultures fruitières de 18%, le maraîchage a perdu 25 %. Les autres productions (céréales, productions fourragères) restent sensiblement stables.

La courbe d'évolution de la surface agricole utilisée (SAU) met en évidence la disparition de 88 500 ha d'espaces consacrés à l'agriculture, soit une perte de 9 % en 10 ans.



Source : Statistique agricole annuelle 2001-2010 SSP
Unité : ha

POTENTIALITÉS AGRONOMIQUES DES SOLS

Indicateur : Depuis 2007, la DRAAF du Languedoc-Roussillon a développé avec l'appui de l'Irstea et de l'Inra une analyse de l'impact de l'aménagement du territoire sur le potentiel agronomique de la région. Ces potentiels sont caractérisés par la fertilité des sols et leur aptitude à la culture de productions agricoles essentielles vis à vis de l'enjeu alimentaire. La pente est de fait un facteur limitant (critère de mécanisation pris en compte).

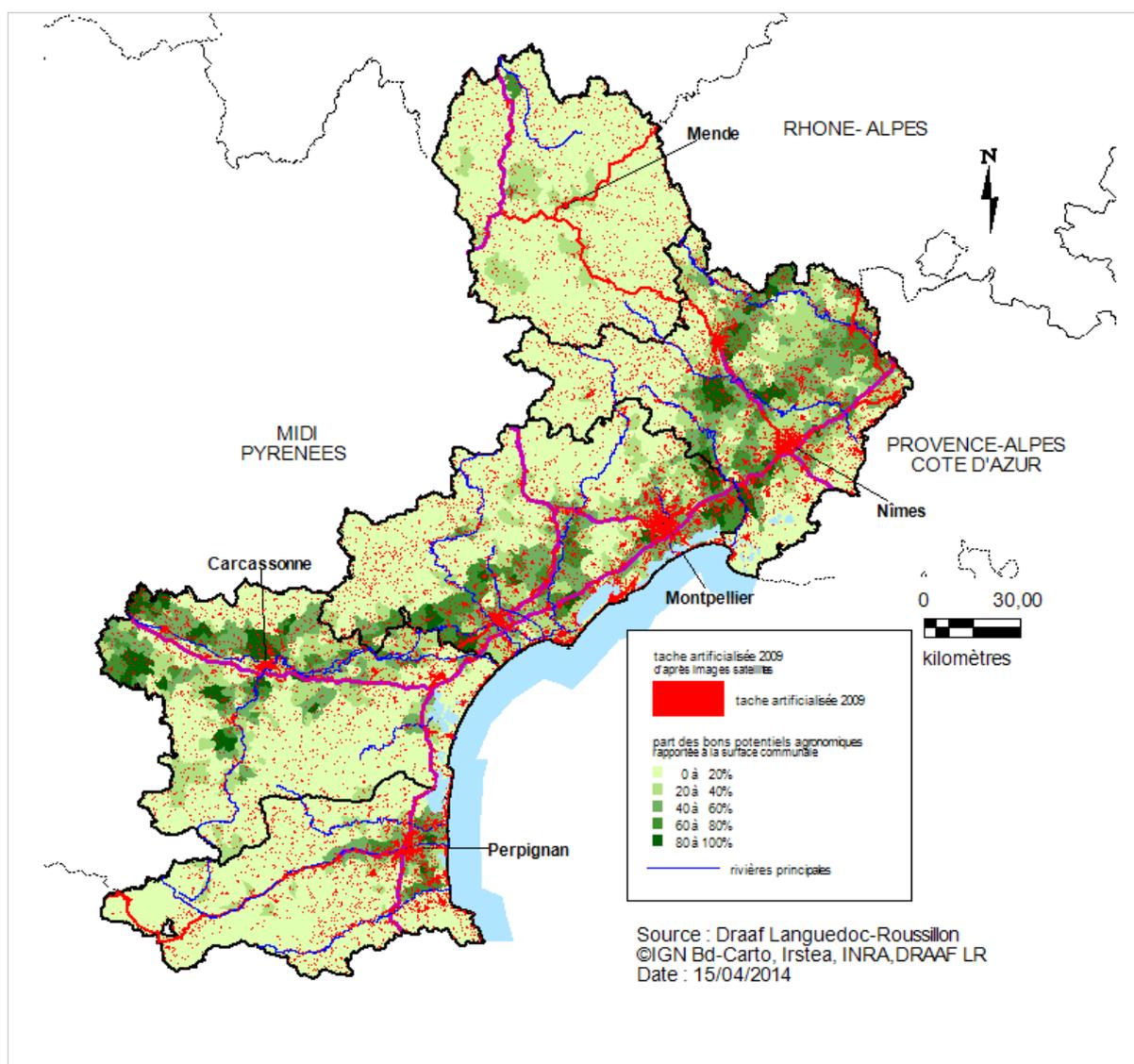
Cet état des lieux a mis en évidence la vulnérabilité du patrimoine agronomique face à l'urbanisation. La carte ci-dessous illustre la rareté des meilleurs potentiels (classes 1 et 2) ainsi que le conflit avec l'urbanisation et les infrastructures qui se concentrent dans les plaines agricoles. (classes de potentiels agronomiques des sols : CPAS de 1 à 7)

Part des très bons sols

	% Surfaces des très bons sols: classes 1 et 2
Aude	22%
Gard	28%
Hérault	25%
Lozère	6%
Pyr.Or	10%
Région LR	19%

Unité : %

Source : DRAFF - IRSTEA



QUANTIFICATION DE LA CONSOMMATION

TAUX MOYEN ANNUEL DE LA CROISSANCE DE LA TACHE RÉSIDEN- TIELLE	32
CROISSANCE DE LA TACHE URBAINE RÉSIDEN- TIELLE EN VALEUR ABSOLUE	34
SURFACE RÉSIDEN- TIELLE PAR HABITANT	36
SOL CONSOMMÉ PAR HABITANT SUPPLÉ- MENTAIRE	38
COMPARAISON ENTRE LA CROISSANCE DE LA POPULATION ET LA CROISSANCE DE LA TACHE URBAINE RÉSIDEN- TIELLE	40

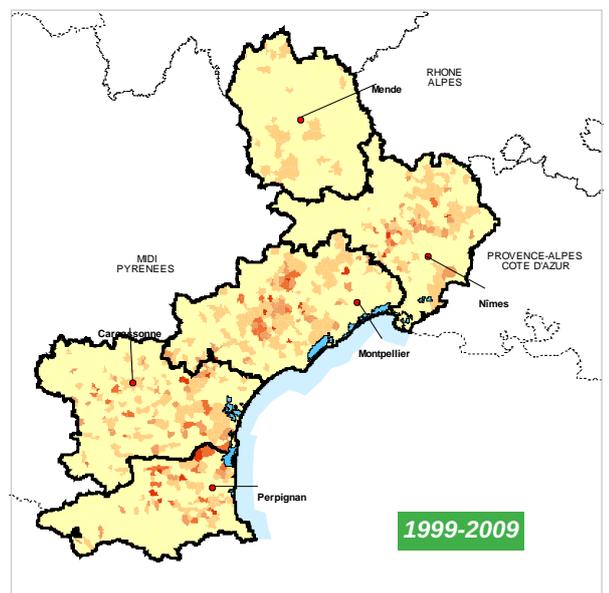
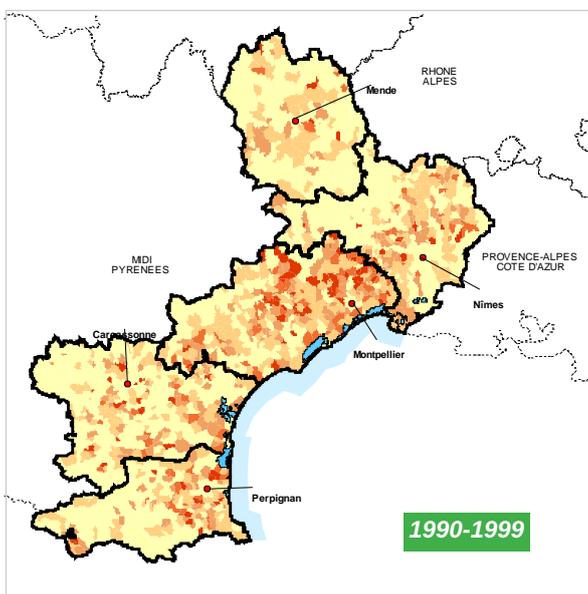
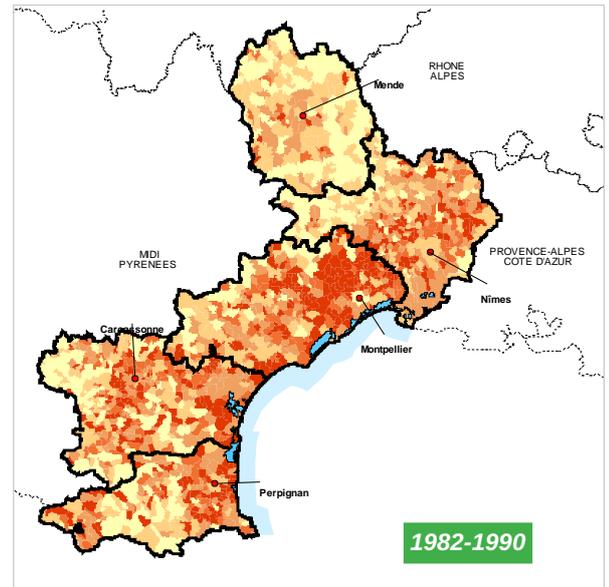
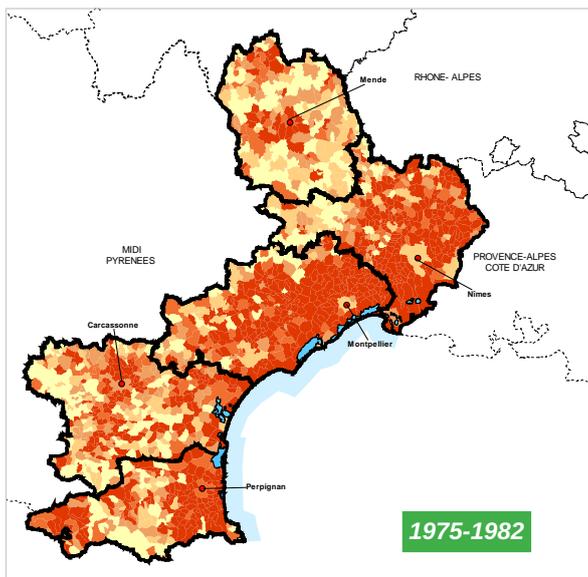
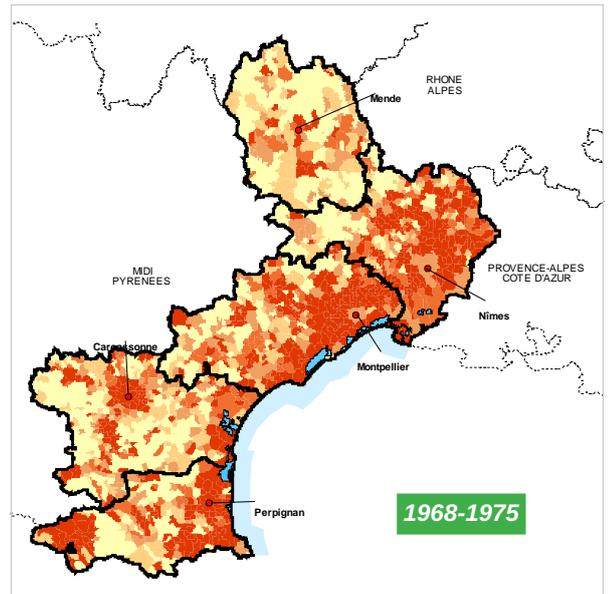
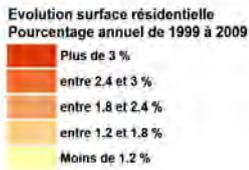
TAUX MOYEN ANNUEL DE CROISSANCE DE LA TACHE URBAINE RÉSIDENTIELLE

Indicateur : Cet indicateur indique le pourcentage annuel de progression de la tache urbaine entre deux dates de recensement.

Durant les périodes 1968-1975 et 1975-1982 de très nombreuses communes enregistraient une progression supérieure à 3 %.

Durant les deux dernières décennies, le taux de progression a baissé et durant la période 1999-2009, plus des 2/3 des communes affichait un taux inférieur à 1,2 %.

La consommation foncière se fait donc aujourd'hui sur un rythme très inférieur à ce qu'il a pu être dans les années 70 et 80.



TAUX MOYEN ANNUEL DE CROISSANCE DE LA TACHE URBAINE RÉSIDENIELLE

Période 1999-2009

Pour la dernière décennie, plus des 2/3 des communes ont un taux inférieur à 1,2 %. Les communes dont le taux est supérieur à 1,2 % sont essentiellement localisées au nord de Montpellier, Nîmes et Béziers, à proximité des nouveaux axes structurants (A750, A 75), au sud de Narbonne, et dans la périphérie de Perpignan.

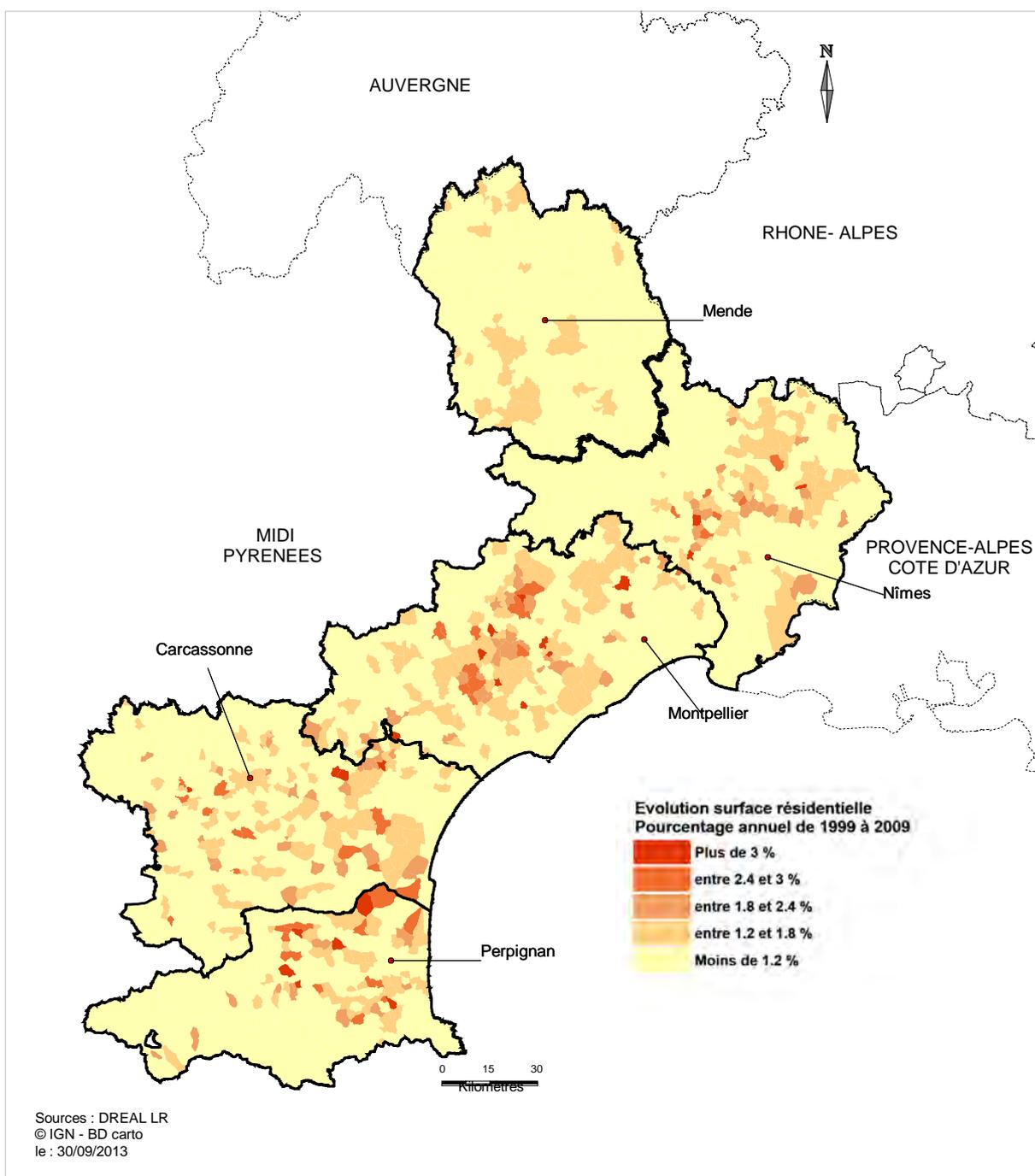
Ce n'est pas forcément là où la population croît le plus que la tache urbaine grandit le plus. Le rapport des deux (étalement urbain) permettra de préciser ce phénomène.

Taux moyen annuel de croissance
de la tache résidentielle

	% annuel évolution tache résidentielle
Aude	1,39%
Gard	1,13%
Hérault	1,26%
Lozère	1,09%
Pyr.Or	1,27%
Région LR	1,23%

Unité : %

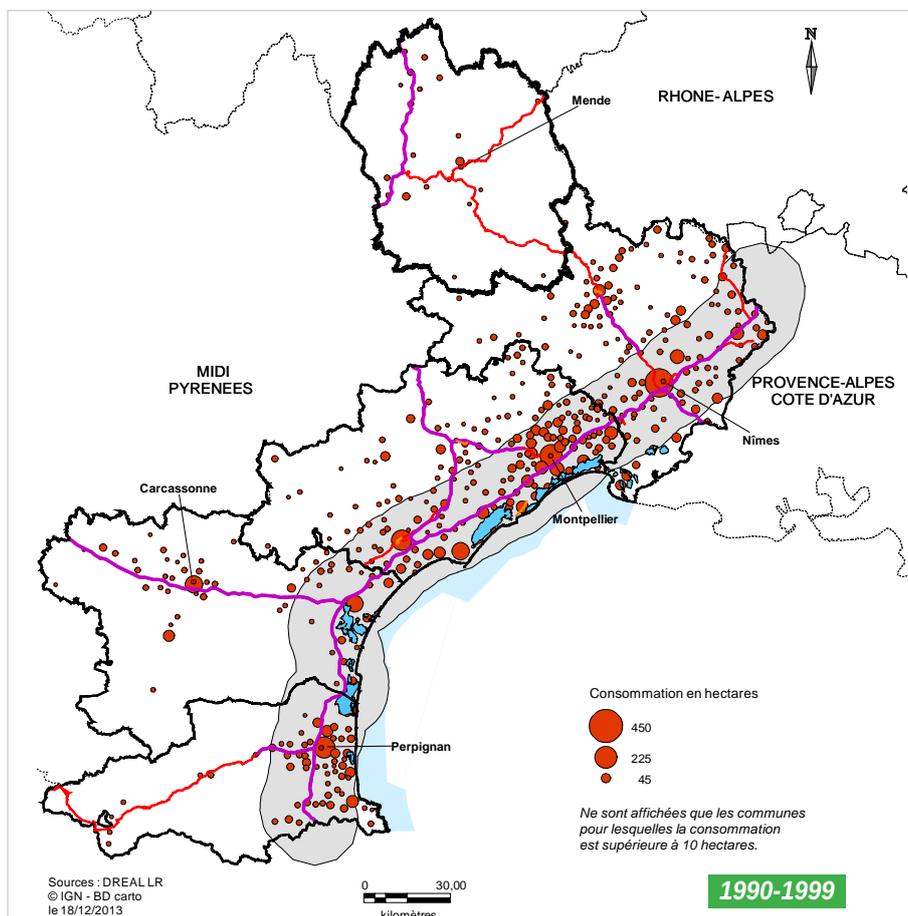
Source : DREAL



Cet indicateur indique le pourcentage annuel de progression de la tache résidentielle entre deux recensements.

CROISSANCE DE LA TACHE URBAINE RÉSIDENTIELLE EN VALEUR ABSOLUE 1990 - 1999

Indicateur : Cet indicateur présente par commune le nombre d'hectares consommés pour une période donnée. Ne sont affichées que les communes pour lesquelles la consommation est supérieure à 10 hectares.



Au cours de cette période, la consommation d'espace a été supérieure à 10 hectares dans 433 communes sur 1545.

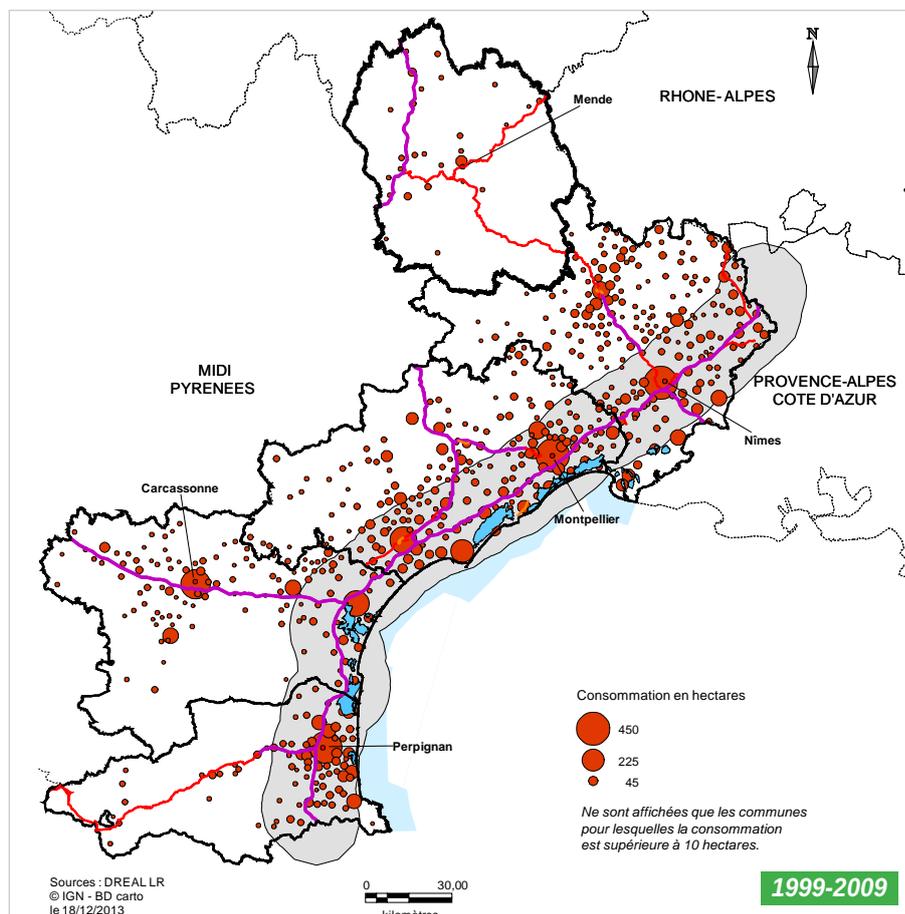
Dans le Gard, la consommation a été importante à Nîmes, le long de l'A9 et dans la région d'Alès.

Dans l'Hérault, la consommation s'est faite au sein de l'ensemble urbain autour de Montpellier, qui s'étend de Sète jusqu'à Lunel, aux abords de Clermont-l'Hérault, et de Béziers à Agde.

Dans l'Aude, les communes situées au Nord et à l'Est de Narbonne en direction de Béziers ont connu un accroissement de leur tache urbaine. Dans une moindre mesure, Carcassonne et certaines communes en direction de Toulouse ont consommé plus de 10 hectares.

Dans les Pyrénées-Orientales, la ville de Perpignan et sa périphérie ont beaucoup consommé, de même que les communes de la vallée du Tech jusqu'à la mer.

CROISSANCE DE LA TACHE URBAINE RÉSIDENTIELLE EN VALEUR ABSOLUE 1999 - 2009



Sur la dernière décennie, le phénomène s'amplifie et le nombre de communes qui ont consommé plus de 10 hectares passe de 433 à 598.

Le Gard est quasiment entièrement touché. Dans l'Hérault, la consommation se poursuit dans la région de Montpellier et augmente entre Béziers et Montpellier, au nord de Béziers et dans l'arrière pays.

Dans l'Aude, Narbonne et sa périphérie s'étalent, les communes situées entre Narbonne et Béziers augmentent également leur emprise bâtie. Carcassonne consomme beaucoup d'espace de même que les communes situées à proximité de l'A61.

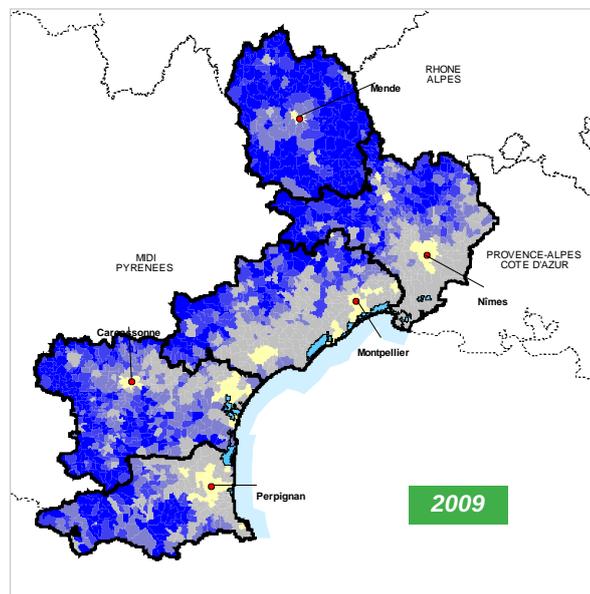
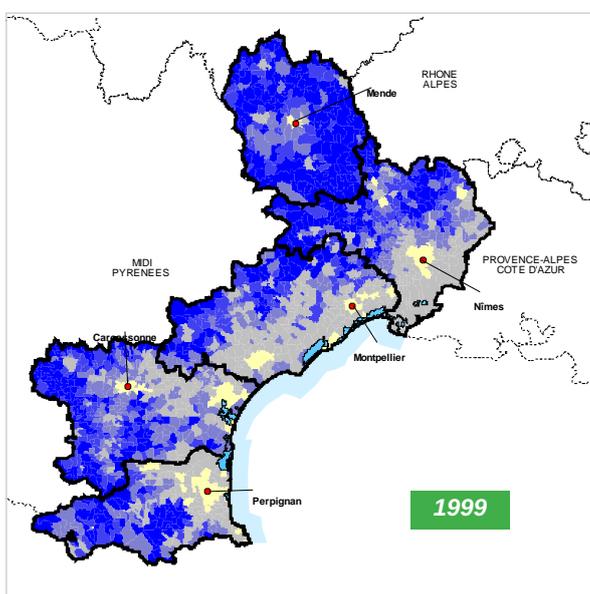
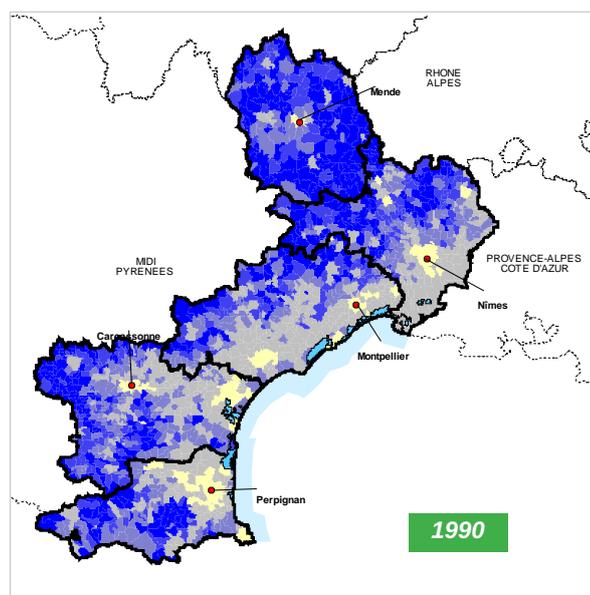
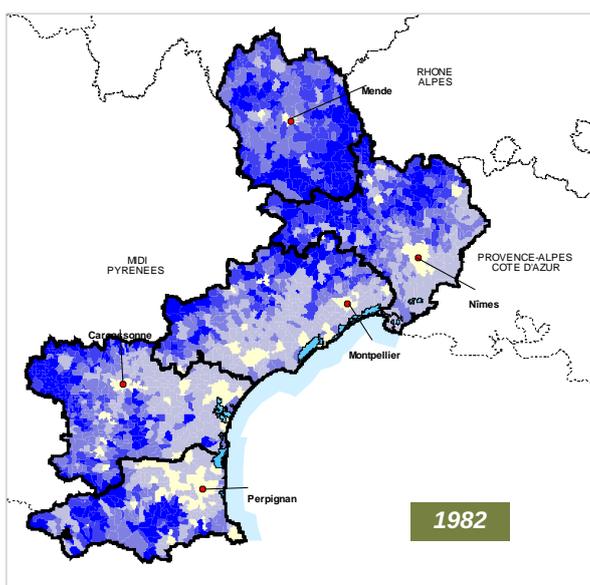
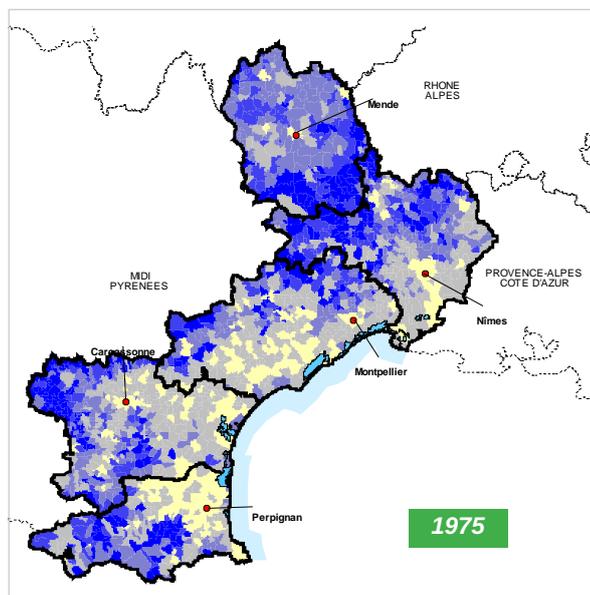
Dans les Pyrénées-Orientales, toute la plaine du Roussillon est concernée. Seule la Lozère n'est pas, ou peu, touchée.

SURFACE RÉSIDENTIELLE PAR HABITANT (en m²)

Indicateur : Cet indicateur indique en m² la surface mobilisée par habitant pour une année donnée.

La surface mobilisée par habitant est plus forte dès qu'on s'éloigne du bord du littoral et des principales agglomérations.

Le nombre de communes pour lesquelles la superficie moyenne mobilisée par habitant est inférieure à 400 m² tend à se réduire sur la période 1975/2009. Autrement dit, il y a plus de commune où la superficie moyenne par habitant est supérieure à 400 m².



SURFACE RÉSIDENTIELLE PAR HABITANT EN 2009 (en m²)

**Surface mobilisée par habitant
en 2009**

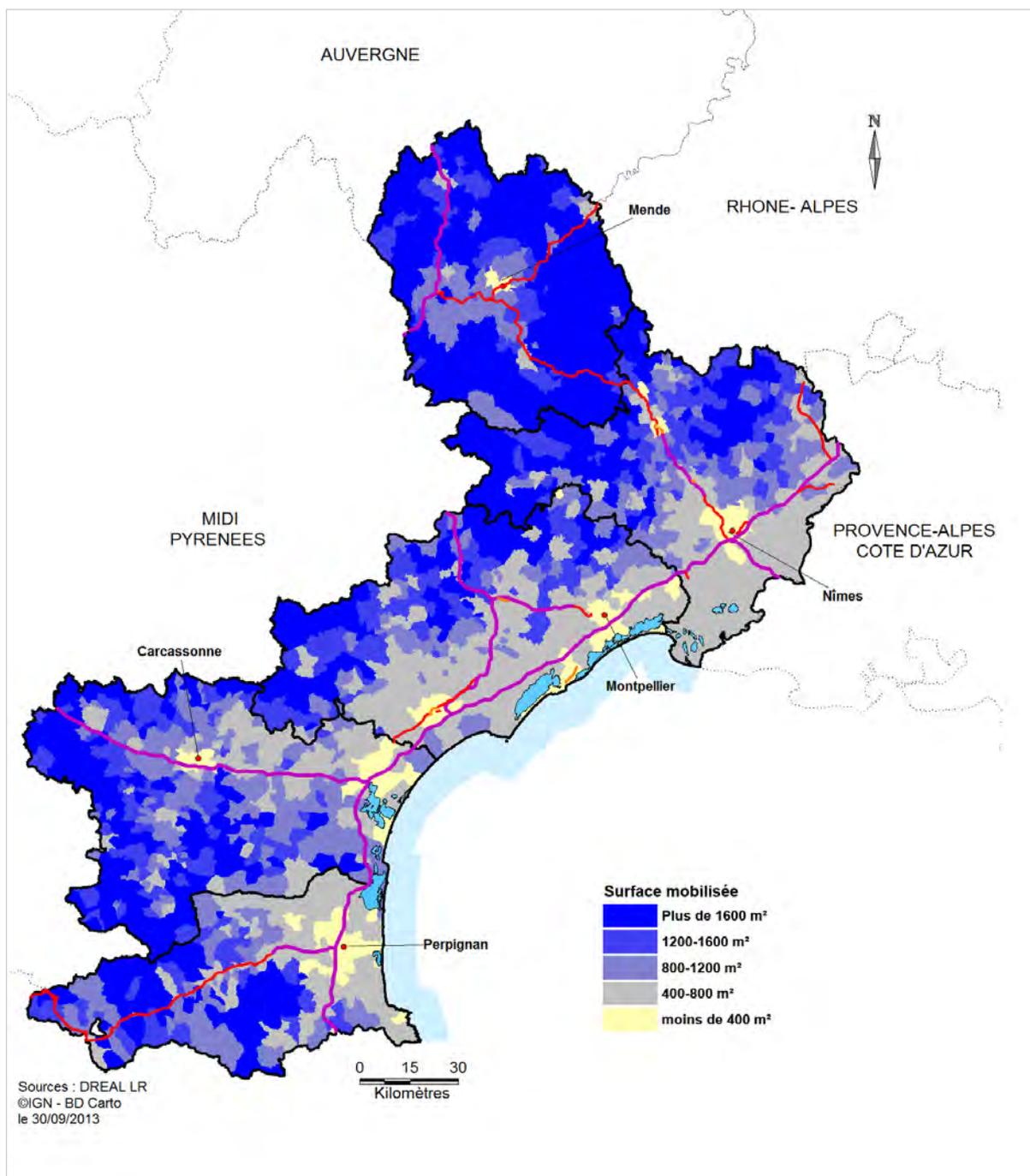
	Surface mobilisée m ² par habitant
Aude	732
Gard	681
Hérault	437
Lozère	1268
Pyr.Or	472
Région LR	573

Unité : m²/hab

Source : Majic

La surface mobilisée par habitant en 2009 reste élevée dans les communes dites rurales, pour ces dernières la moyenne est supérieure à 1200 m² par habitant supplémentaire.

Au sein de l'espace de développement de la région, à l'exception des villes centres, la plupart des communes sont au dessus de 400 m² mobilisés par habitant.



Cet indicateur indique en m² la surface mobilisée par habitant pour une année donnée.

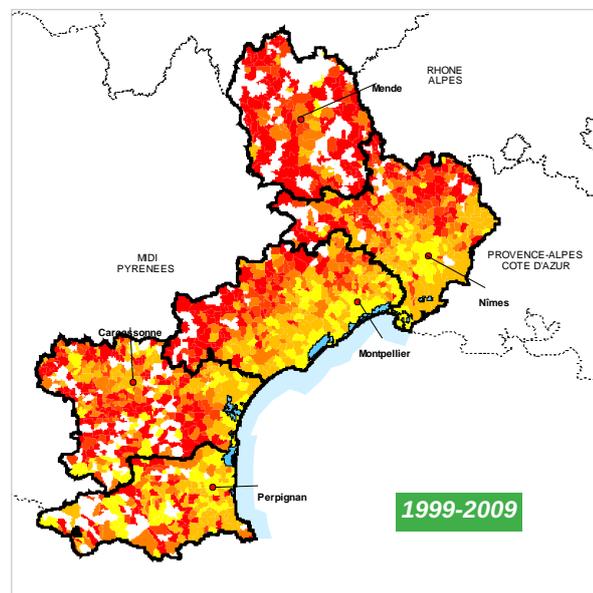
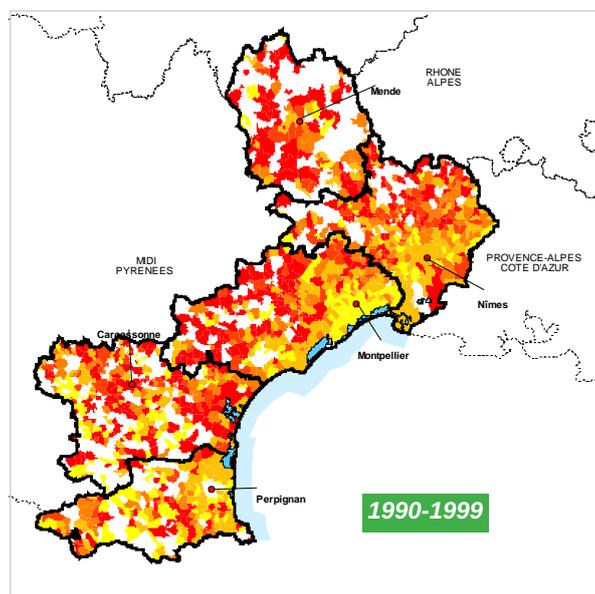
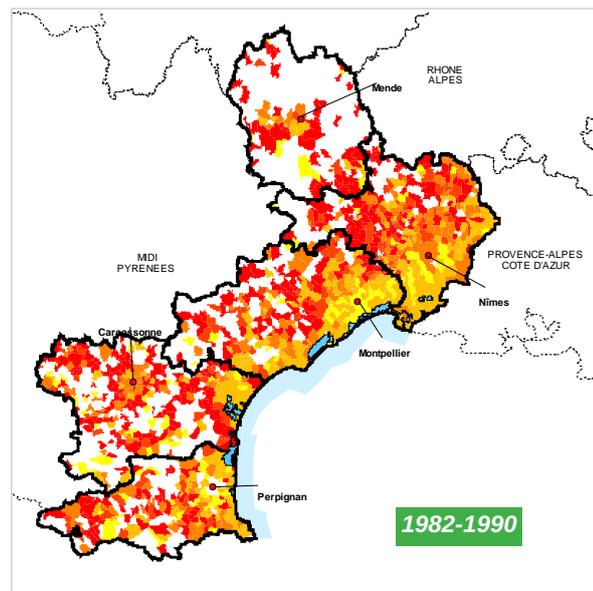
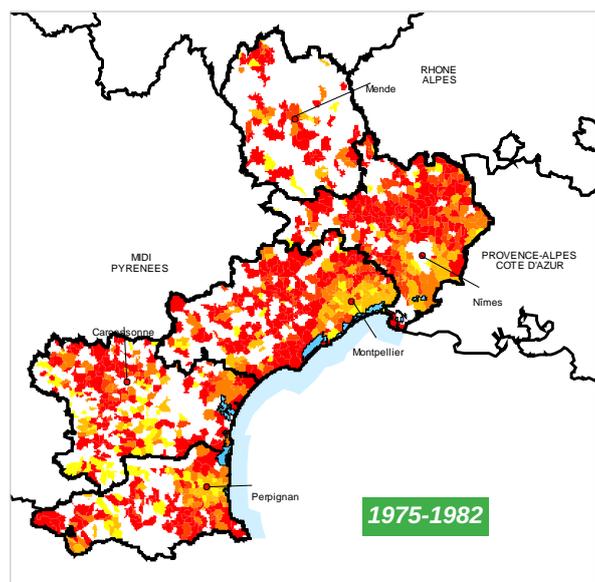
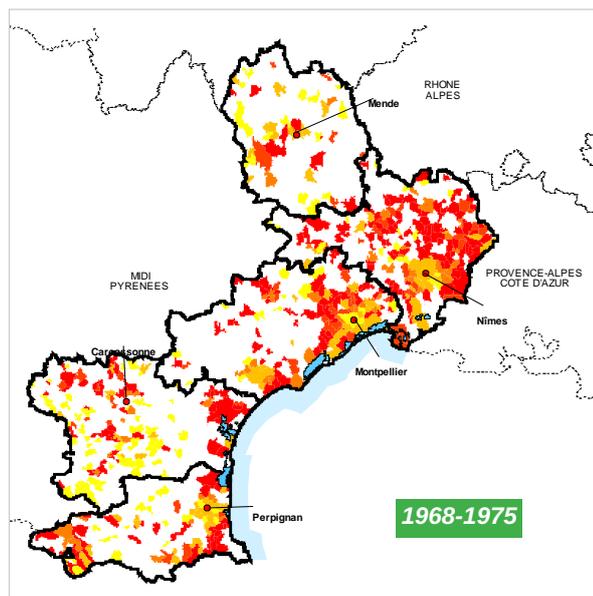
SOL MOBILISÉ EN M² PAR HABITANT SUPPLÉMENTAIRE

Indicateur : Cet indicateur indique en m² la surface consommée par habitant supplémentaire entre deux dates de recensement.

Cet indicateur n'est calculé que pour les communes dont la population a augmenté entre deux recensements. Lorsque la population baisse la commune est affichée en blanc.

Ici aussi, on observe de fortes consommations par habitant supplémentaire jusqu'en 1980, puis des consommations plus mesurées même si elles restent supérieures à 400 m² par habitant supplémentaire dans la plupart des communes.

Sol mobilisé en m²
Par période



SOL MOBILISÉ EN M² PAR HABITANT SUPPLÉMENTAIRE Période 1999 - 2009

Pour la dernière décennie (1999-2009), le nombre de communes de la région dont la population baisse est tombé à 215. Ces communes pour la plupart sont situées dans le département de l'Aude et de la Lozère.

Par ailleurs, les communes rurales continuent à présenter la plus forte consommation en m² par habitant supplémentaire alors qu'elles ont perdu de la population pendant plusieurs décennies.

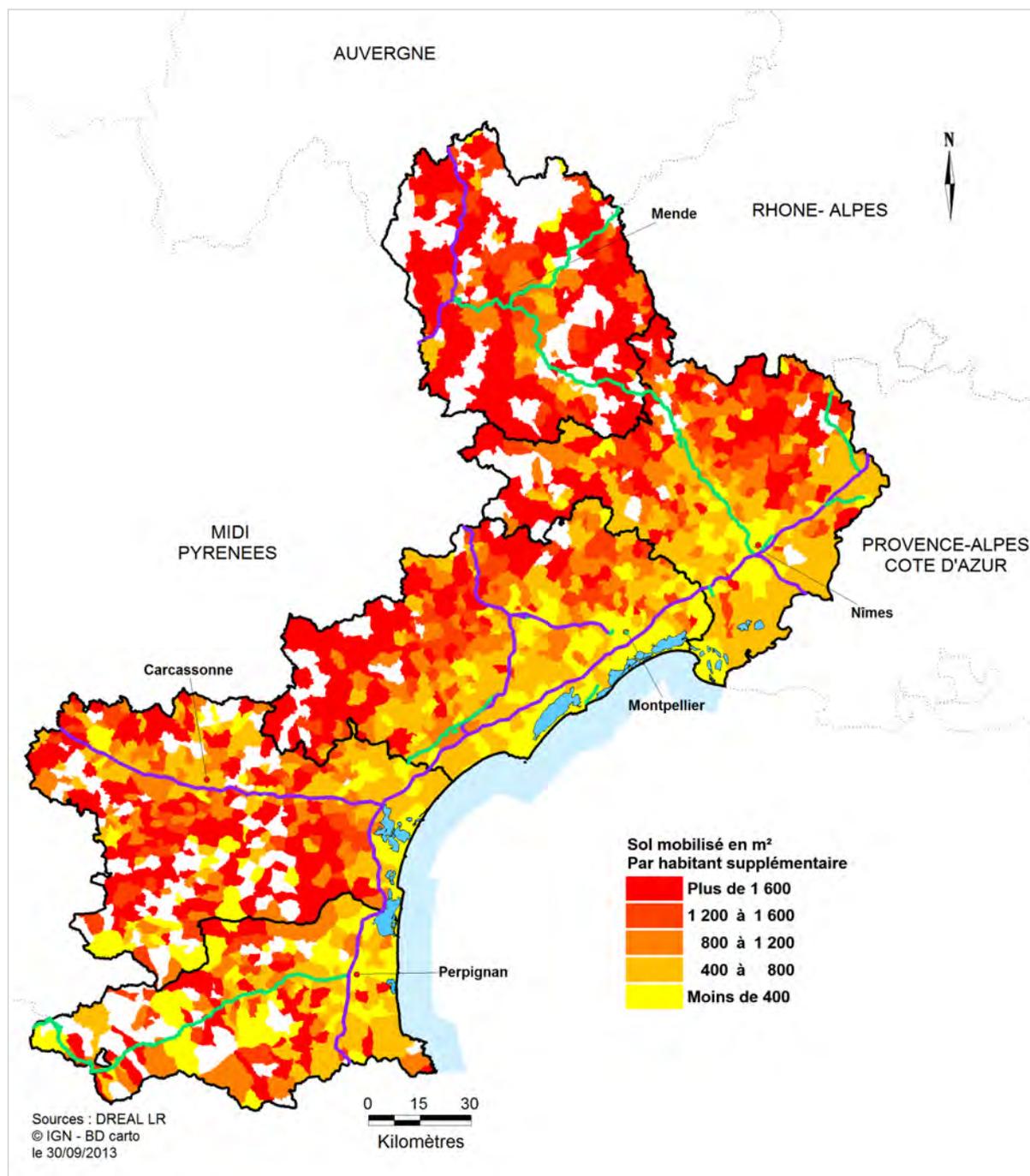
On note également que la plupart des communes périphériques des agglomérations sont à plus de 400 m² artificialisés par habitant supplémentaire ainsi que certaines villes centres (Carcassonne, Narbonne, Béziers, Alès et Mende). Le développement de ces communes se fait sur un modèle fortement consommateur d'espace.

Surface mobilisée par habitant supplémentaire

	Surface en m ² /Hab
Aude	828
Gard	705
Hérault	429
Lozère	3 014
Pyr.Or	512
Région LR	598

Unité : m²/hab

Source : Majic



Cet indicateur indique en m² la surface consommée par habitant supplémentaire entre deux dates de recensement.

COMPARAISON ENTRE LA CROISSANCE DE LA POPULATION ET LA CROISSANCE DE LA TACHE URBAINE RÉSIDEN TIELLE

Évolution de la population régionale

Au cours des 50 dernières années, la région a gagné plus d'un million d'habitants. A ce rythme, la population aura doublé entre 1960 et 2020. A noter que le phénomène s'amplifie, en effet, l'accroissement de la population est plus fort sur les dernières décennies que lors des années 60 ou 70.

Département	Pop 1962	Pop 1968	Pop 1975	Pop 1982	Pop 1990	Pop 1999	Pop 2009	Pop 2020 (estimée)
Aude	269 800	278 300	272 400	280 700	298 700	309 800	354 000	394 000
Gard	435 100	478 500	494 600	530 500	586 000	623 100	701 900	778 000
Hérault	516 700	591 400	648 200	706 500	794 600	896 400	1 032 000	1 139 000
Lozère	81 900	77 300	74 800	74 300	72 800	73 500	77 200	82 500
Pyr.Or	251 200	282 000	299 500	334 600	363 800	392 800	445 900	488 000
LR	1 554 700	1 707 500	1 789 500	1 926 600	2 115 900	2 295 600	2 611 000	2 880 000

Évolution de la surface urbanisée résidentielle

La superficie artificialisée a triplé en 50 ans passant de 50 000 hectares en 1962 à 150 000 hectares en 2010. La consommation annuelle a augmenté fortement de 1962 à 1982 passant de 1250 hectares à 3000 hectares par an. Cette consommation a ensuite décri jusqu'en 1999. Depuis cette date, la consommation annuelle est repartie à la hausse, 1720 hectares annuels contre 1550 au cours de la décennie précédente.

Département	Surface Urbanisée 1962	Surface Urbanisée 1968	Surface Urbanisée 1975	Surface Urbanisée 1982	Surface Urbanisée 1990	Surface Urbanisée 1999	Surface Urbanisée 2010
Aude	10 750	11 760	13 920	16 950	20 170	22 260	25 920
Gard	18 440	21 030	26 130	32 830	38 200	42 220	47 780
Hérault	14 080	16 360	21 080	27 820	34 110	39 250	45 060
Lozère	5 030	5 380	6 070	7 070	7 890	8 680	9 780
Pyr.Or	6 260	7 450	9 950	13 310	16 260	18 320	21 040
LR	54 560	61 980	77 150	97 980	116 630	130 730	149 580
Consomma- tion moyenne annuelle		1 250	2 200	3 000	2 300	1 550	1 720

Étalement urbain

Cet indicateur croise le taux de croissance de la tache et le taux de croissance de la population. Si le taux est supérieur à 1, il y a étalement urbain, si le taux est inférieur à 1, il y a densification.

Après une longue période d'étalement urbain de 1960 à 2000, la plupart des départements de la région sont aujourd'hui très proches de la valeur 1 ce qui signifie que l'on ne s'étale plus mais qu'il n'y a pas densification.

Département	Indicateur 1962-1968	Indicateur 1968-1975	Indicateur 1975-1982	Indicateur 1982-1990	Indicateur 1990-1999	Indicateur 1999-2009
Aude	1,06	1,21	1,18	1,12	1,06	1,02
Gard	1,04	1,20	1,17	1,05	1,04	1,00
Hérault	1,02	1,18	1,21	1,09	1,02	1,00
Lozère	1,14	1,16	1,17	1,14	1,09	1,07
Pyr.Or	1,06	1,26	1,20	1,12	1,04	1,01
LR	1,03	1,19	1,18	1,08	1,03	1,01

EFFICACITÉ DE L'URBANISATION

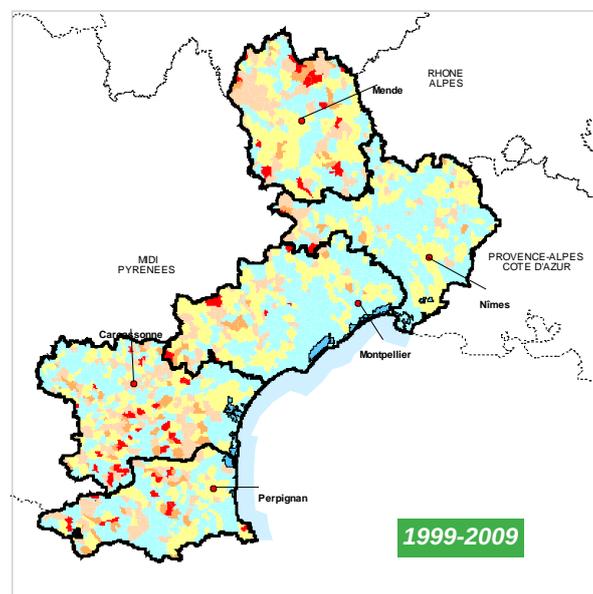
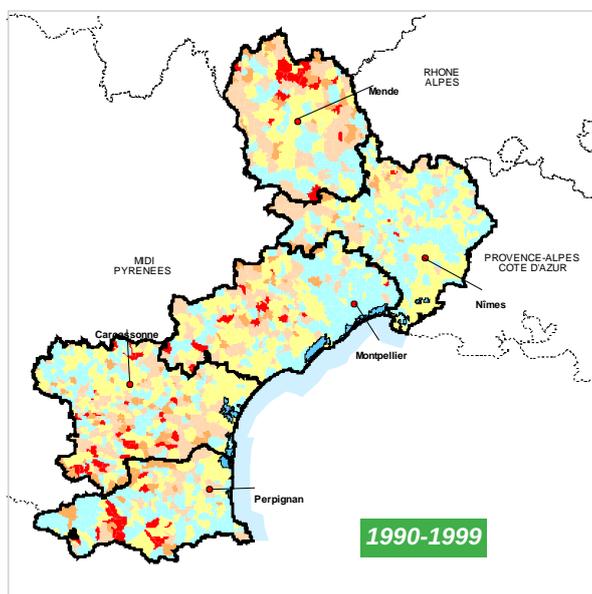
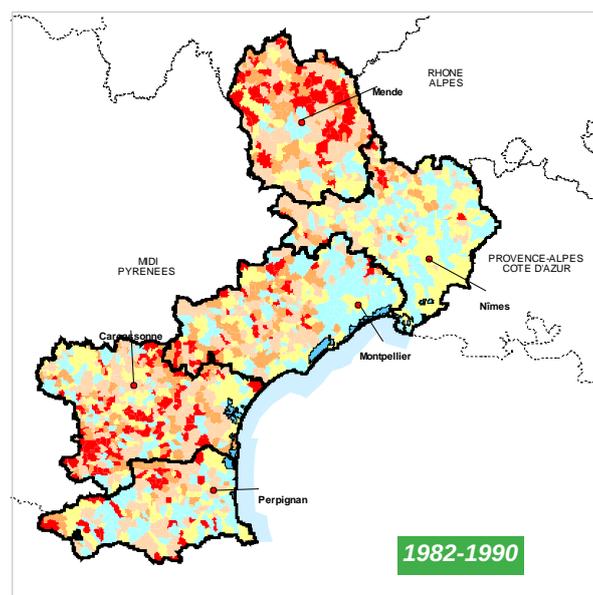
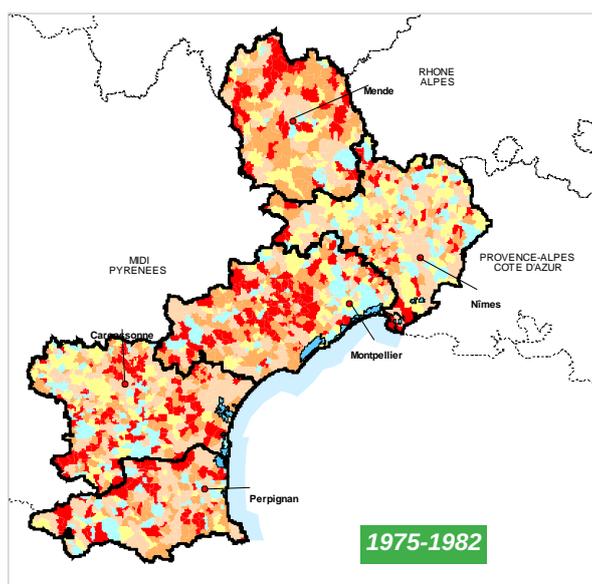
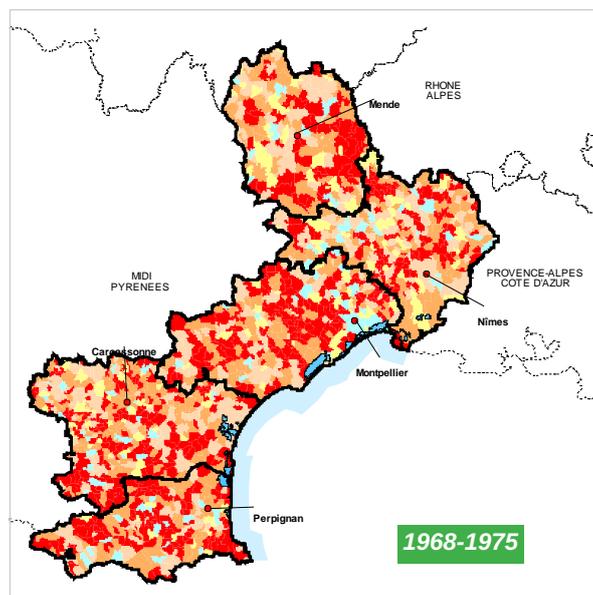
ÉTALEMENT URBAIN : PROGRESSION DE L'ARTIFICIALISATION PAR RAPPORT À L'ÉVOLUTION DE LA POPULATION	42
DENSITÉ RÉSIDENTIELLE	44
PART DES MAISONS INDIVIDUELLES DANS LA PRODUCTION DE LOGEMENTS NEUFS	46
DISPERSION DE L'HABITAT	48
PART DES LOCAUX D'ACTIVITÉ	50

ÉTALEMENT URBAIN : PROGRESSION DE L'ARTIFICIALISATION PAR RAPPORT À L'ÉVOLUTION DE LA POPULATION

Indicateur : Cet indicateur est le rapport entre le taux d'évolution de la tache urbaine et le taux d'évolution de la population pour une période donnée.

Si le taux est inférieur à 1, il y a densification, s'il est supérieur à 1, il y a étalement.

Après une période de très forte consommation jusqu'aux années 80, l'indicateur s'améliore progressivement.



ÉTALEMENT URBAIN : PROGRESSION DE L'ARTIFICIALISATION PAR RAPPORT À L'ÉVOLUTION DE LA POPULATION Période 1999 - 2009

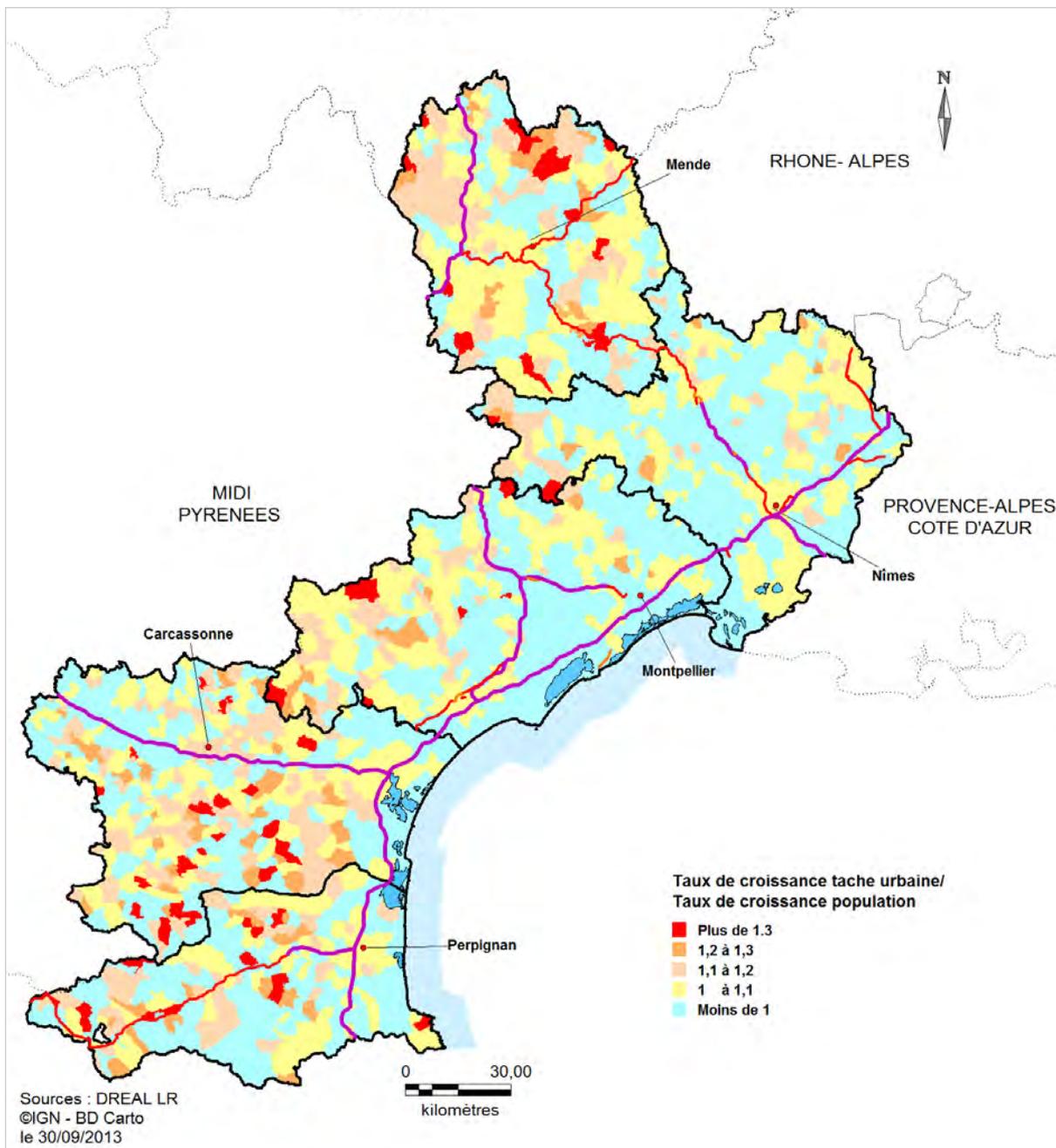
Pour la dernière décennie, plus de la moitié des communes affichent un taux inférieur à 1. Les communes dont le taux est supérieur à 1,3 ne sont plus que 55, elles sont essentiellement situées dans les départements de l'Aude et de Lozère. La moyenne régionale est de 1.

À l'exception de Montpellier, les villes centres des agglomérations de la région et leurs proches périphéries sont encore en situation d'étalement urbain. L'afflux important de population n'arrive pas à compenser un mode de développement urbain fortement consommateur d'espace (lotissements pavillonnaires, zones commerciales...).

Étalement urbain de 1999 à 2009

	Étalement urbain
Aude	1,02
Gard	1,00
Hérault	1,00
Lozère	1,07
Pyr.Or	1,01
Région LR	1,01

Source : DREAL



Cet indicateur est le rapport entre le taux d'évolution de la tache urbaine et le taux d'évolution de la population pour une période donnée.

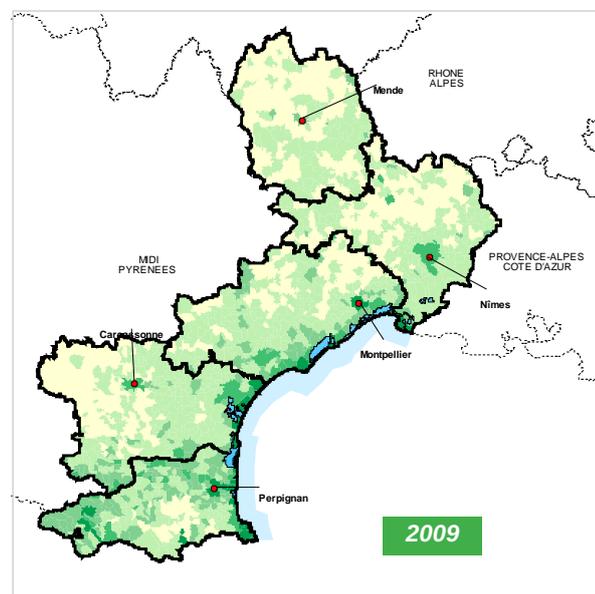
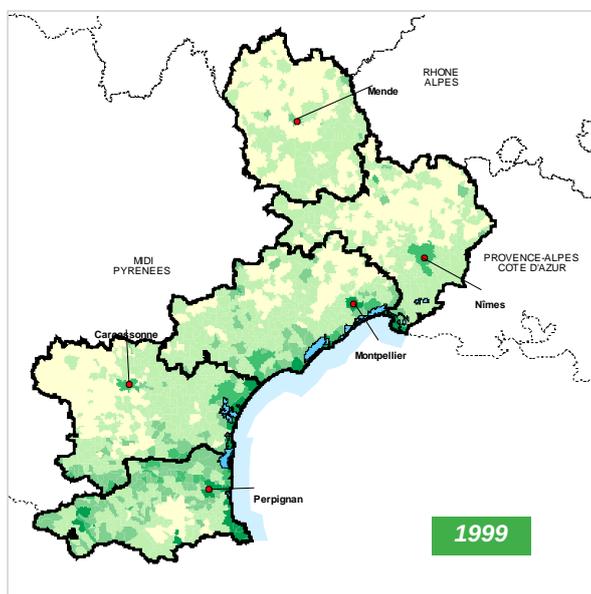
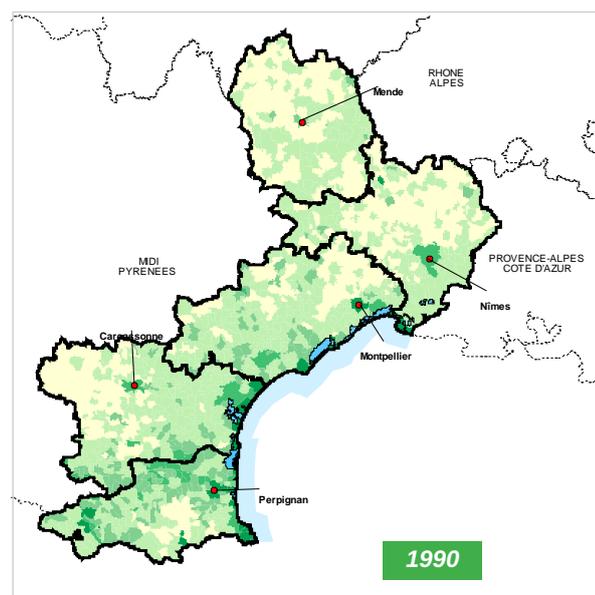
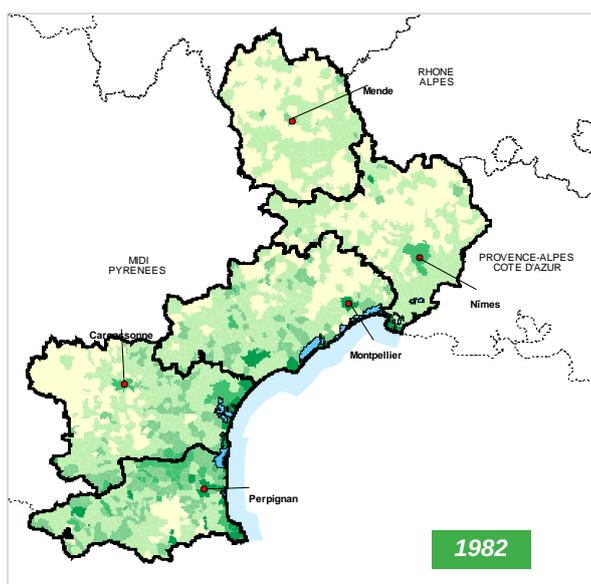
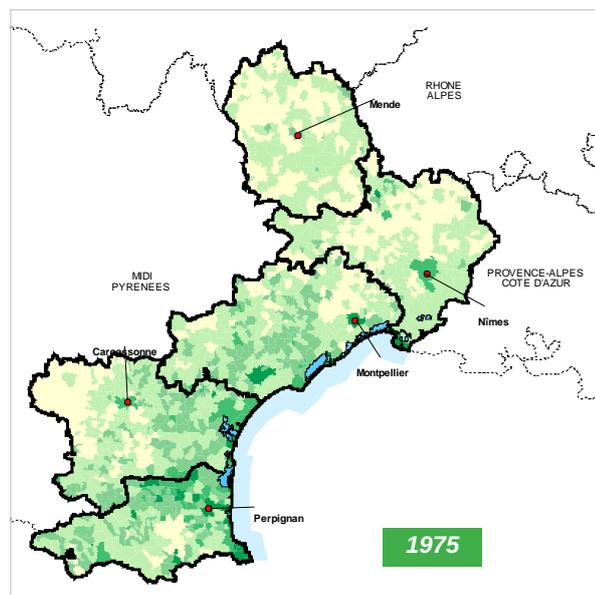
DENSITÉ RÉSIDENTIELLE

Indicateur : Cet indicateur mesure le nombre de logements par hectare de tache urbaine résidentielle.

Cet indicateur varie peu au cours de ces cinquante dernières années. Au final moins d'une trentaine de communes ont une moyenne supérieure à 20 logements par hectare urbanisé. Le tiers des communes a un taux inférieur à 5 logements par hectare urbanisé.

Sur la période, on observe tout de même une densification du littoral et une dé-densification des périphéries des agglomérations.

Nb logement / Hectare



DENSITÉ RÉSIDENTIELLE ANNÉE 2009

Les départements de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales présentent le plus grand nombre de logements par hectare urbanisé. La moyenne régionale s'élève à 11 logts / ha urbanisé.

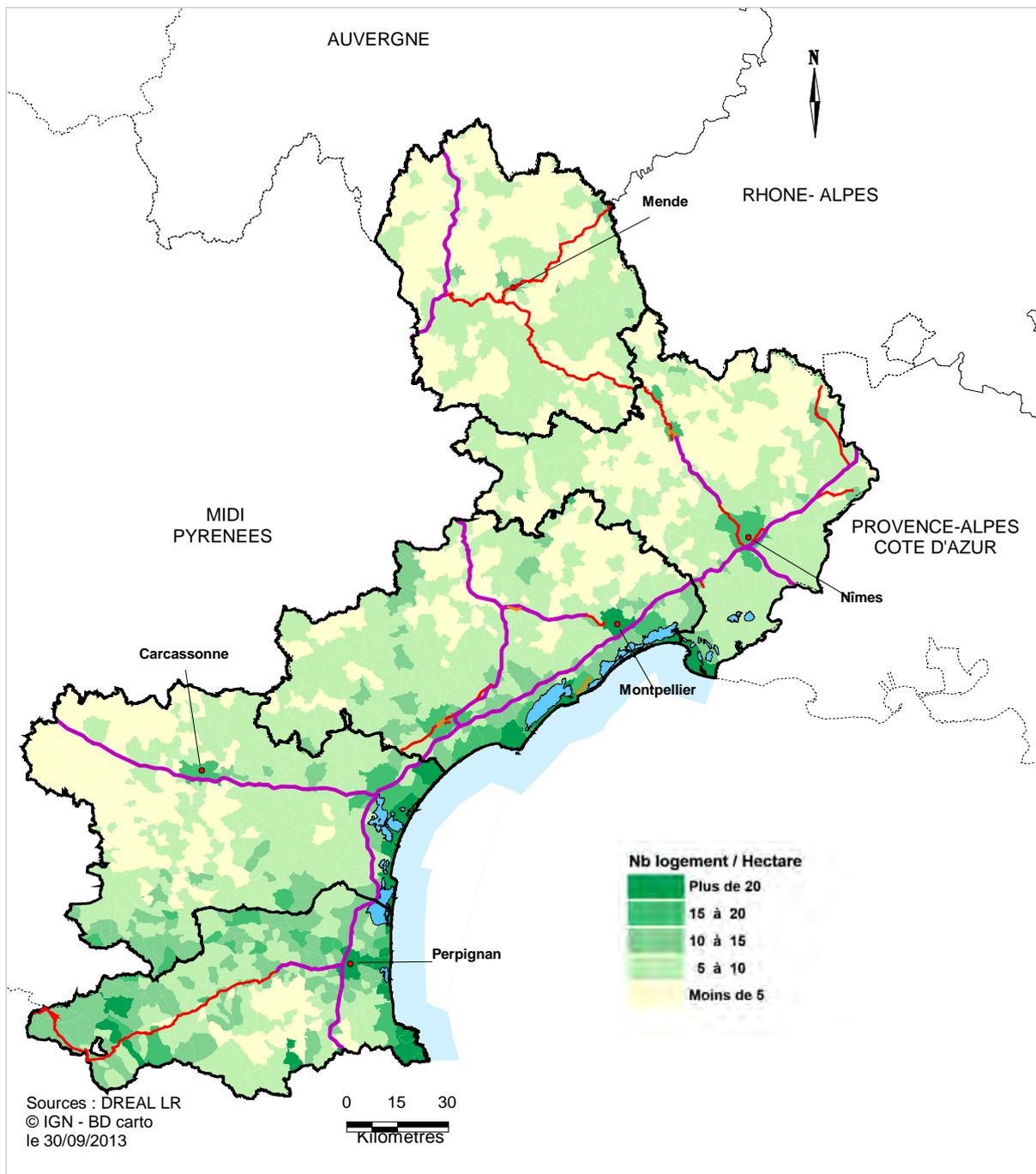
En 2009, les plus fortes densités de logement à l'hectare s'observent entre l'A9 et la mer Méditerranée. A l'inverse, au nord et à l'ouest de l'A9, les densités de logements à l'hectare sont plus faibles.

Nombre de logement par hectare en 2009

	Nombre log/ha
Aude	9
Gard	8
Hérault	14
Lozère	6
Pyr.Or	15
Région LR	11

Unité : Log/Ha

Source : DREAL



Cet indicateur mesure le nombre de logements par hectare de tache urbaine résidentielle.

PART DES MAISONS INDIVIDUELLES DANS LA PRODUCTION DE LOGEMENTS NEUFS

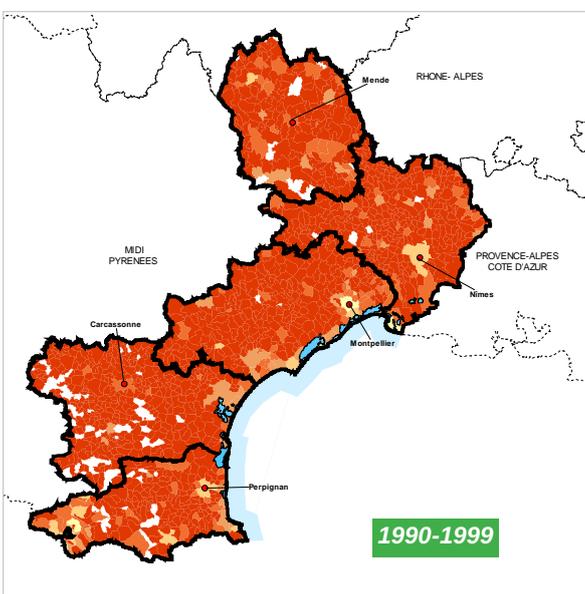
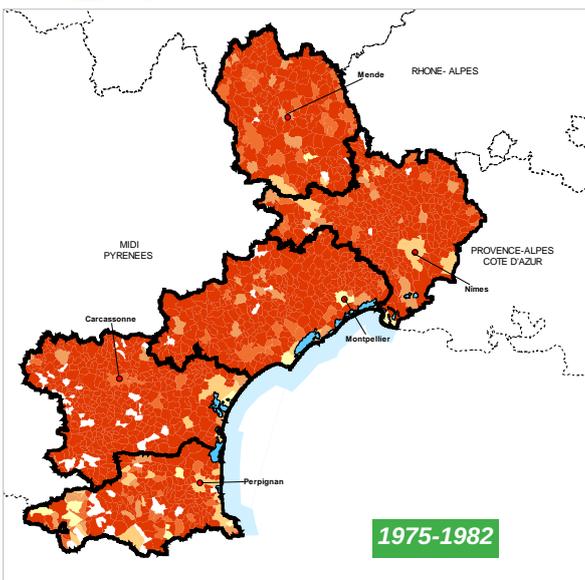
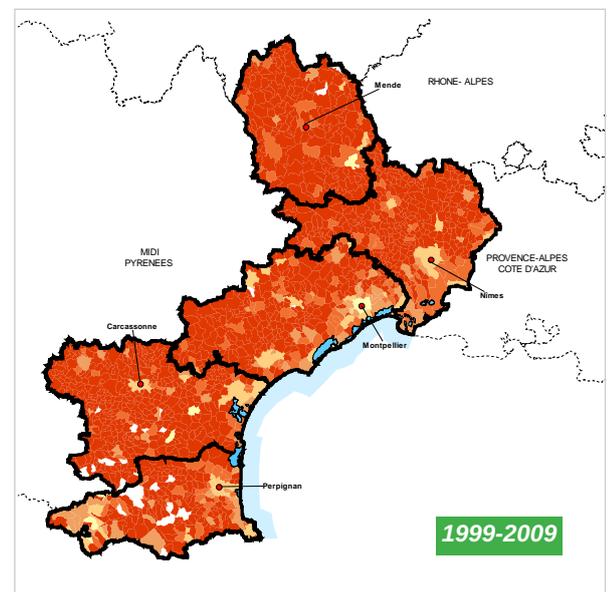
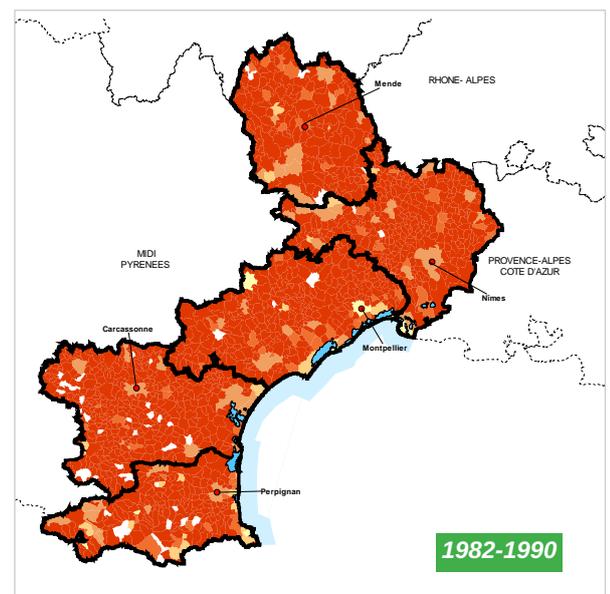
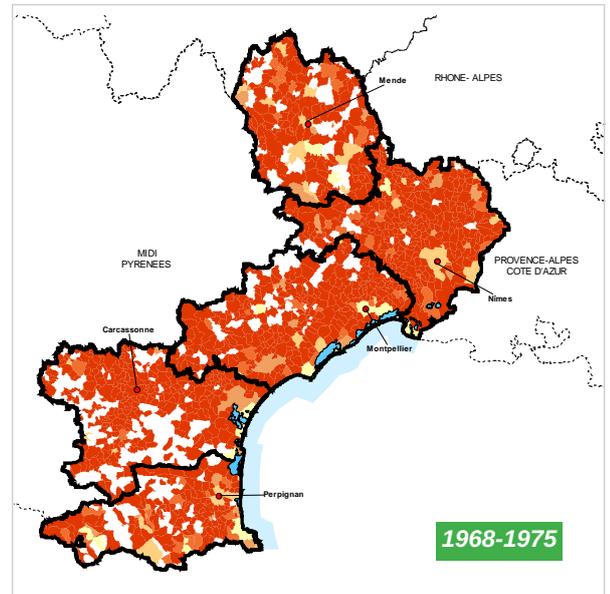
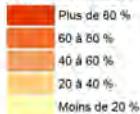
Indicateur : Cet indicateur mesure la part des maisons individuelles dans la production de logements neufs.

Au cours des périodes 68/75 et 75/82, la maison individuelle est majoritaire dans la construction neuve à l'exception des villes centres et des stations touristiques de montagne et du littoral.

Entre 1980 et 2000, à l'exception des villes centres, on a construit dans toutes les communes de la région plus de 80 % des logements neufs en maisons individuelles, y compris dans les premières couronnes.

Sur la dernière décennie, la part de l'individuel baisse un peu à proximité des villes centres, sur le littoral et dans les Pyrénées catalanes.

Part des maisons individuelles dans la construction neuve



PART DES MAISONS INDIVIDUELLES DANS LA PRODUCTION DE LOGEMENTS NEUFS

Période 1999 - 2009

Au niveau régional la situation est très contrastée. Pour le département de l'Hérault la part des maisons individuelles dans la construction neuve ne représente que 45 % mais cela peut s'expliquer par le poids important de la ville de Montpellier dans la construction neuve et par le fait qu'on y construit peu de maisons individuelles.

Au niveau des agglomérations la situation est également contrastée. L'habitat individuel recule dans les villes centres mais reste le mode d'habitat le plus construit dans les communes de première couronne.

Sur le littoral et en montagne, la part de l'individuel baisse et est parfois minoritaire.

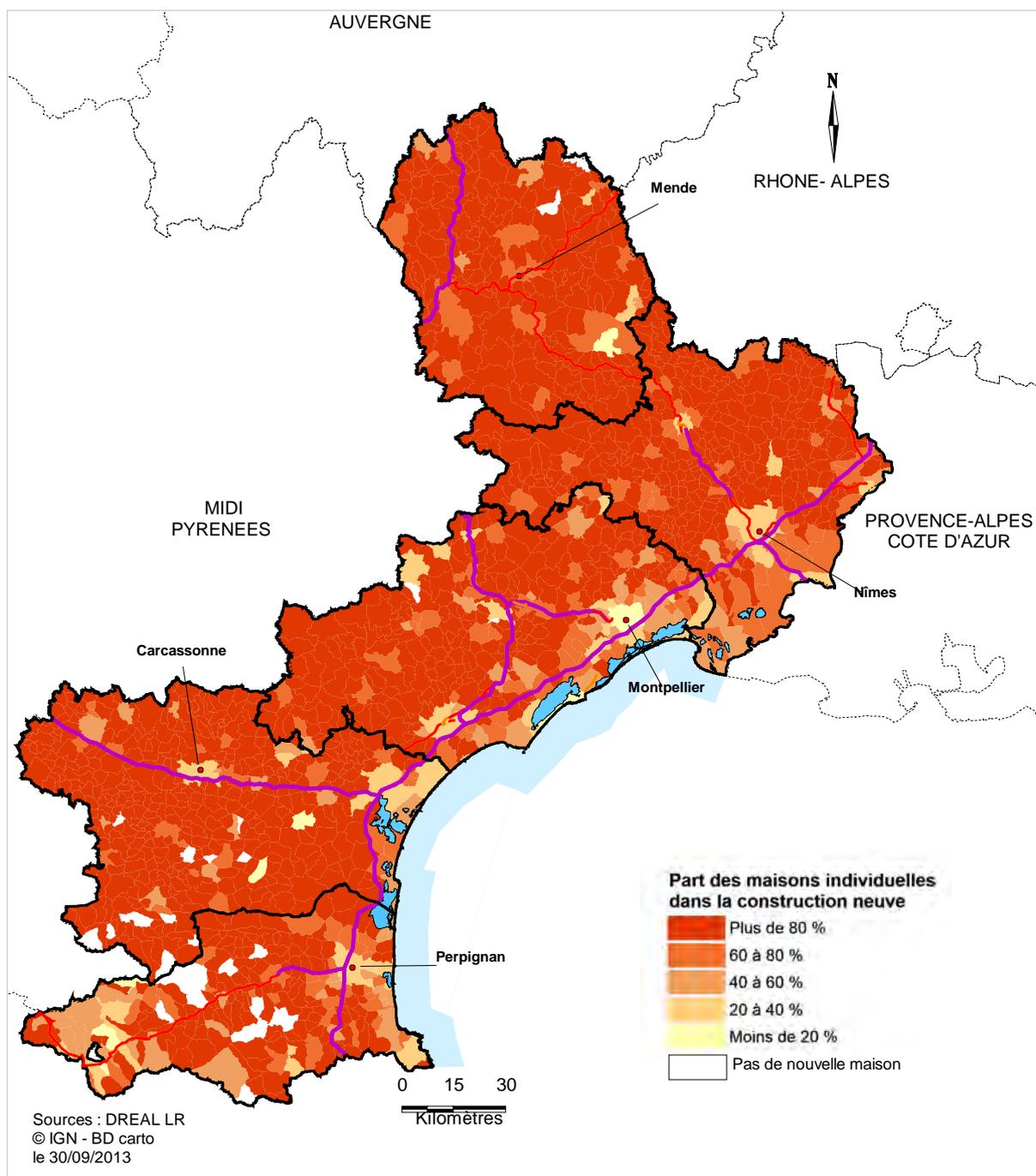
Ailleurs dans la région, la maison individuelle reste la forme urbaine prédominante avec plus de 80 % des constructions neuves.

Part des maisons individuelles dans la production de logements neufs

	% maisons individuelles
Aude	68%
Gard	67%
Hérault	45%
Lozère	85%
Pyr.Or	54%
Région LR	56%

Unité : %

Source : SITADEL



Cet indicateur mesure la part des maisons individuelles dans la production de logements neufs.

DISPERSION DE L'HABITAT

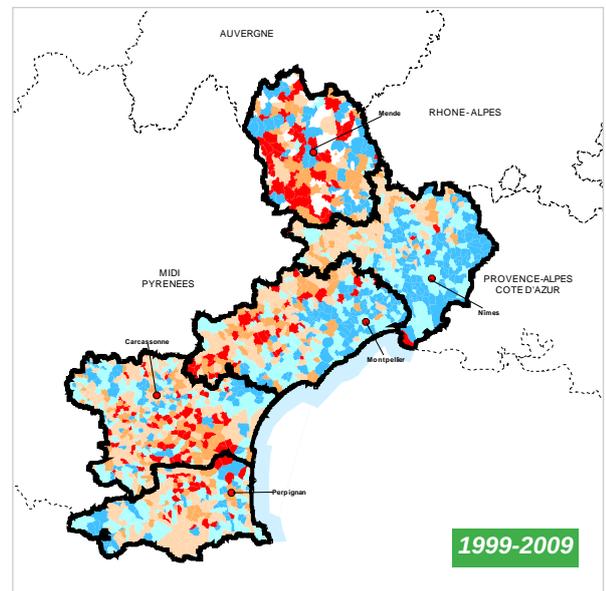
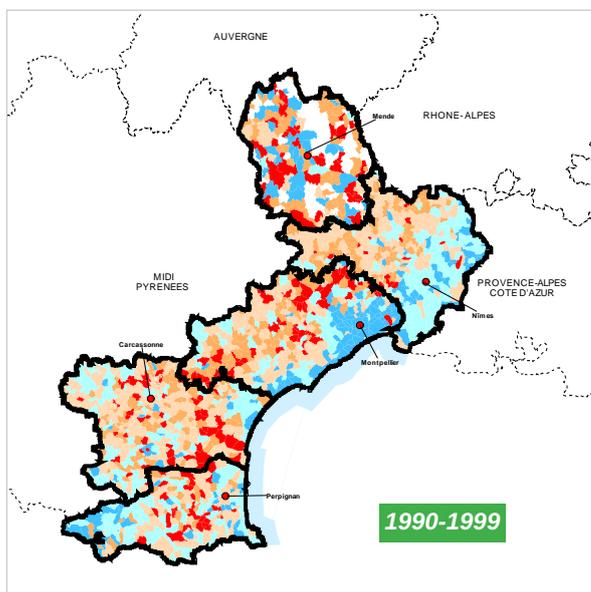
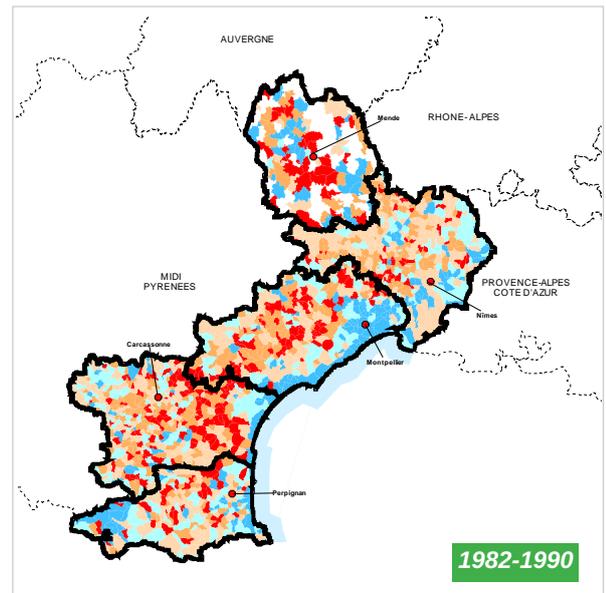
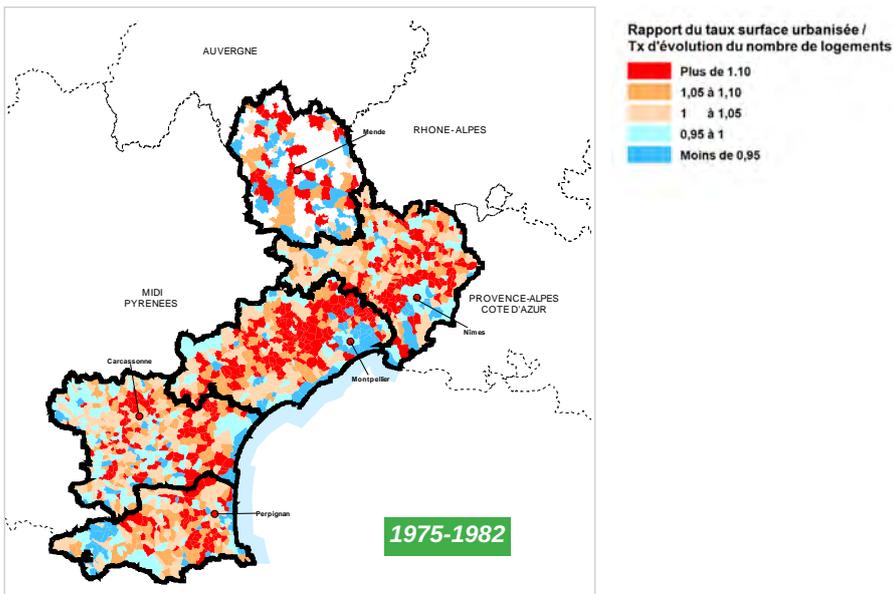
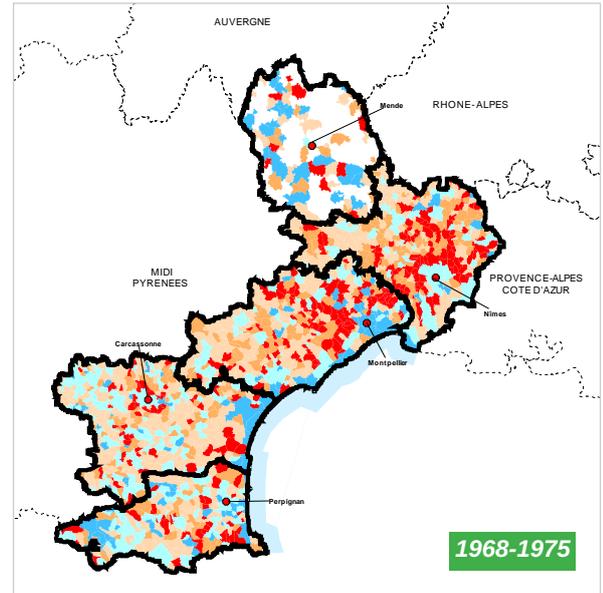
Indicateur : Cet indicateur est le rapport entre le taux d'évolution de la surface urbanisée et le taux d'évolution du nombre de logements construits sur une période donnée.

Si le taux est supérieur à 1, la tache croît plus vite que le nombre de logement, il y a dispersion des logements dans l'espace.

Par contre si le taux est inférieur à 1, la tache croît moins vite que le nombre de logement, il y a proportionnellement plus de logement par hectare de tache urbaine résidentielle, il y a densification.

On constate une dégradation à partir des années 70 jusqu'en 1990. Sur cette période, à l'exception des agglomérations de Montpellier et de Narbonne, du littoral et des Pyrénées catalanes, le taux de croissance de la tache résidentielle était supérieur au taux de croissance du nombre de logement ce qui induit une dispersion des logements dans l'espace urbanisé ou dé-densification.

A partir des années 90, le phénomène s'inverse dans la région de Nîmes ou l'on commence à densifier. A contrario, dans certaines communes du littoral, on consomme beaucoup d'espace pour construire peu de logements ce qui n'était pas le cas précédemment.



DISPERSION DE L'HABITAT Période 1999 - 2009

Taux de dispersion de l'habitat

Pour la dernière décennie, pratiquement un tiers des communes de la région LR affiche un taux inférieur à 0,95. À la fin des années quatre-vingt, le nombre de communes ayant un taux inférieur à 0,95 n'était que de 8 %.

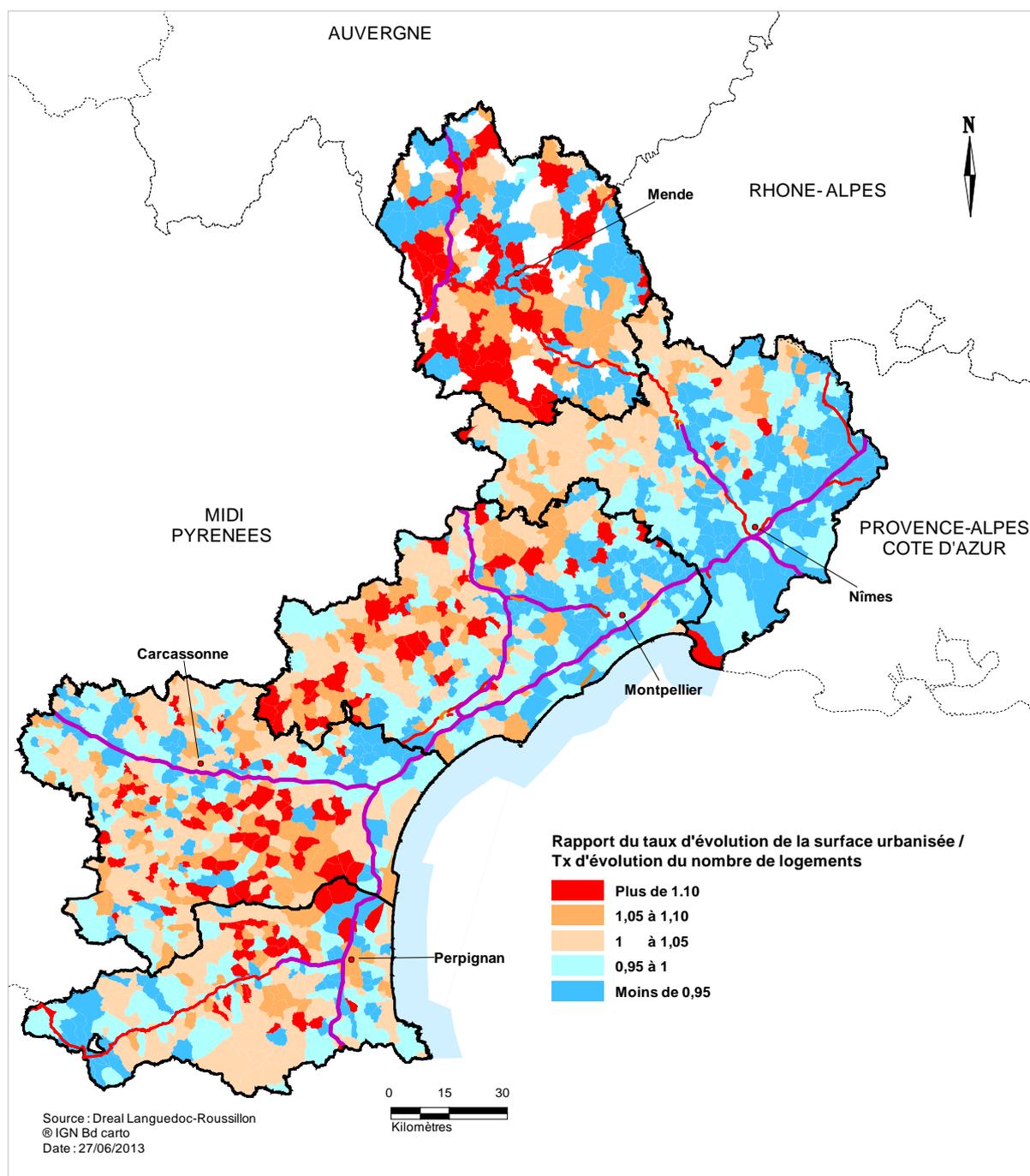
La densification des agglomérations se poursuit à l'exception de celles de Perpignan et de Carcassonne.

Sur le littoral, la dispersion observée depuis le début des années 90 se poursuit.

	Taux de dispersion
Aude	1,00
Gard	0,97
Hérault	0,98
Lozère	1,13
Pyr.Or	1,02
Région LR	0,99

Unité : %

Source : SITADEL



Cet indicateur est le rapport du taux d'évolution de la tache urbaine et du taux d'évolution du nombre de logements pour une période donnée.

PART DES LOCAUX D'ACTIVITÉS

Indicateur : Cet indicateur mesure la part des locaux d'activité dans l'urbanisation totale.

Durant la dernière décennie, la part des activités a plus fortement progressé que la part des locaux résidentiels : + 25 % contre 14 % pour le résidentiel.

Au niveau départemental, la part d'activité pure (surface urbanisée hors surface résidentielle) a légèrement augmenté au cours de la dernière décennie.

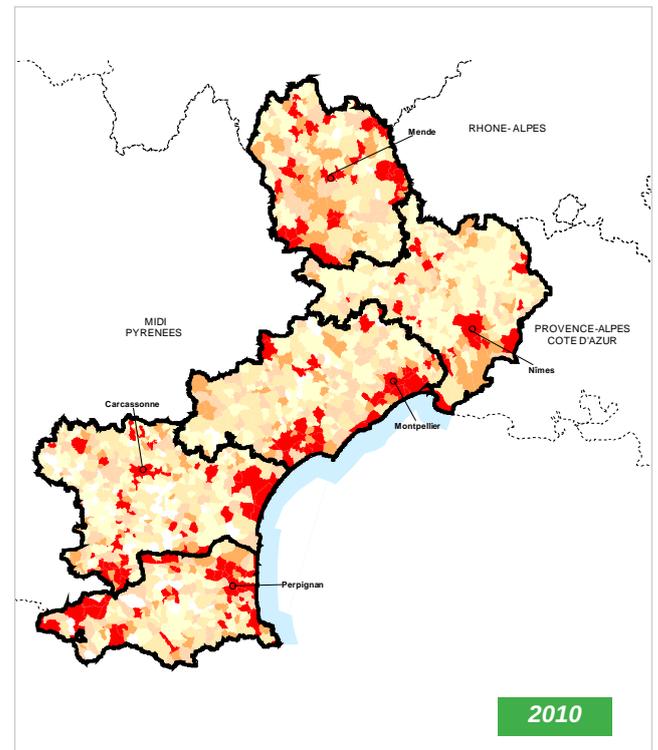
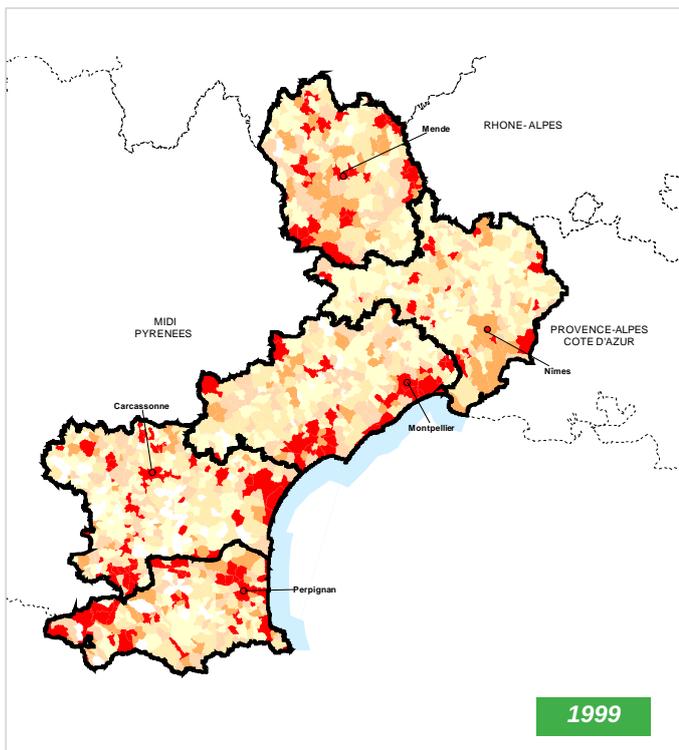
Au niveau des agglomérations, la part des zones d'activité pure progresse à Nîmes, Montpellier, Narbonne et Perpignan, ce qui n'est pas signe d'une plus grande mixité des fonctions.

Part des locaux d'activités dans l'urbanisation totale

	Evolution Activité 2000-2010	Evolution Résidentiel 2000-2010	Evolution Urbanisation 2000-2010	Part Activité 1999	Part Activité 2010
Aude	22,8%	16,4%	16,8%	7,9%	8,2%
Gard	24,4%	13,1%	13,7%	6,2%	6,6%
Hérault	27,1%	14,8%	15,7%	9,1%	9,8%
Lozère	20,6%	12,7%	13,2%	8,5%	8,9%
Pyr.Or	25,8%	14,8%	16,0%	10,0%	10,8%
Région LR	25,1%	14,4%	15,1%	8,1%	8,6%

Unité : %

Source : DREAL



Part activité pure



ESPACES CONSOMMÉS

QUALITÉ AGRONOMIQUE DES SOLS CONSOMMÉS	52
IMPACT DE L'URBANISATION SUR LE PATRIMOINE AGRONOMIQUE AUX PORTES DES VILLES	53

QUALITÉ AGRONOMIQUE DES SOLS CONSOMMÉS

Indicateur : Cet indicateur mesure les superficies de sols consommés pour l'urbanisation en fonction de leur qualité agronomique.

Au cours des 60 dernières années, les superficies artificialisées sont passées de 3,6 % à 6,9 % de la superficie totale de la région.

100 000 hectares ont été consommés alors que la population a augmenté d'1,1 million d'habitants soit un peu plus de 900 m² par habitant supplémentaire.

Répartition des surfaces par type de sol en 1950 et 2010

	Point état zéro DRAAF 1950	% du total régional	Situation 2010	% du total régional
Artificialisé	95 549	3,5%	191 399	6,9%
Qualité-1	390 602	14,1%	358 022	13,0%
Qualité-2	126 427	4,6%	119 402	4,3%
Qualité-3	213 950	7,7%	207 788	7,5%
Qualité-4	342 261	12,4%	334 149	12,1%
Qualité-5	215 646	7,8%	206 759	7,5%
Qualité-6	1 312 710	47,5%	1 284 734	46,5%
Qualité-7	67 035	2,4%	61 927	2,2%
LR	2 764 180	100 %	2 764 180	100%

Source : DRAAF/DREAL

Cette augmentation s'est faite au détriment des très bons sols (qualité 1 et 2) dont la part a reculé d'1 % et des sols de potentialités plus limitées (qualité 6 et 7) dont la part a également reculé d'1 %. Le reste de la consommation s'est fait de façon équilibrée et limitée sur les différentes qualités de sols.

Nature des sols consommé 1950/2010

	Point état zéro DRAAF 1950	Consommation 1950/2010	% de la consommation 1950-2010	% de ressource de départ consommé entre 1950 et 2010
Qualité-1	390 602	32 580	34,0%	8,3%
Qualité-2	126 427	7 025	7,3%	5,6%
Qualité-3	213 950	6 162	6,4%	2,9%
Qualité-4	342 261	8 112	8,5%	2,4%
Qualité-5	215 646	8 887	9,3%	4,1%
Qualité-6	1 312 710	27 976	29,2%	2,1%
Qualité-7	67 035	5 108	5,3%	7,6%
LR	2 668 631	95 850	100,0%	3,6%

Source : DRAAF/DREAL

Si l'on rapporte la consommation à la ressource disponible, le constat est différent. Les très bons sols (qualité 1 et 2) ont effectivement été les plus consommés (41,3 % de la consommation totale), et comme leur volume de départ est plus faible (18,7 % du territoire régional), c'est 14 % de cette ressource qui a été consommée sur la période.

Parallèlement 10 % des sols aux potentialités plus limitées (qualité 6 et 7) ont été consommés, ce qui a représenté 34,5 % de la consommation totale entre 1950 et 2010.

L'extension s'est donc faite principalement sur les très bons sols et sur ceux de mauvaise qualité, mais l'impact est évidemment plus fort pour les sols de très bonne qualité qui sont définitivement perdus pour l'activité agricole et l'alimentation.

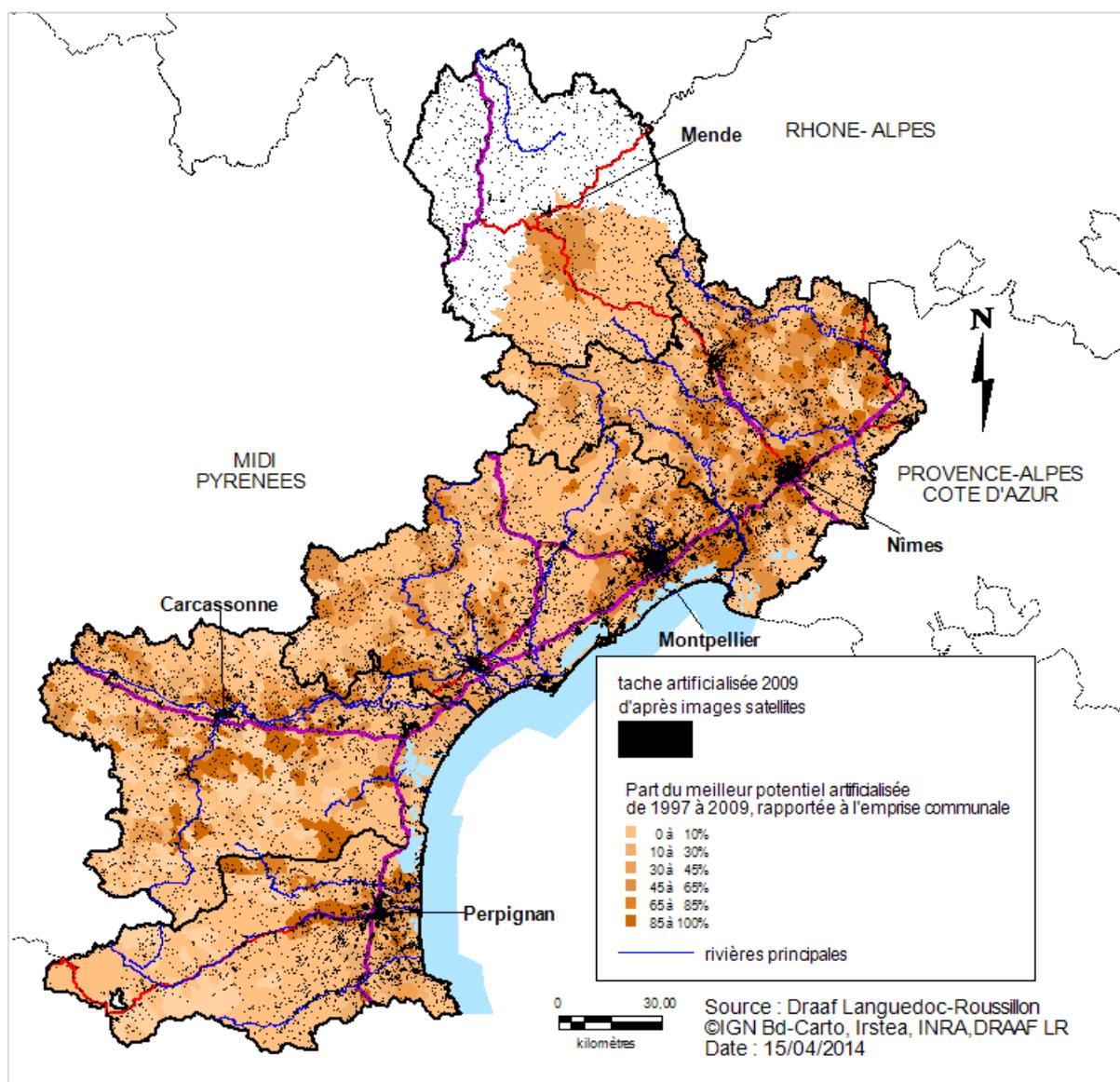
IMPACT DE L'URBANISATION SUR LE PATRIMOINE AGRONOMIQUE AUX PORTES DES VILLES

Indicateur : Cet indicateur représente la part du meilleur potentiel artificialisé de 1997 à 2009, rapportée à l'emprise communale.

Le constat appelle la vigilance. Les principales agglomérations ont largement stérilisé leurs bons potentiels agronomiques par peri-urbanisation, même si aujourd'hui des efforts sont engagés dans le sens de la redensification.

En d'autres lieux, des communes ayant peu de bonnes terres ont, par opportunité, consommé les sols plats et profonds.

En Languedoc Roussillon la pression d'artificialisation est 2,5 fois plus intense sur les meilleurs potentiels. Or les sols de bonnes potentialités agronomiques y sont rares (moins de 20%). Compte tenu des attentes sociétales (qualité et proximité de productions) l'enjeu est bien de pouvoir réserver de bons sols aux agriculteurs de demain afin de leur permettre de produire dans les meilleures conditions et d'éviter la délocalisation de notre alimentation. Ceci remet le potentiel agronomique au centre des préoccupations en matière d'aménagement du territoire.



CONCLUSION

L'aménagement du Languedoc-Roussillon se fait donc actuellement sur un modèle de « village-autoroute » consommateur d'espace et glouton en énergie fossile. À court et moyen terme se poseront (se posent déjà) des problèmes de saturation des axes routiers existants, de pollution, de précarité énergétique.

Si la région apparaît relativement vertueuse par rapport aux autres régions françaises, l'analyse infra-régionale montre un étalement urbain difficilement maîtrisé autour des principales villes et le long de l'autoroute A9.

Au vu des estimations d'arrivée de nouvelles populations, entre 200 000 et 300 000 habitants de plus entre 2010 et 2020 dans la région soit entre 20 000 et 30 000 habitants supplémentaires chaque année, ce territoire mérite certainement une attention particulière en matière de planification urbaine et régionale.

Dans l'Hérault par exemple, il va falloir construire une ville de 100 000 habitants en 10 ans, cela équivaut à construire un deuxième Béziers. À ce jour, cette « ville-nouvelle » n'est pas planifiée. La situation est sensiblement la même dans le Gard, dans une moindre mesure dans l'Aude ou les Pyrénées-Orientales (+ 40 000 habitants).

En matière de logement, les besoins estimés sont de l'ordre de 20 000 logements supplémentaires chaque année.

Dans ce contexte la prise en considération des potentialités agronomiques des sols dans la définition des options d'aménagement est essentielle. Ce patrimoine limité doit permettre demain de garantir des productions alimentaires, suffisantes en quantité, et économes en intrants conformément aux attentes sociétales. La prise en compte, par essence locale, de cette préoccupation conditionne la réponse globale que les États devront trouver sur le long terme pour faire face à l'accroissement démographique.

Si l'on souhaite accueillir décentement les nouvelles populations et les nouvelles activités, garantir le bon fonctionnement urbain des agglomérations tout en limitant la consommation foncière et l'étalement urbain, la question du positionnement des logements et des activités au sein des agglomérations et dans la région est désormais posée.

ANNEXES

PRÉCAUTIONS D'USAGE - GLOSSAIRE	57
MÉTHODOLOGIE	58
LE LANGUEDOC-ROUSSILLON PAR RAPPORT AU RESTE DE LA FRANCE	59

PRÉCAUTIONS D'USAGE

Les données Majic ont leurs limites d'utilisation. Elles sont avant tout une base de données propre aux services fiscaux pour asseoir le calcul de l'impôt foncier.

Toutes les surfaces ne sont pas cadastrées, les surfaces ne donnant pas lieu à taxation ne sont pas prises en compte dans la base Majic (infrastructures routières , ferroviaires...). À titre indicatif les surfaces non cadastrées couvrent en moyenne 5 % du territoire.

GLOSSAIRE

DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

DRAAF : Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale

PLH : Programme Local de l'Habitat

PDU : Plan des Déplacements Urbains

PLU : Plan Local d'Urbanisme

IRSTEA : Institut national de Recherche en Sciences et Technologies pour l'Environnement et l'Agriculture

ONCEA : Observatoire National de la Consommation des Espaces Agricoles

MÉTHODOLOGIE

1) Étalement urbain résidentiel

La cartographie de l'étalement urbain résidentiel par rétopolation a été réalisée à partir du champ « dcntsol » de la table des propriétés non bâties de Majic-2011 qui contient la superficie artificialisée de la parcelle.

Le but étant de cartographier le bâti résidentiel, seules les parcelles possédant un local d'habitation (champ « nlochabit » > 0) ont été retenues.

La date de référence pour l'urbanisation est calculée à partir du champ « janntmin » : année de construction du local le plus ancien. Les parcelles possédant un local d'habitation et ne précisant pas la date de construction (janntmin = 0) ont été exclues.

Le fait de retenir uniquement les parcelles construites « champ nlochabit > 0 » conduit de fait à ne retenir que les parcelles sur lesquelles un logement est construit ce qui exclu les constructions à vocation d'activité qui sont traitées par ailleurs. Les taches urbaines produites correspondent donc à l'urbanisation sous l'emprise du bâti résidentiel.

À partir des localisants des parcelles, des disques correspondant à la surface urbanisée « dcntsol » ont été construits dans MapInfo [rayon = $\sqrt{\text{surf dcntsol} / 3,14}$].

Ensuite il a été procédé à une dilatation de 40 mètres et après union, à une érosion de 15 mètres. Cette dilatation / érosion préconisée par le CEREMA permet de définir une zone d'influence autour des parcelles bâties.

Les calculs de surface de l'étalement urbain ont été réalisées selon des dates essentiellement liées aux périodes de recensement de la population : 1950- 1962-1968-1975-1982-1990-1999-2006-2010

Pour toute la région Languedoc-Roussillon, le calcul de la surface urbanisée a été conduit selon les 9 dates visées ci-dessus. Les surfaces sont données pour toute la région LR. Pour pouvoir procéder facilement au regroupement selon d'autres entités géographiques (aire urbaine, Scot ...), il a été procédé à un découpage par commune.

2) Étalement urbain lié aux zones d'activités

Le renseignement de la date de construction des locaux d'activité avant 2002 était aléatoire car cette donnée n'était pas utilisée par les services fiscaux. A partir de 2002, la saisie de cette variable a été rendue obligatoire.

C'est pourquoi, la cartographie de l'étalement des locaux d'activité par rétopolation a été réalisée uniquement pour deux dates : 1999 et 2010.

La construction des taches d'étalement urbain, aux deux dates retenues, a été menée selon la même méthodologie que pour l'étalement résidentiel.

La rétopolation a été réalisée à partir du champ « dcntsol ». Seules les parcelles d'activité pure ont été retenues : nlocom > 0 et nlochabit = 0 (les parcelles contenant une partie habitation ayant déjà été prise en compte au titre de l'étalement urbain résidentiel).

LE LANGUEDOC-ROUSSILLON PAR RAPPORT AU RESTE DE LA FRANCE

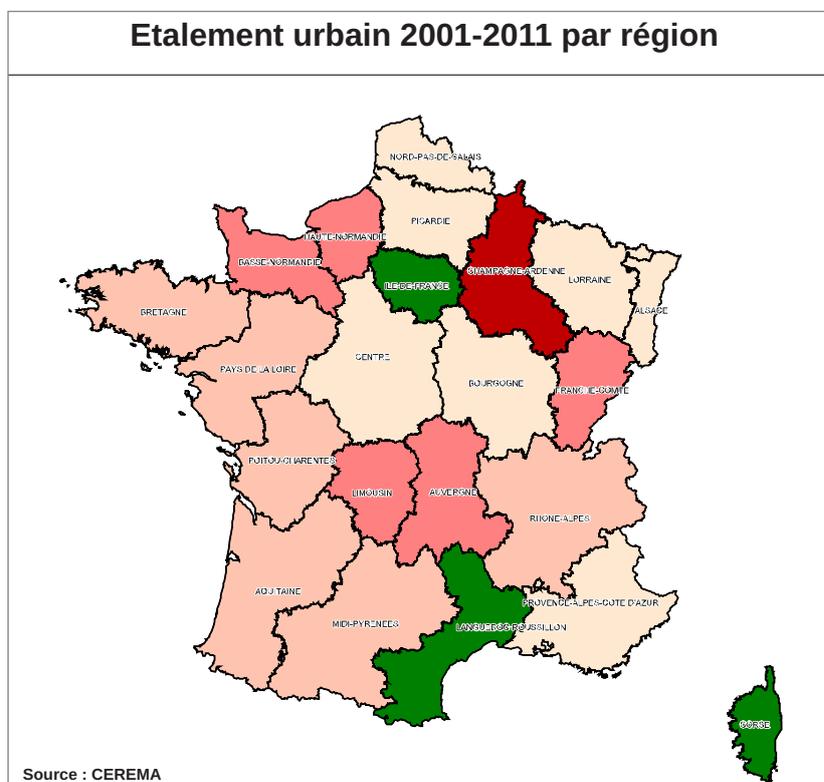
Dans le cadre de la mise en place de l'ONCEA, le Cete Nord Picardie a mené une évaluation de la consommation d'espaces entre 1994 et 2011 d'après les fichiers fonciers de la DGFiP.

Si les dates d'observation ne coïncident pas exactement avec celles qui ont été choisies en Languedoc-Roussillon, il est possible d'utiliser une partie des travaux réalisés.

Notamment, une comparaison des régions françaises au regard de l'indicateur d'étalement urbain est proposée. La carte et les commentaires qui sont associées sont reproduits ici.

Selon la définition de l'étalement urbain par l'Agence Européenne de l'Environnement, on observe, sur la période 2001-2011 :

- Un « resserrement urbain » sur 3 régions : Île-de-France, Corse et Languedoc-Roussillon.
- Un étalement urbain mesuré, du fait d'une progression relativement faible des espaces artificialisés (moins de 1,02% par an, soit moins que pour l'ensemble de la France métropolitaine), sur plusieurs régions du quart nord-est de la France, mais aussi en région PACA.
- Un étalement urbain avec une forte progression des espaces artificialisés (plus de 1,02% par an) sur la façade littorale ouest, les Midi-Pyrénées et Rhône-Alpes.
- Un étalement urbain marqué (les surfaces artificialisées ont progressé au moins deux fois plus vite que la population) en Haute et Basse-Normandie, Franche-Comté, Auvergne et Limousin.
- Un étalement urbain caractérisé par un recul de la population alors que les surfaces artificialisées progressent en Champagne-Ardenne.



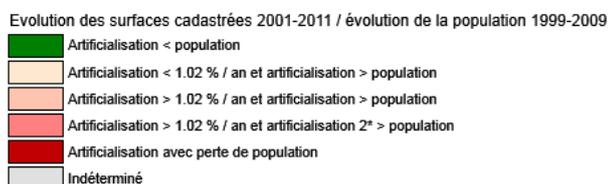
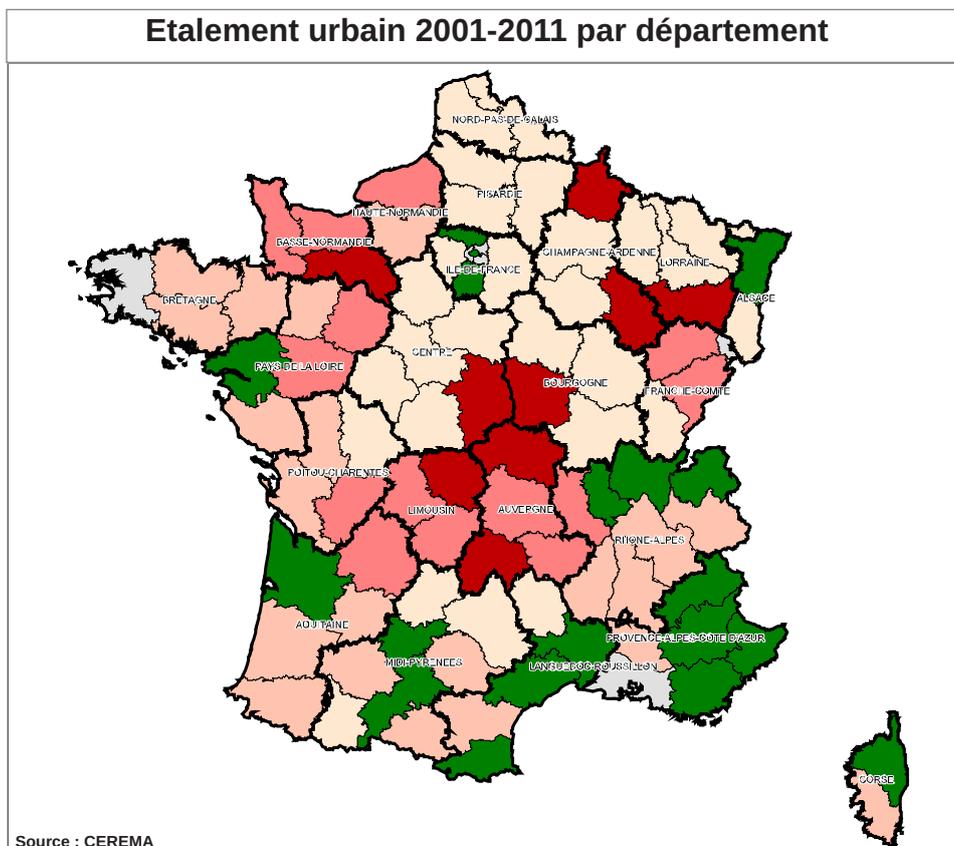
Evolution des surfaces cadastrées 2001-2011 / évolution de la population 1999-2009

- Artificialisation < population
- Artificialisation < 1.02 % / an et artificialisation > population
- Artificialisation > 1.02 % / an et artificialisation > population
- Artificialisation > 1.02 % / an et artificialisation 2^e > population
- Artificialisation avec perte de population
- Indéterminé

Le Languedoc-Roussillon apparaît ici en phase de « resserrement urbain » contrairement aux autres régions françaises à l'exception de l'Île de France et de la Corse.

Plus précisément, au niveau départemental, on observe :

- Un « resserrement urbain » sur 18 départements, notamment sur les régions littorales où la dynamique démographique est forte (PACA, Languedoc-Roussillon, Haute-Corse).
- Un étalement urbain mesuré, du fait d'une progression relativement faible des espaces artificialisés (moins de 1,02% par an, soit moins que pour l'ensemble de la France métropolitaine), sur un large quart nord-est, qui correspond également aux territoires où la population a le moins augmenté.
- Un étalement urbain avec une forte progression des espaces artificialisés (plus de 1,02% par an) sur la façade littorale ouest, le nord des Pyrénées et une partie de la région Rhône-Alpes.
- Un étalement urbain marqué (les surfaces artificialisées ont progressé au moins deux fois plus vite que la population) en Normandie, Franche-Comté, Maine-et-Loire, Sarthe et sur une bande centrale allant de la région Poitou-Charente à la région Rhône-Alpes en passant par le Limousin et l'Auvergne.
- Un étalement urbain caractérisé par un recul de la population alors que les surfaces artificialisées progressent. La progression des espaces artificialisés est moindre qu'au niveau national, sauf dans l'Orne où elle atteint 1,27% par an.



Les départements du Gard, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales sont en phase de « resserrement urbain ». A contrario, la Lozère connaît un étalement urbain mesuré et l'Aude un étalement urbain avec une forte progression des espaces artificialisés.

Il apparaît nécessaire de relativiser ces résultats en distinguant les deux composantes de l'indicateur, l'évolution de la consommation d'espace et l'évolution de la population.

En matière de consommation brute, entre 2001 et 2011 331 000 hectares ont été consommés en France. Cela représente la moitié de la taille moyenne d'un département français, superficie à laquelle il faut ajouter la part d'artificialisation due aux infrastructures nouvelles hors agglomération qui ne sont pas comptabilisées ici.

En Languedoc-Roussillon, c'est 14 000 hectares environ qui ont été consommés en 10 ans, soit un peu plus de 4 % de la consommation nationale.

Ce chiffre est à rapprocher de la population, le Languedoc-Roussillon comptant environ 4 % de la population nationale.

Le taux de croissance annuel moyen de la tache urbaine a été légèrement supérieur en Languedoc-Roussillon (1,17%) que dans le reste du pays (1,02%).

Mais le taux de croissance annuel moyen de la population de la région est de 1,3 % contre 0,65 % pour la France Métropolitaine.

L'étalement urbain étant le rapport des deux taux, cela explique le bon classement de la région au regard de cet indicateur malgré une consommation d'espace proportionnellement plus importante que la moyenne nationale.

Reste tout de même une consommation élevée et la question de l'accueil de 20 à 30 000 nouveaux habitants de plus par an dans la région. Un tel afflux de population mérite certainement une attention accrue en matière de planification urbaine et régionale.



**Direction Régionale
de l'Environnement, de l'Aménagement
et du Logement Languedoc-Roussillon**
520, Allées Henri II de Momorency
CS 69007
34064 MONTPELLIER cedex 2
Tél. : 04 34 46 34 00

www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr



**Direction Régionale
de l'Alimentation, de l'Agriculture
et de la Forêt Languedoc-Roussillon**
Maison de l'Agriculture
place Jean-Antoine Chaptal - CS 70039
34060 Montpellier Cedex 02
Tél. : 04 67 10 19 00

<http://www.draaf.languedoc-roussillon.agriculture.gouv.fr>

Directeur de la publication :

Didier KRUGER

Directeur Régional de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement

Rédaction :

Alain CHOUVENC
Julien MERCÉ
Bertrand ODDO
Christian THIAUMOND
Catherine FOYER-BENOS
Bernard CLARIMONT

Mise en page :

Sylviane SUSPÈNE

Photo :

MEDDE - DICOM

Date de publication :

JUILLET 2014

Contacts :

statistique.dreal-lr@developpement-durable.gouv.fr
direction.draaf-languedoc-roussillon@agriculture.gouv.fr